FOYER
Sainte Famille

FOYER ET GARDERIE SAINTE FAMILLE A RENENS

CONCOURS OUVERT DE PROJETS D'ARCHITECTURE

RAPPORT DU JURY

Renens, le 19 mars 2020



1. EXTRAIT DU PROGRAMME 4
1.1 Contexte 4
1.2 Situation actuelle 4
1.3 Programme et objectifs 4
1.4 Maître d'ouvrage et organisateur 5
1.5 Bases réglementaires 5
1.6 Composition du jury 5
1.7 Critères d'appréciation 6

2. EXAMEN PREALABLE 6
2.1 Inscriptions, délais, dossiers rendus 6
2.2 Devises des projets rendus 6
2.3 Examen des dossiers 7
2.4 Délais d'envoi 7
2.5 Respect de l'anonymat 7
2.6 Conformité des documents 7
2.7 Dispositions légales 7
2.8 Respect du programme 7

3. JUGEMENT 7
3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement 7
3.2 Analyse du site et de la problématique 8
3.3 Démarche 9
3.4 Premier tour d'élimination 9
3.5 Deuxième tour d'élimination 9
3.6 Troisième tour d'élimination 10
3.7 Tour de repêchage 10
3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix 10
3.9 Classement 10
3.10 Recommandations du jury 11

5. APPROBATION 12

6. LEVEE DE L'ANONYMAT 13

7. CRITIQUES ET PRESENTATION DES PROJETS CLASSES 14

8. PROJETS NON-CLASSES 46

1. EXTRAIT DU PROGRAMME

1.1 Contexte

L'Association Sainte Famille a été créée en 1916 par le curé de la paroisse de Renens, Francesco Brero. Le but de cette association était d'accueillir des enfants orphelins ainsi que des enfants de familles italiennes émigrées en Suisse pour leur scolarisation. L'activité était essentiellement gérée par les Sœurs de la congrégation de Sainte-Anne de Turin. Suite à une transformation progressive de sa mission, l'Association gère aujourd'hui un internat socio-éducatif ainsi qu'une garderie. Depuis 2010, les Sœurs de la congrégation ont quitté leur activité à l'internat. Elles restent actives et présentes à la garderie.

Le Foyer accueille des garçons et des filles âgés de 6 à 16 ans, tous issus de milieux familiaux qui rencontrent d'importantes difficultés sociales, psychologiques et affectives. La mission du foyer Sainte Famille répond aux besoins de la politique socio-éducative en matière de protection des mineurs pilotée par le Service de Protection de la Jeunesse du Canton de Vaud (SPJ). Le foyer est également reconnu et subventionné par l'Office fédéral de la justice (OFJ).

La Garderie prend en charge 51 enfants âgés de 18 mois à 6 ans. Elle est subventionnée par la Ville de Renens et la Fondation de l'Accueil de Jour des Enfants (FAJE).

L'institution est implantée au centre de la ville de Renens, à proximité des transports publics, des commerces et des écoles, dans un quartier en pleine mutation.

1.2 Situation actuelle

Le bâtiment existant abrite le foyer, la garderie et le logement de la Communauté des Sœurs. Datant de 1913, la structure d'origine a été agrandie à deux reprises: en 1968 et en 1975. Aujourd'hui, elle ne répond plus aux normes de sécurité et d'accueil. Les programmes au sein du bâtiment ne sont pas suffisamment délimités entre eux et des locaux de rencontre et de rassemblement font défaut. Une étude préliminaire a conclu qu'une transformation du bâtiment représenterait un investissement important qui ne garantit pas pour autant une adaptation satisfaisante des locaux aux activités pédagogiques et à leur évolution. S'y ajoutent la vétusté des installations techniques ainsi que des malfaçons constructives de l'extension de 1970, révélées par une expertise. Au vu de ce qui précède, la décision a été prise de démolir l'ensemble des bâtiments présents sur le site.

1.3 Programme et objectifs

Le programme du Foyer comporte deux unités de vie accueillant en tout 16 enfants et adolescents entre 6 et 16 ans, avec leurs espaces privatifs et partagés.

Les espaces de la Garderie accueillent 56 enfants de 4 mois à 6 ans, répartis en trois catégories: trotteurs et bébés (1 groupe), moyens (2 groupes) et écoliers (2 groupes).
En rapport avec la Garderie, mais avec un accès indépendant, sera intégré un appartement pour la communauté des Soeurs.

L'objectif du concours est de doter l'Association Sainte Famille de deux structures d'accueil qui satisfassent aux standards actuels en matière d'encadrement d'enfants et adolescents. Le projet souhaité est économiquement efficace, bien intégré au site et ménageant des espaces extérieurs de qualité.

1.4 Maître d'ouvrage et organisateur

Maître d'ouvrage:
Association Sainte Famille
Av. du 14 Avril 24
1020 Renens

Secrétariat et organisation technique:
Personeni Raffaele Architectes
Rue St. Pierre 3
1004 Lausanne

1.5 Bases réglementaires

Le présent concours est un concours de projets d'architecture à un degré, en procédure ouverte. Le règlement des concours d'architecture et d'ingénierie SIA 142, édition 2009 fait foi (subsidiairement aux dispositions sur les marchés publics) dont le maître d'ouvrage, le jury et les concurrents reconnaissent le caractère obligatoire, ces derniers du seul fait qu'ils participent au concours.

La seule langue admise pour la procédure et pour l'exécution de l'ensemble des prestations est le français.

1.6 Composition du jury

Président	Carlo Panico	Président du comité de l'Association Sainte Famille
Vice-président	Olivier Galletti	Arch. EPFL FAS, Galletti & Matter, Lausanne
Membres professionnels :	Karin Gallati Baldy	Arch. EPFZ SIA, GallatiBaldy architecte, Lausanne
	Catherine Gay Menzel	Arch. EPFZ SIA FAS, GayMenzel, Monthey
	Franck Petitpierre	Arch. EPFL SIA FAS, MPH architectes, Lausanne
	Martin Hofstetter	Arch. EPFL SIA, Urbaniste UNIL FSU Chef du service de l'urbanisme, Ville de Renens
Membres non-professionnels :	Claudia Matti	Directrice du Foyer Sainte Famille
	Nicoletta Gramegna	Directrice Garderie
	Georges-Henri Chevallaz	Chef du service de l'Enfance - Cohésion sociale Ville de Renens
Suppléants:	Lorraine Beaudoin	Arch. EPFL, Joud Vergely Beaudoin, Lausanne
	Christian Deblock	Comité de l'Association Sainte Famille
Spécialistes-conseils :	Philippe Roncière	Service de protection de la jeunesse (SPJ), Vaud
	Odette Mansoni	Adjointe pédagogique Garderie
	Clément de Garrini	Spécialiste prévention incendie, D.E.S. SA

1.7 Critères d'appréciation

Le jury a sélectionné les projets selon les critères d'appréciation ci-dessous, sans ordre de priorité :

- qualité urbanistique et architecturale, implantation et volumétrie
- qualité et fonctionnalité des espaces intérieurs et de la distribution
- rationalité, durabilité et économie générale du projet
- qualité des espaces extérieurs
- respect du cahier des charges, du programme des locaux et du règlement

2. EXAMEN PREALABLE

2.1 Inscriptions, délais, dossiers rendus

66 inscriptions ont été enregistrées par le bureau de notaires ACTA, rue Beau-Séjour 10, Lausanne. 47 projets y ont été remis en main propre ou postés dans les délais prescrits (le 27 janvier 2020, timbre postal faisant foi).

Les maquettes ont été réceptionnées par une personne neutre et indépendante du jury, le 17 février 2020, au Bâtiment administratif de la Pontaise, av. des Casernes 2, Lausanne.

2.2 Devises des projets rendus

n° 01	MOEBIUS
n° 02	HANSEL & GRETEL
n° 03	AVRIL
n° 04	E LA NAVE VA
n° 05	TETRIS
n° 06	RIRI, FIFI ET LOULOU
n° 07	PAS DE DEUX
n° 08	BOSQUET
n° 09	VERT COMME LE PISE
n° 10	LES CLOCHERS DE MARTINVILLE
n° 11	FAUNES
n° 12	GALETS
n° 13	LES COPAINS D'ABORD
n° 14	A L'ABORDAGE
n° 15	DUPOND ET DUPONT
n° 16	RUBIK'S CUBE
n° 17	UNE MAISON COMME LES AUTRES
n° 18	YATZY
n° 19	ALLEGRA ET LE SCARABEE
n° 20	ZAK ET LOLY
n° 21	ITUS
n° 22	MOSAÏQUE
n° 23	DIS MAISON, DIS VILLE, DIS N'IMPORTE QUOI MAIS DIS LES GENS
n° 24	UBUNTUTU
n° 25	IL ETAIT UNE FOIS
n° 26	TWINS
n° 27	TOIT ET MOI
n° 28	TILLEUL
n° 29	LINA ET OLIVIA
n° 30	LOOP
n° 31	DEUX EN UN
n° 32	MOEBIUS (2)
n° 33	ENSEMBLE
n° 34	DIALOGUE
n° 35	FAUX JUMEAUX
n° 36	QUATRE ESCALIERS ET UN GRAND JARDIN
n° 37	DORY ET NEMO
n° 38	LEGO !
n° 39	KALABASETO
n° 40	ANNE-MARIE
n° 41	A L'UNISSON
n° 42	QUINTETTE
n° 43	FOI YEH
n° 44	BE-BOP & LULA
n° 45	TI-PI
n° 46	PETER ET WENDY
n° 47	SIC ET SIMPLICITE

2.3 Examen des dossiers

Préalablement au jugement, les projets ont été examinés par le secrétariat du concours sous les angles suivants:

- conformité des délais et respect de l'anonymat
- conformité des documents reçus
- respect du périmètre et des limites
- conformité aux dispositions légales
- conformité au programme des locaux et aménagements extérieurs

Un dossier intitulé «rapport de l'examen préalable» a été transmis à chaque membre du jury.

Les résultats des calculs demandés (surfaces et volumes) ont été rapportés et mis en relation avec les valeurs moyennes des projets rendus.

2.4 Délais d'envoi

Tous les dossiers (plans) ont été postés dans les délais prescrits. Le projet MOEBIUS a été rendu deux fois (n° 01 et n° 32). Après avoir vérifié que les deux projets étaient effectivement identiques, le secrétariat du concours a supprimé l'entrée n° 32 de la liste.

Les maquettes sont toutes arrivées le 17.02.2020 au Bâtiment administratif de la Pontaise, sauf celle du projet n° 47. Les auteurs de ce projet n'ont pas livré de maquette.

2.5 Respect de l'anonymat

Tous les dossiers et toutes les maquettes ont été transmis à l'organisateur dans le strict respect de l'anonymat.

2.6 Conformité des documents

Dans l'ensemble, les auteurs des projets ont respecté les consignes, sauf trois projets qui n'ont pas fourni la surface de plancher et le volume bâti selon SIA 416 (n° 16, n° 37, n° 45).

2.7 Dispositions légales

La conformité des projets par rapport aux dispositions légales a été examinée selon les points suivants:
- distances aux limites et entre bâtiments
- gabarits
- surface bâtie (RPE Art. 29 bis)
- accessibilité PMR

2.8 Respect du programme

Dans l'ensemble, tous les concurrents ont respecté le programme des locaux à quelques détails près.

3. JUGEMENT

Le jury s'est réuni au complet, les 24 et 25 février ainsi que le 6 mars 2020, au Bâtiment administratif de la Pontaise, Av. des Casernes 2, 1018 Lausanne.

3.1 Prise de connaissance des projets, admission au jugement

Après distribution et présentation aux membres du jury du rapport d'examen préalable, ces derniers décident d'exclure du jugement le projet n° 47, qui n'a pas livré de maquette. Ils prennent ensuite connaissance de tous les autres projets et discutent de ceux qui ne répondent pas ou de manière non conforme aux dispositions réglementaires.

Plusieurs projets n'ont pas respecté la limite Lrou côté av. du 14 avril. Etant donné que cette dernière est très proche du périmètre d'implantation qui, lui, est respecté, le jury décide à l'unanimité d'admettre ces projets au jugement et à la répartition des prix, car ils n'en tirent pas un avantage prépondérant.

Après délibération, le jury décide à l'unanimité d'admenttre au jugement mais d'exclure de la répartition des prix les projets suivants, qui ne pourront obtenir qu'une mention:

Nouvelle limite de parcelle pas tracée:
n° 04 ET LA NAVE VA
n° 11 FAUNES
n° 34 DIALOGUE
n° 37 DORY ET NEMO
n° 40 ANNE-MARIE

Surface maximale constructible en zone d'ordre non contigu dépassée:
n° 16 RUBIK'S CUBE

Distances réglementaires non respectées :
n° 04 ET LA NAVE VA
n° 06 RIRI, FIFI, LOULOU
n° 10 LES CLOCHERS DE MARTINVILLE
n° 11 FAUNES
n° 20 ZAK ET LOLY
n° 28 TILLEUL
n° 36 QUATRE ESCALIERS ET UN GRAND JARDIN
n° 37 DORY ET NEMO
n° 40 ANNE-MARIE
n° 43 FOI YEH
n° 45 TI-PI

Profondeur maximale du bâtiment depuis l'alignement non respectée:
n° 01 MOEBIUS
n° 14 A L'ABORDAGE

3.2 Analyse du site et de la problématique

Après la prise de connaissance des projets, le jury a fait l'analyse suivante des caractéristiques du lieu et du programme des locaux :

Le site est marqué par la tension entre la structure bâtie et la géométrie de l'avenue du 14-Avril. Cette tension ainsi que la grande diversité volumétrique des bâtiments construit l'hétérogénéité du lieu.

La tension entre l'ouverture sur l'extérieur et la protection des enfants est constitutive de la thématique de la crèche et du foyer. Le projet devra montrer sa capacité à thématiser la question de l'accueil dans ce lieu complexe.

3.3 Démarche

Afin d'aboutir à un classement des projets, le jury procède par élimination successive des propositions. Cette élimination s'effectue en trois tours qui sont décrits ci-après.

3.4 Premier tour d'élimination

Lors du premier tour, le jury passe en revue l'ensemble des projets en les examinant à l'aide des critères retenus. Il met l'accent de son analyse sur l'insertion des projets dans le site, l'emplacement des principaux éléments du programme et les accès. Une attention particulière est portée aux volumétries proposées ainsi qu'aux rapports que ces dernières entretiennent entre-elles et avec leur environnement.

A travers cet examen, le jury relève que malgré d'autres qualités d'organisation ou de formulation architecturale, certaines propositions n'apportent pas de réponses suffisantes au regard des critères de jugement, s'écartant ainsi trop des objectifs visés.

A l'issue du premier tour, le jury décide ainsi à l'unanimité, de ne pas retenir les 20 projets suivants:

n° 01	MOEBIUS
n° 03	AVRIL
n° 04	ET LA NAVE VA
n° 08	BOSQUET
n° 09	VERT COMME PISE
n° 10	LES CLOCHERS DE MARTINVILLE
n° 11	FAUNES
n° 12	GALETS
n° 13	LES COPAINS D'ABORD
n° 16	RUBIK'S CUBE
n° 17	UNE MAISON COMME UNE AUTRE
n° 21	ITUS
n° 23	DIS MAISON, DIS VILLE, DIS N'IMPORTE QUOI, MAIS DIS LES GENS
n° 25	ÉTAIT UNE FOIS
n° 27	TOIT ET MOI
n° 36	QUATRE ESCALIERS ET UN GRAND JARDIN
n° 37	DORY ET NEMO
n° 42	QUINTETTE
n° 43	FOI YEH
n° 45	TI-PI

3.5 Deuxième tour d'élimination

Lors du deuxième tour d'élimination, le jury reprend de manière plus approfondie les critères du premier tour. Des critères ayant trait à l'organisation intérieure, la distribution, la circulation, la qualité des espaces intérieurs et extérieurs sont particulièrement analysées. Les qualités intrinsèques des contributions sont mises en relief au travers de critères relatifs aux qualités architecturales, d'expression formelle en lien avec leur programme.
Le jury examine en particulier le rapport entre les deux entités programmatiques principales tant au niveau fonctionnel que symbolique.

A l'issue du deuxième tour, le jury décide, à l'unanimité, de ne pas retenir les 14 projets suivants:

n° 02	HANSEL ET GRETEL
n° 14	A L'ABORDAGE
n° 15	DUPOND ET DUPONT
n° 18	YATZY
n° 19	ALLEGRA ET LE SCARABEE
n° 24	UBUNTUTU
n° 26	TWINS
n° 28	TILLEUL
n° 29	LINA ET OLIVIA
n° 35	FAUX JUMEAUX
n° 38	LEGO !
n° 40	ANNE-MARIE
n° 41	A L'UNISSON
n° 44	BE-BOP & LULA

3.6 Troisième tour d'élimination

Au dernier tour d'élimination, le jury examine plus en détail la cohérence globale de chaque projet, prenant en compte forme urbaine, fonctionnalité, qualité architecturale et rationalité. Il décide à l'unanimité d'éliminer les trois projets suivants:

n° 31	DEUX EN UN
n° 34	DIALOGUE
n° 39	KALABASETO

3.7 Tour de repêchage

Conformément aux dispositions du règlement SIA 142, art. 21.1, le jury procède à un tour de repêchage, passe en revue à nouveau tous les projets et décide de ne repêcher aucun projet.

3.8 Projets pressentis pour l'attribution des prix

Les huit projets suivants sont retenus pour le classement des projets et la répartition des prix et mentions:

n° 05	TETRIS	n° 22	MOSAÏQUE
n° 06	RIRI, FIFI ET LOULOU	n° 30	LOOP
n° 07	PAS DE DEUX	n° 33	ENSEMBLE
n° 20	ZAK ET LOLY	n° 46	PETER ET WENDY

La vérification des surfaces et du volume est établie par le secrétariat du concours.

Les fonctionnements respectifs du foyer et de la garderie, ainsi que la sécurité incendie, sont analysés par les spécialistes-conseils nommés dans le programme du concours.

En tenant compte de ces informations et en se basant sur les critères de jugements énoncés, le jury examine à nouveau en détail les projets retenus.

3.9 Classement

A l'issue du jugement, le jury décide à l'unanimité du classement et de l'attribution des prix et mention suivants:

1er rang - 1er prix	n° 46	PETER ET WENDY	35'000.- HT
2e rang - 2e prix	n° 30	LOOP	30'000.- HT
3e rang - 3e prix	n° 05	TETRIS	20'000.- HT
4e rang - 4e prix	n° 33	Ensemble	14'000.- HT
5e rang - 5e prix	n° 22	MOSAIQUE	11'000.- HT
6e rang - 1re mention	n° 20	Zak & Loly	7'000.- HT
7e rang - 6e prix	n° 07	pas de deux	6'000.- HT
8e rang - 2e mention	n° 06	riri, fifi et loulou	5'000.- HT

3.10 Recommandations du jury

Le jury recommande à l'unanimité la poursuite des études en vu de la réalisation du projet n° 46 « Peter et Wendy ».

L'implantation, la volumétrie et le caractère de l'architecture du bâtiment correspondent bien à la mission d'accueil de l'institution. D'autre part, ce caractère simple et informel est en accord avec l'esprit de la ville de Renens. De manière à renforcer leur relation la position des entrées garderie et foyer devra être repositionnée.

Le jury a particulièrement apprécié la souplesse d'appropriation proposée par la typologie des deux entités. Cette flexibilité ainsi que les relations avec de larges espaces extérieurs à chaque niveau offre une grande liberté pour favoriser une réflexion sur l'organisation des différents usages.

5. APPROBATION

Le présent rapport a été approuvé par le jury le 6 mars 2020

Président :	Carlo Panico Président du comité de l'Association Sainte Famille	
Vice-président :	Olivier Galletti Arch. EPFL FAS	
Membres professionnels :	Karin Gallati Baldy Arch. EPFZ SIA	
	Catherine Gay Menzel Arch. EPFZ SIA FAS	
	Franck Petitpierre Arch. EPFL SIA FAS	
	Martin Hofstetter Arch. EPFL SIA, Urbaniste FSU	
Membres non-professionnels :	Claudia Matti Directrice du Foyer Sainte Famille	
	Nicoletta Gramegna Directrice Garderie	
	Georges-Henri Chevallaz Chef du service de l'Enfance - Cohésion sociale, Ville de Renens	
Suppléants:	Lorraine Beaudoin Arch. EPFL	
	Christian Deblock Membre comité de l'Association Sainte Famille	

6. LEVEE DE L'ANONYMAT

Après ouverture des enveloppes cachetées, le classement se présente comme suit:

1er rang - 1er prix	Projet n° 46 **PETER ET WENDY** Collectif: Jeanne Wellinger & Thomas Wegener Architectes ETH SIA, 1005 Lausanne urbistondo + martinez architectes, 1004 Lausanne
2e rang - 2e prix	Projet n° 30 **LOOP** LVPH architectes sàrl, 1700 Fribourg
3e rang - 3e prix	Projet n° 05 **TETRIS** architech sa, 1202 Genève
4e rang - 4e prix	Projet n° 33 **Ensemble** Giorgis Rodriguez Architectes Sàrl, 1207 Genève
5e rang - 5e prix	Projet n° 22 **MOSAIQUE** Atelier d'architecture JF Moullet, 1728 Rossens
6e rang - 1re mention	Projet n° 20 **Zak & Loly** TRIBU architecture SA, 1003 Lausanne
7e rang - 6e prix	Projet n° 07 **pas de deux** Collectif: LaBoqueria Taller d'Arquitectura Diego A. Carrión Lobo 1003 Lausanne
8e rang - 2e mention	Projet n° 06 **riri, fifi et loulou** eido architectes sàrl, 1400 Yverdon-les-Bains, Suisse

7. CRITIQUES ET PRESENTATION DES PROJETS CLASSES

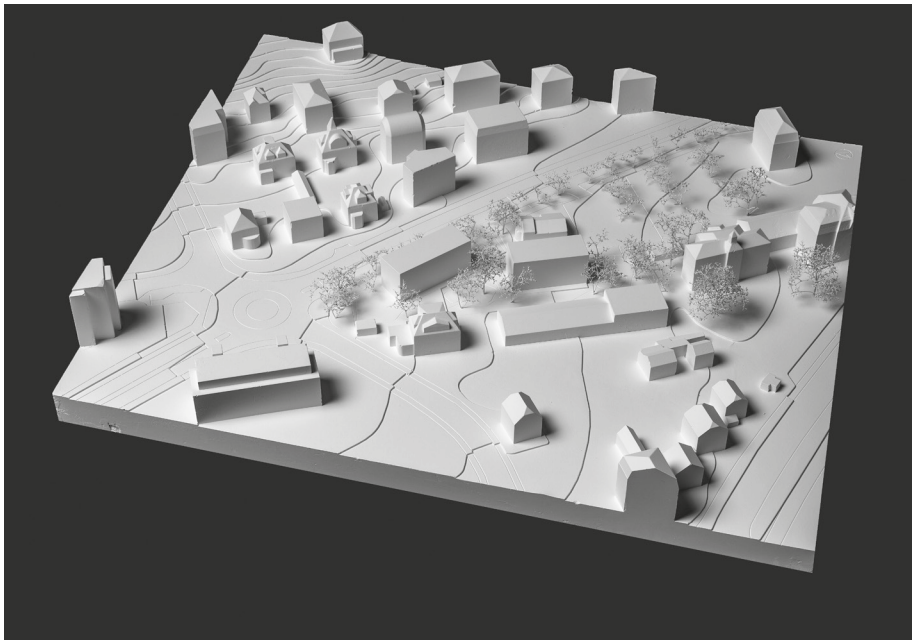
Projet n° 46
PETER ET WENDY
1er rang - 1e prix

Deux volumes simples et calmes dans leur implantation reprennent la géométrie du bâti comme celle en diagonale de l'avenue. Leur position précise crée une composition urbaine qui s'intègre naturellement dans le quartier et permet de dégager des espaces extérieurs distincts et généreux. Le jury apprécie le caractère informel et simple des bâtiments à l'image de ceux de Renens. Correspondant bien à la mission d'accueil et de lieu de vie, les grandes coursives sur les jardins modifient l'ambiance domestique pour évoquer discrètement l'institution, et une construction au service de la Ville. Le jury relève également la bonne adéquation entre le caractère du projet et l'identité de la fondation, tout en souhaitant une appartenance et une relation plus forte entre les deux entités, foyer et garderie. Ainsi, la position des entrées les éloigne l'une de l'autre.

Le projet est une excellente synthèse des attentes, parfois contradictoires, du cahier des charges sur l'identité d'une telle institution et de son expression architecturale. Le choix de la construction en bois, les larges coursives et leur rapport au jardin, le traitement égalitaire des deux entités, y contribuent fortement.

L'organisation du plan, identique pour les deux bâtiments, s'impose par sa qualité spatiale : les pièces « privées » forment une couronne protectrice autour d'un espace central « public », ouvert et flexible. Cette organisation apporte la fluidité qui fait défaut aux plans cloisonnés ou linéaires. Les espaces centraux sont en relation avec le parc par les coursives, créant des beaux espaces appropriables pour chaque usage de l'institution, foyer, garderie et appartement. Les lieux de vie commune du foyer sont très généreux, peut-être au détriment des chambres, très petites. La proposition de connecter les deux unités de vie est pertinente, mais leur répartition sur trois niveaux est en contradiction avec les conditions de sécurité du foyer. L'accueil de la garderie au rez-de-chaussée est très bien organisé et généreux. La modularité des plans entre tous les étages permet une belle évolution des espaces et des usages. L'appartement, par sa position au dernier niveau et son accès indépendant remplit sa mission actuelle sans prétériter une évolution future.

La construction est simple et rationnelle, elle présente un volume hors parking faible ; la surface de l'enveloppe est dans la moyenne. Le projet est clairement orienté sur les jardins. Les espaces extérieurs forment le prolongement naturel des bâtiments, chaque entité bénéficie de son propre jardin. Le sol perméable et la place offerte à la plantation d'arbres d'essence majeure contribueront à la qualité du climat et de la biodiversité du lieu.



Collectif :

Jeanne Wellinger & Thomas Wegener
Architectes ETH SIA, 1005 Lausanne

urbistondo + martinez architectes
1004 Lausanne

Collaborateurs :
Jeanne Wellinger
Thomas Wegener
David Martinez
Amaia Urbistondo

PETER ET WENDY

Foyer et Garderie Sainte Famille



Plan de situation / +0.00 = 418.00 / 1:500





Élévation est FF sur rue / 1:500

Situation Le Foyer Sainte Famille se trouve au coeur de la requalification urbaine du centre de Renens que la ville mène depuis une dizaine d'années dans le but de renforcer un centre ville accueillant et dynamique et de consolider l'identité, la vie sociale et culturelle de la communauté renanaise. La réalisation du Mail du 14 Avril, avec l'arrivée du tram et la mise à double sens du trafic, effaçait la coupure que représente aujourd'hui cet axe routier avec le reste de la ville au nord.

C'est dans cette réflexion sur le renouveau et la densification de Renens que s'inscrit le développement de ce site stratégique, qui fait le lien entre d'une part la place du Marché et de la Savonnerie, et de l'autre l'Hôtel de ville et le salle de spectacle qui sont situés sur le même axe.

Volumétriquement, le projet s'articule en deux volumes rectangulaires, simples et compacts aux gabarits et à l'expression similaires. Le premier volume, qui abrite le foyer, crée un front urbain sur l'avenue du 14 Avril respectifs, donne une façade sur le carrefour et accompagne le tracé depuis le centre jusqu'à l'Hôtel de ville. Un deuxième volume avec la crèche et le logement des sœurs, en retrait dans le parc et derrière l'église, se situe dans l'endroit le plus protégé du site. Son volume, par ses dimensions et son implantation, dialogue avec celui de l'Hôtel de ville.

Leur disposition en quinconce permet de délimiter clairement un jardin pour les enfants du foyer, fermé par la façade de la crèche. Pour permettre cette implantation, le projet divise la parcelle en deux zones d'entre contigu (vers le nord) et non-contigu (vers le sud). Le projet respecte la totalité des exigences relatives à chaque zone de construction.

Espaces extérieurs Le projet structure clairement les espaces dédiés à la crèche et ceux dédiés au foyer pour des questions de sécurité et privacité. Toutefois, afin de conserver l'histoire, le verre partagé et l'âme des lieux de l'institution, la totalité de la parcelle est traitée de manière unitaire avec une logique fonctionnelle et paysagère qui s'étend sur tout le périmètre. Les avantages de cette composition en deux volumes sont multiples :

- Accès publics indépendants
- Espaces extérieurs de qualité clairement délimités et sécurisés
- Flexibilité pour un changement de programme futur dans les bâtiments
- Possibilité de traverser et de s'adapter à un développement urbain éventuel à l'ouest de la parcelle
- Construction en étapes

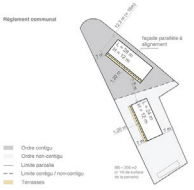
Ouverture sur le parc Le côté nord-est du site est très exposé aux nuisances sonores de la circulation routière et du futur tram ainsi qu'aux regards des piétons tandis que l'ouest de la parcelle est plus protégé et mieux orienté.

Pour répondre à cette situation, les deux bâtiments présentent des façades plus fermées sur 3 côtés et s'ouvrent généreusement vers le sud par des façades perméables et des prolongements extérieurs en terrasse qui ouvrent sur tout le long du bâtiment. Ces éléments servent de prolongement extérieur sécurisé et protégé à tous les étages, et donnent l'impression souhaitée d'ouverture sur la végétation du parc. La profondeur très réduite des volumes permet de dégager le plus grand jardin possible, tant pour le foyer que celui du jardin.

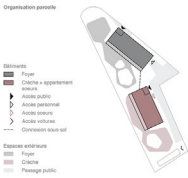
Le programme également suit cette logique, avec les espaces communs s'ouvrant sur le jardin, et les chambres des enfants sur les pignons du bâtiment afin de minimiser leur exposition au bruit routier.

Les deux bâtiments, qui partagent un vocabulaire et une expression commune, permettent de créer un ensemble cohérent et de favoriser le sentiment communautaire de l'institution.

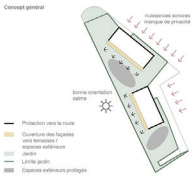
Règlement communal



Organisation parcelle



Concept général

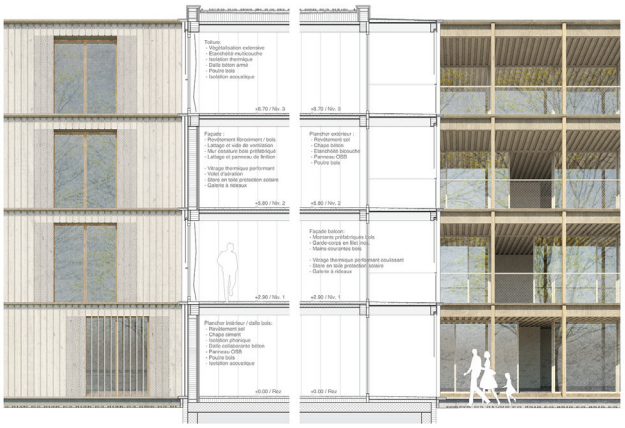


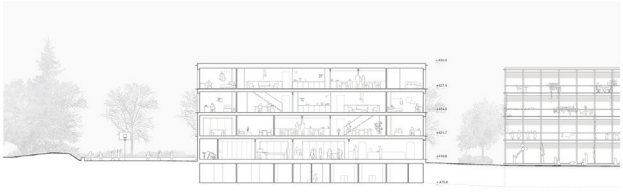
PETER ET WENDY

Foyer et Garderie Sainte Famille

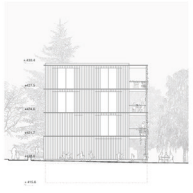


Plan du sous-sol / 1:200

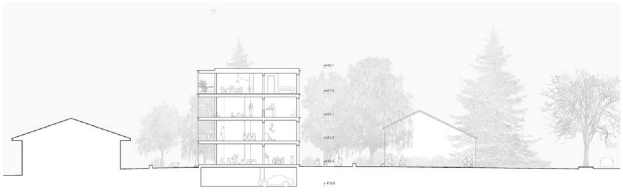




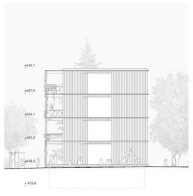
Coupe AA du foyer / 1:200



Élévation nord BB du foyer / 1:200



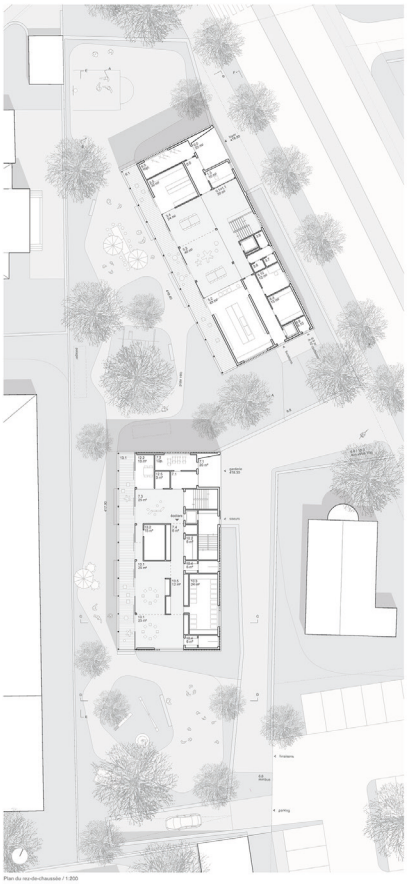
Coupe CC de la crèche / 1:200



Élévation sud DD de la crèche / 1:200

PETER ET WENDY

Foyer et Garderie Sainte Famille



Plan du rez-de-chaussée / 1:200









Plan du niveau +1 / 1:200



Plan du niveau +2 / 1:200



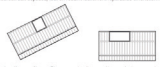
Plan du niveau +3 / 1:200

PETER ET WENDY

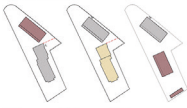
Foyer et Garderie Sainte Famille

Matérialité / Système constructif Le type de construction choisi répond à plusieurs objectifs. Concernant la stratégie énergétique, les volumes proposés sont compacts et bien orientés. Il y a deux types de façades. Au sud-ouest, les terrasses avec les grandes ouvertures et des stores extérieurs, permettent de minimiser les risques de surchauffe en été et de maximiser les gaines thermiques en hiver. L'apport de lumière naturelle est aussi optimal dans les zones du jour. Au nord-est, les ouvertures des façades sont plus ponctuelles et protégées.

La construction préfabriquée en bois permet d'intégrer une stratégie durable au projet et d'accélérer la construction dans l'optique d'une efficacité économique. La construction sur une trame régulière permet d'avoir aussi une grande flexibilité d' usage et la possibilité d'adapter les plans dans le futur. Toujours dans une optique de simplicité, les matériaux choisis donnent un aspect domestique et chaleureux aux espaces, tout en restant facilement réparables et fonctionnels.



Construction en étapes Si une construction par étapes n'est pas requise par le programme, l'implantation choisie permet d'envisager de conserver les bâtiments existants en fonctionnement pendant toute la durée du chantier du premier bâtiment le long de la route.



Étape 1 — Construction foyer
Étape 2 — Démolition bât. existant
Étape 3 — Construction crèche, soeurs, parking

Clôtures Un soin particulier est donné au traitement des éléments de fermeture de la parcelle afin de minimiser l'effet barrière et de faire dialoguer les nouveaux bâtiments du Foyer Sainte-Famille avec le tissu urbain environnant. Cela est possible par l'utilisation des plantations et la topographie, avec intégration des banne pour s'asseoir.

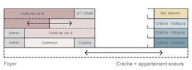


Foyer Le bâtiment le long de la route du 14 Avril abrite le foyer qui s'organise avec une distribution simple. L'entrée au nord du site permet d'accueillir les résidents depuis le centre ville. Depuis le hall, le secrétariat permet de contrôler les allées et venues. Les salles communes s'ouvrent généreusement au sud et se prolongent par une terrasse couverte. La cuisine dispose de son propre accès indépendant en lien avec l'accès des livreurs qui se fait depuis l'accès carrossable du parking de l'Hôtel de ville. Le service des repas à la crèche peut se faire par l'extérieur ou par une liaison au sous-sol qui connecte les deux ascenseurs des bâtiments.

L'escalier donne accès à la partie administrative au premier étage et à la première unité de vie (A). Le deux logements s'articulent en "maisonnettes" au deux étages, avec des groupes de quatre chambres sur chacun des niveaux. Cette configuration en duplex permet de donner une échelle plus domestique et chaleureuse aux unités et offrent de multiples possibilités d'aménagement des espaces de séjour, repas, télévision, devoir, qui sont répartis sur les deux étages et s'ouvrent tous sur le jardin. En section, les deux maisonnettes sont imbriquées en quinconce: la première unité (A) se développe entre le premier et le deuxième étage, tandis que la deuxième unité (B) se déploie entre le deuxième et la troisième niveau. Cette organisation permet de créer une connexion spatiale entre des deux logements au deuxième étage qui devient l'étage de référence, afin que le foyer puisse fonctionner au besoin en un seul groupe de vie pendant les vacances ou les weekends. Les blocs de vielle sont placés stratégiquement et bien repartis dans les étages, afin d'assurer une surveillance optimale. Au dernier étage se trouve également la buanderie et la chambre d'accueil temporaire.

Garderie et logement des soeurs Bien que le bâtiment de la crèche se trouve en retrait dans l'îlot, son entrée demeure bien visible depuis la rue puisque le bâtiment s'avance au delà de l'église.
L'appartement des soeurs, situé au troisième étage, dispose de son propre accès indépendant. Ainsi, il pourrait être facilement réaménagé ou loué à des tiers.

La crèche s'organise en trois niveaux de manière rationnelle. Au rez-de-chaussée, se situent les écoliers, avec accès direct à l'extérieur, au premier les moyens et au second les bébés et les tout-petits. Le dégagement né aux escaliers est généreux et sert de vestiaire. Les salles de vies sont superposées et s'ouvrent par une grande fenêtre au sud sur le jardin, et sur toute leur longueur à l'ouest par les prolongements extérieurs en terrasse. Les salles de sieste se trouvent au calme à l'arrière des salles de vie. Le bloc de sanitaire est détaché de la façade, ce qui permet une séquence spatiale en enfilade le long de la terrasse.
Les salles communes, motricité, créativité, bibliothèque, sont réparties dans les étages et se trouvent sur le pignon nord s'ouvrant sur le jardin du foyer. L'administration se trouve au troisième.

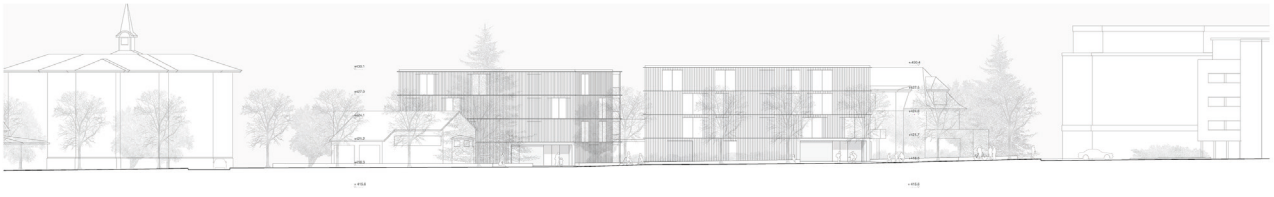


Foyer — Crèche + appartement soeurs





Élévation ouest EE sur jardin / 1:200



Élévation est FF sur rue / 1:200

Projet n° 30
LOOP
2e rang - 2e prix

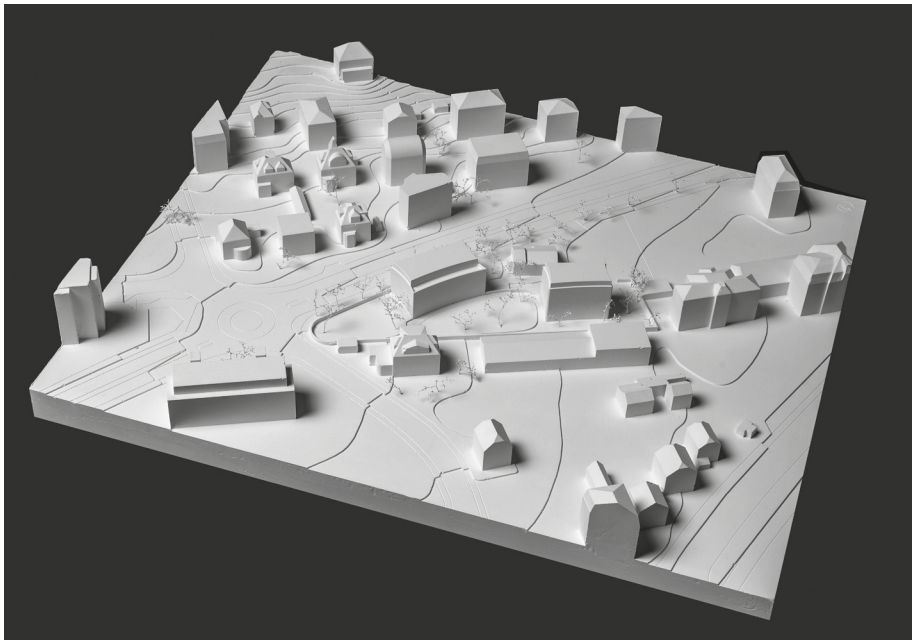
Le projet répartit le programme en deux bâtiments compacts libérant un espace jardin généreux orienté vers le sud et l'ouest, délimité par un mur reprenant la courbe des bâtiments. Les volumétries par leurs formes sont affirmées et bien positionnées. Le volume de la crèche paraît haut en regard du quartier. Le traitement du dernier étage laisse apparaître de manière subtile la structure en bois et renforce le caractère des bâtiments, facilement identifiable de l'institution. La position éloignée des entrées ne va pas dans le sens d'une identification et d'une appartenance commune. La volumétrie compacte a une incidence sur la générosité des plans.

Le rez-de-chaussée du foyer est bien organisé avec accueil et bureau attenant. La cuisine et l'espace de vie permettent des relations de qualité avec le jardin. Le plan des unités en « S » avec des espaces de vie différenciés est intéressant mais trop étriqué au niveau de ses circulations. La répartition des salles de bain ne permet pas un usage par groupe de chambre et implique de traverser les parties communes pour les atteindre.

La nature de l'escalier empêche la « fluidité » entre les étages et ne favorise pas la relation entre les deux unités, souhaitée en particulier durant les week-end et les vacances, pour un fonctionnement commun. L'administration au dernier étage avec une grande terrasse ne correspond pas aux intentions de l'institution. L'espace pour les éducateurs manque au sein des unités de vie.

Le rez-de-chaussée de la garderie n'offre pas d'accueil au sens de l'institution. L'organisation des groupes est intelligemment faite sans espace de circulation et offre des orientations multiples, ceci malgré un vestiaire trop réduit. L'étage de l'appartement est bien pensé et mériterait des espaces sanitaires plus nombreux et généreux. Le projet fait état d'une bonne économie générale.

La tension entre l'apparence stricte des ouvertures et le choix des matériaux chaud produit un caractère de qualité, facilement identifiable pour l'institution. Le Jardin clos est bien appropriable avec des zones distinctes par programme et des espaces communs. Le contraste « extérieur – intérieur » est très marqué. Le parking végétalisé est apprécié.



LVPH architectes sàrl
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Paul Humbert
Damaris Barblan
Mitko Illiev
Valerio Sartori
Kevin Salvi
Thibaut Judalet
Maxime Roux
Florian Cloux



LOOP

PARTI ARCHITECTURAL

Le projet répartit le programme dans 2 bâtiments très compacts afin d'offrir un jardin généreux orienté vers le sud et l'ouest. Les 2 volumes subdivisent le jardin en 3 portions avec des affectations spécifiques : le jardin du foyer, le jardin de la crèche, le stationnement. La forme légèrement incurvée des bâtiments permet une délimitation claire des jardins tout en intégrant l'église située en dehors du périmètre dans un « îlot » végétal.

LE LOOP

Un parcours en « loop » épouse le périmètre du site en bordant les 3 jardins. Il permet la pratique du vélo et confère un caractère de parc aux aménagements extérieurs.

LES JARDINS

Les jardins de la crèche et du foyer sont des surfaces végétales généreuses avec différentes fonctions positionnées en périphéries (potagers, jeux) et une surface centrale de jeux engazonnés. La zone de stationnement est conçue comme un espace végétal planté d'arbres, qui permet de faire disparaître les voitures sous les arbres et de créer un espace avec une véritable qualité lorsqu'il n'est pas occupé par les véhicules.

LE FOYER

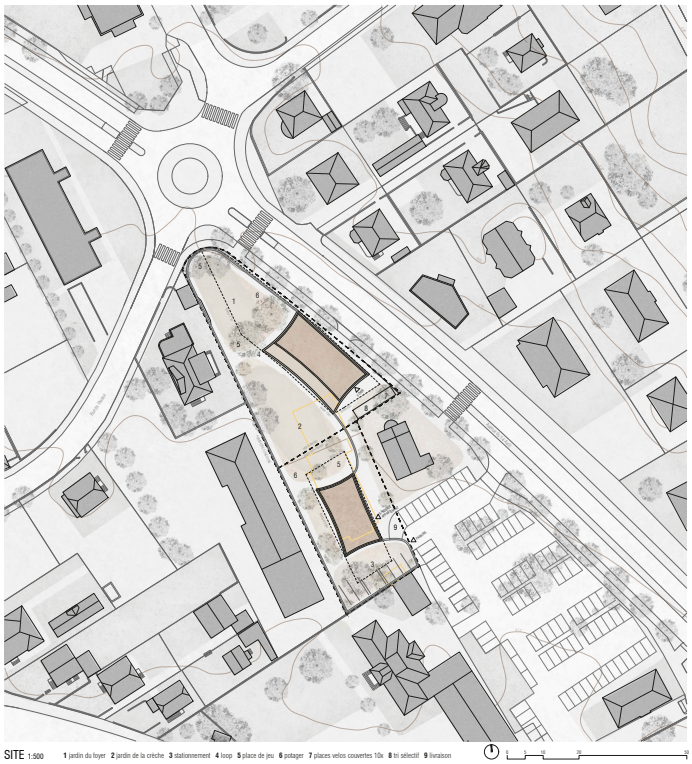
Situé en bordure de l'Avenue du 14 Avril, le bâtiment du foyer est composé de 3 étages similaires et d'un attique profitant d'une terrasse généreuse. Le plan d'étage type est structuré par un l'espace communautaire en forme de « S » qui distribue toutes les pièces. C'est un grand espace traversant avec une zone de cuisine côté jardin et un coin séjour côté rue.

LA CRÈCHE

La crèche s'organise sur 5 niveaux dans un volume très compact. Les locaux de la garderie sont situés dans les espaces intérieurs alors que l'appartement occupe le dernier étage. Pour ne pas créer un 2e escalier évitant les conflits d'utilisation, la circulation verticale est conçue comme une cage d'escalier d'immeuble, avec une porte palière à chaque étage.

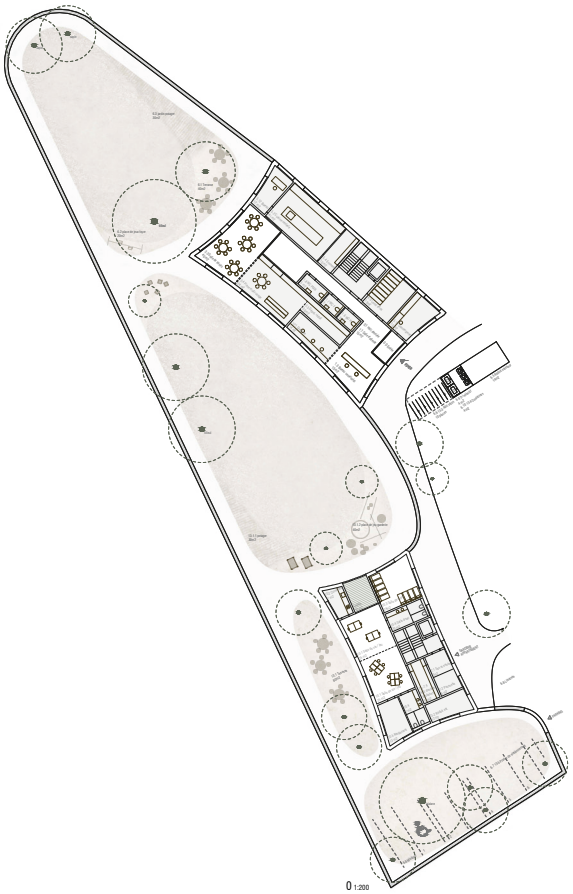
LA CONSTRUCTION

Les bâtiments sont constitués d'une structure bois à planchers mixtes avec murs extérieurs en briques. Le mur se prolonge sur le pourtour du jardin et devient le mur d'enceinte.

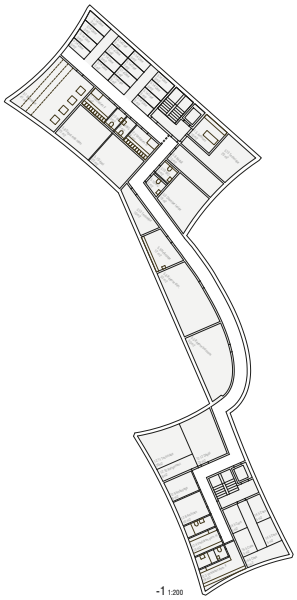


SITE 1:500 **1** jardin du foyer **2** jardin de la crèche **3** stationnement **4** loop **5** place de jeu **6** potager **7** places velos couvertes 10x **8** tri sélectif **9** livraison

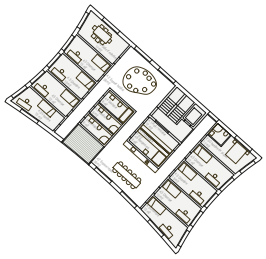


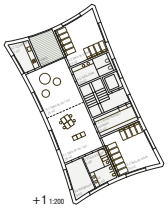


0 1:200

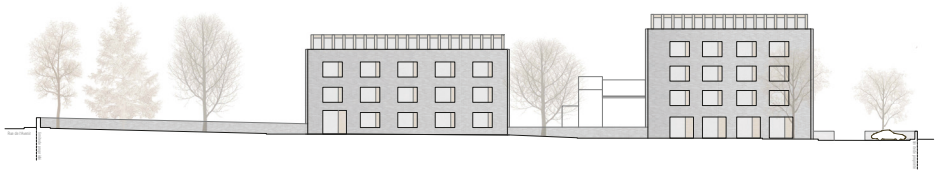


-1 1:200

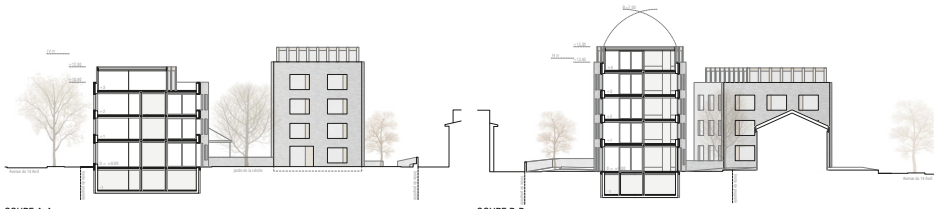




+1 1:200

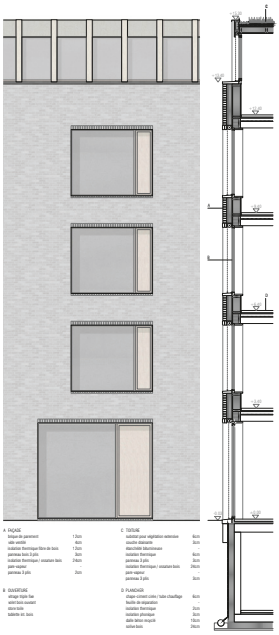


F. PARC 1:200

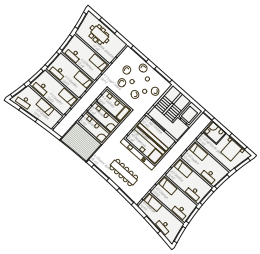


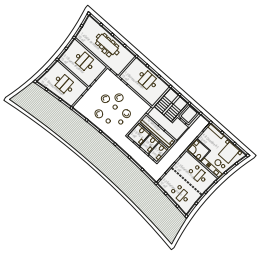
COUPE A-A 1:200

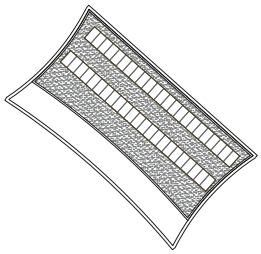
COUPE B-B 1:200



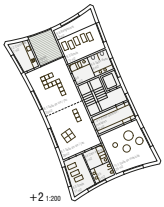
TRAVEE 1:50



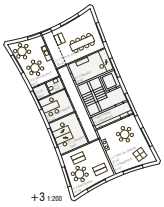




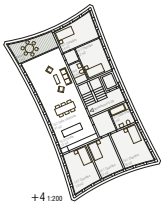




+2 1:200



+3 1:200



+4 1:200



Projet n° 05
TETRIS
3e rang - 3e prix

Cette proposition conçoit l'institution en un volume compact, articulé en trois parties. Il s'insère au cœur du site de façon convaincante, avec une emprise au sol réduite. L'entrée principale se situe sur l'avenue du 14-Avril, et une entrée secondaire est prévue pour la garderie côté est. Le secrétariat d'une part et les bureaux de l'administration de l'autre sont habilement placés entre les deux, formant une zone d'accueil de qualité à l'intérieur.

L'espace extérieur forme au nord un jardin sur la pointe de la parcelle et libère au sud une grande surface de jeux bien définie. Les abords du bâtiment à l'est et à l'ouest paraissent cependant relativement restreints.

Les fonctions sont toutes regroupées dans ce bâtiment organisé de manière radiale. Grâce à sa forme rayonnante, Tetris est pourvu de pièces orientées sur plusieurs côtés, ce qui est apprécié par le jury.

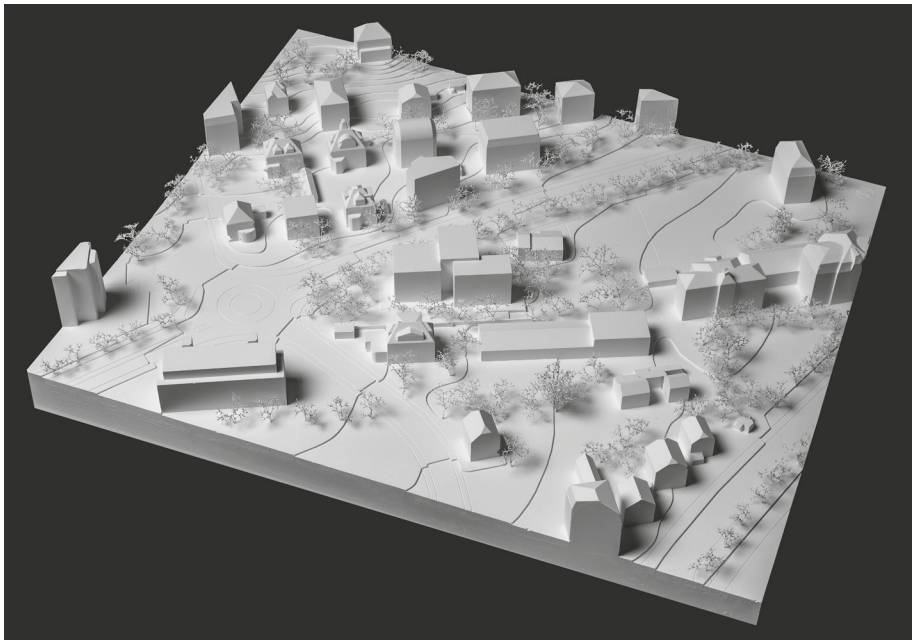
Le foyer est organisé dans la partie est au 2e et au 3e étage. Chaque unité, avec une partie nuit et une partie jour clairement séparées, s'organise sur un étage. La possibilité est donnée de relier entre elles les deux unités. Une relation directe au jardin n'est cependant pas prévue. La cuisine, quant à elle, est placée au sous-sol, ce qui ne convient pas à son rôle central dans l'institution.

La garderie profite d'une situation idéale à l'ouest, avec un accès de plain-pied pour deux groupes. Le groupe des trotteurs et des bébés est situé au premier étage. La répartition des différentes affectations est jugée adéquate avec des espaces bien proportionnés et multi-orientés.

Cependant, malgré leur bonne distribution, la promiscuité des programmes rend l'exploitation difficile. La situation du logement au premier étage ne procure pas l'intimité requise pour les sœurs et l'accès séparé n'est pas garanti. Le manque de connexion du foyer avec le jardin est également regretté.

L'économie générale du projet est très bonne, de par sa compacité. La construction traditionnelle présente elle aussi un avantage économique. Les façades présentent un caractère jugé quelque peu imposant avec des cadres et embrasures en bois qui ne semblent pas réalisables.

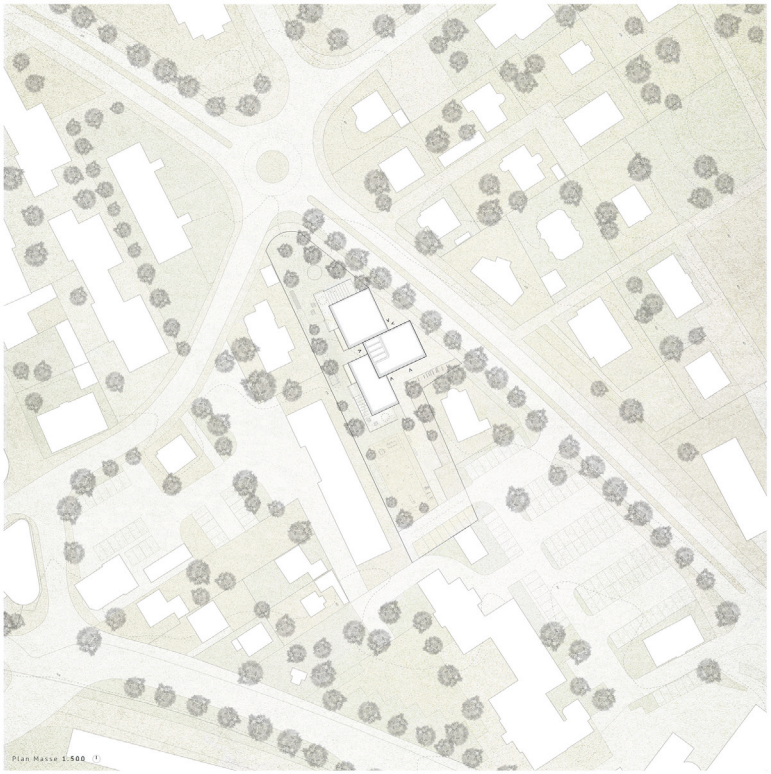
Les espaces extérieurs proposés sont dessinés avec soin. Différents seuils, terrasses, aires de jeux et jardins offrent des qualités appréciées.



architech sa
1202 Genève

Collaborateurs :
Frank Herbert
Guillaume le Grelle
Christine George
Diego Osorio
Iker Gomez
Anna Fabregat

Foyer et Garderie Sainte Famille - **TETRIS**





FORME URBAINE

Sur une parcelle à proximité du centre de Renens, le projet se situe dans un contexte en transformation et transition entre la compacité du centre-ville et le paysage morcelé des constructions isolées autour de la zone. Dans ce cadre, les volumes gardent une échelle domestique, résultat d'un processus de transformation et densification du territoire agricole. Analysant la situation existante, les volumes suivent de manière homogène une orientation Nord-Oeuat / Sud-Est, suivant une règle en lien avec une origine agricole, précédente au système viaire actuel.

S'agissant d'une opération de remplacement de constructions anciennes, le projet vise à respecter l'échelle domestique ainsi que l'atmosphère du site. En suivant une solution compacte, celui-ci se dresse dans ce contexte par une composition en trois volumes, rappelant l'échelle urbaine de faible hauteur et monolithe, créant ainsi un rapport d'harmonie avec les bâtiments voisins. Suivant l'orientation des ouvrages autour de la parcelle, le projet s'orinente de la même façon, produisant un détachement entre le tracé de l'avenue 14 avril et les constructions donnant sur elle.

Comme résultat, l'espace du trottoir se dilate, facilitant les accès et favorisant les transitions entre intérieur et extérieur.

PARCELAIRE

Analysant le parcellaire existant, on observe une cohabitation entre différentes logiques superposées sur le même territoire. D'origines agricoles, les parcelles suivent une logique Nord-Oeuat / Sud-Est plus en lien avec la topographie qu'avec la logique des tracés routiers actuels. Cette cohabitation produit un paysage particulier quand on transite sur l'avenue 14 avril, produisant un contexte de non-alignement entre les voies principales et les bâtiments donnant sur elles. On se retrouve dans un paysage opposé au centre-ville où les constructions suivent les tracés de rues, créant un paysage cadré de l'espace rue

PAYSAGE

En opposition à la compacité du centre de Renens, les constructions isolées de cette zone occupent un territoire en transformation. Ce contexte parle d'une zone en mutation où de nouvelles constructions apparaissent, occasionnant des situations d'harmonie et de conflit dans un même environnement. Le projet se propose comme un trait d'union entre l'espace urbain minéral de l'avenue 14 avril et l'espace végétal anciennement agricole, permettant une fusion harmonieuse des deux caractères environnant la parcelle.

Se situant au centre de la parcelle, les trois volumes se posent sur un paysage en transition entre les textures minérales et végétales. Produisant une dilatation de l'espace du trottoir, l'élément donnant sur l'avenue affirme sa présence avec un aspect fortement minéral, en lien avec les textures urbaines. En opposition, du pourtour des bâtiments voisins jusqu'à l'intérieur de la parcelle, un paysage végétal se prolonge et vient s'y mélanger.

Cette atmosphère du jardin dirigé vers le Sud aménage un lieu détaché de l'avenue, permettant aux enfants et adolescents de trouver un espace adapté à leur perception, mettant en valeur les origines et la mémoire sur lequel le projet s'implante, produisant ainsi une ouverture vers un paysage accueillant.


Coupe **1.500**


FORME URBAINE

« Dans un secteur aux constructions isolées, le projet présente une volumétrie à l'échelle des ouvrages voisins, contenant l'échelle domestique du quartier. »


PARCELAIRE

« Territoire sur lequel diverses règles se superposent: le parcellaire d'origine agricole cohabite avec le tracé routier de l'avenue 14 avril. »


PAYSAGE

« Le projet donne une continuité à l'atmosphère végétale de la zone. A l'intérieur de la parcelle, un jardin matérialise une atmosphère accueillante pour les enfants. »

Foyer et Garderie Sainte Famille - **TETRIS**



DETAIL FAÇADE 1.50

I. COMPOSITION TOITURE: Substrat végétal - panneaux photovoltaïque / couche de rétention / étanchéité bi-couche / isolation thermique / pare-vapeur / dalle en béton armée coulée sur place / faux-plafond absorbant acoustique en plâtre perforé II. COMPOSITION DALLE: Revêtement en linoleum / chape ciment avec chauffage au sol à basse température / isolation thermique et phonique / dalle en béton armée coulée sur place / faux plafond absorbant acoustique en bois III. COMPOSITION FAÇADE: Revêtement en crépi / cadre fenêtre en bois avec triple vitrage / protection solaire avec stores en toile / mur porteurs en béton armé coulé sur place / finition intérieure peinte IV. COMPOSITION FAÇADE RDC: Revêtement en crépi / cadre fenêtre en bois avec triple vitrage / protection solaire avec stores en toile / mur porteurs en béton armé coulé sur place / finition intérieure peinte / socle en pièces de béton pré-fabriqué V. AMENAGEMENTS EXTERIEURS: Plateformes en bois sur fondations en béton armé / Terre végétale engazonnée / surfaces en sable stabilisé / bac à sable zone de jeu pour les enfantes / surfaces en béton perméable pour zones de jeu du foyer / saute-de-loup en béton armé coulé sur place











SYSTEME CONSTRUCTIF

Le système constructif propose une continuité de la logique existante du centre-ville de Renens. Basé sur une logique de murs porteurs, les façades contiennent une variation d'ouvertures, embrasures, volets et textures en crépi avec une variation chromatique. Le projet récupère l'échelle domestique du quartier à partir d'une structure aux murs porteurs en béton et finition en crépi, disposant d'ouvertures aux dimensions variables.

Les embrasures des fenêtres captent l'esprit dynamique du centre-ville par des changements de positionnement sur la façade ainsi que par des variations dans leurs dimensions. Les cadres en bois, dans les étages de la garderie, arborent une largeur plus importante que les deux étages pour le foyer, apportant un dégradé vertical à la façade.


"Bâtiment avoisinant" "Foyer"

COMPOSITION DES VOLUMES AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Comme un jeu de glissement entre des volumes, le projet propose une composition en trois volumes reprenant l'échelle de la maison familiale de l'association Sainte Famille. Un décalage entre ce volume original et celui des années 70 crée l'accès à l'intérieur. Le projet capte l'échelle domestique du quartier ainsi que du volume ancien pour façonner trois volumes déplacés entre eux, produisant une permeabilité intérieure-extérieure.



Du côté de l'avenue, un élément s'avance pour créer les accès principaux, ainsi que les accès secondaires provenant du parking situé au Sud. Sur le jardin, les glissements des volumes engendrent une permeabilité entre les distributions intérieures et le jardin.

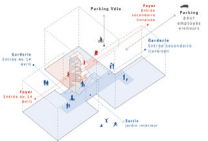
Implantée au centre de la parcelle, la volumétrie distribue et hiérarchise les aménagements extérieurs. Les accès publics se situant dans le volume donnant sur l'avenue 14 avril tandis que les zones dédiées à la garderie et au foyer se trouvent à l'intérieur de la parcelle donnant au Sud. A partir d'une série de surfaces en gazon, sable et plateformes en bois, les espaces destinés à la garderie s'étalent au Nord-Ouest, créant un jardin végétal à l'abri des nuisances de l'avenue. Sur le côté Sud, l'espace de jeu et les lieux de partage destinés au foyer se nichent dans ce passage végétal à l'intérieur de la parcelle, reprenant l'atmosphère existante du tissu des villas de Renens.

La stratégie des volumes permet donc de garder une échelle domestique à partir de la décomposition du programme en trois petits éléments et en même temps de distribuer les aménagements extérieurs selon les besoins de chaque programme. Il en résulte une solution compacte qui permet de libérer des espaces extérieurs de qualité, assurant un rapport des enfants et des adolescents avec le paysage végétal.



DISTRIBUTION PROGRAMME CIRCULATIONS

Le projet concentre tout le programme dans un même bâtiment, garantissant en même temps un fonctionnement efficace et un degré de privacité adapté aux différents utilisateurs. La garderie, située sur les deux premiers étages, possède un lien direct avec le jardin à l'intérieur de la parcelle. Sur les deux étages suivants se situe le foyer, qui offre un lien visuel de l'intérieur vers la végétation extérieure, tout en conservant un niveau de privacité majeur. Entre les deux, en accédant par le volume donnant sur l'avenue, un escalier assure les distributions verticales pour le foyer ainsi que pour l'évacuation en cas d'incendie. Dans les étages de la garderie, un deuxième escalier permet le lien entre les étages tout en apportant un fonctionnement interne fluide et sans interférences.



Sur la façade Sud du volume donnant sur l'avenue, s'ouvrent deux accès (un accès par affectation) provenant du parking. Au rez-de-chaussée, un passage à travers l'administration du foyer et de la garderie assure le fonctionnement unitaire de l'institution, permettant aux employés d'aller d'un côté à l'autre sans entraves.

L'appartement des Sœurs se situe au premier étage, au centre de l'institution, assurant un même temps une connexion avec la garderie et avec le foyer. Etant donné sa position centrale, celci permettra une facile adaptation du programme en cas de départ des Sœurs de l'institution.



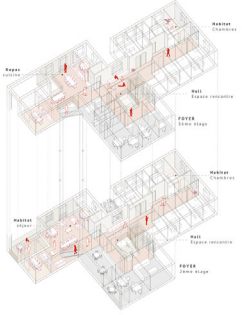
ESPACES INTERIEURS DU FOYER

Les espaces intérieurs sont configurés de telle manière qu'ils offrent le privacité nécessaire aux enfants et adolescents tout en favorisant le partage et la coopération entre les seize personnes habitant dans l'institution.

L'espace des chambres se situe dans le volume plus au Nord, avec une unité de huit chambres par étage assurant un degré de privacité adéquat. En contre-partie, dans le volume Sud sur les deuxième et troisième étages, les lieux de prise des repas et de vie sont connectés avec un escalier dédié et ouvert aux deux unités, permettant partage et rencontre parmi les seize enfants et adolescents: au deuxième étage se trouve l'espace de vie commun et au troisième étage l'espace salle à manger, où les repas peuvent être pris par groupes ou en réunissant tout le monde. Ces lieux sont ouverts en on sol et même espace pour les deux unités, mais peuvent aussi éventuellement être séparés par le déplacement du mobilier. Cette stratégie propose une polyvalence des espaces laissant libre aux utilisateurs le choix du degré de partage nécessaire pour chaque occasion.

Entre la zone de vie et celle des chambres, sur chaque étage, s'ouvre un large hall qui offre un lieu d'échange entre les personnes de la même unité. Ouvert sur le jardin, cet espace va plus loin que d'être un simple couloir: il est un espace calme de rencontre, favorisant la vie en communauté.

En complément de ces espaces, dans le volume Nord se trouvent l'administration et les salles communes du deuxième étage, qui se raccordent directement aux circulations verticales, permettant le déplacement fluide des utilisateurs.



Foyer et Garderie Sainte Famille - **TETRIS**



3 e

1. administration et direction
3. encadrement, visites, communauté, loisirs
4. habitat



3ème étage **1.200**



"vue intérieure de l'espace séjour dans le foyer"

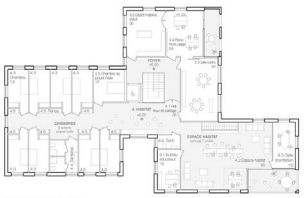
Légende **Foyer**

0. entrée
1. administration et direction
2. personnel
3. encadrement, visites, communauté, loisirs
4. habitat
5. économie domestique, stockage, technique

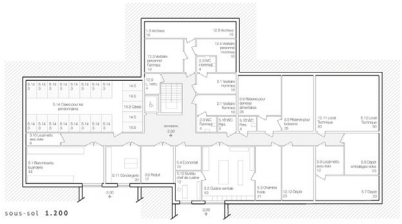


2 e

3. encadrement, visites, communauté, loisirs
4. habitat



2ème étage **1.200**



sous-sol **1.200**



Façade Nord Av. 14 Avril **1.200**



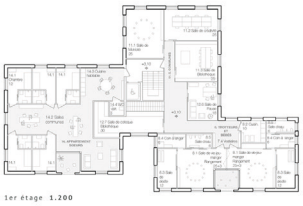
Façade Est **1.200**

Foyer et Garderie Sainte Famille - **TETRIS**



1 e

8. trotteurs et bébés
11. salles communes
12. administration / encadrement
14. appartement des soeurs



1er étage **1.200**



"vue intérieure de l'espace de vie pour les trotteurs et bébés"

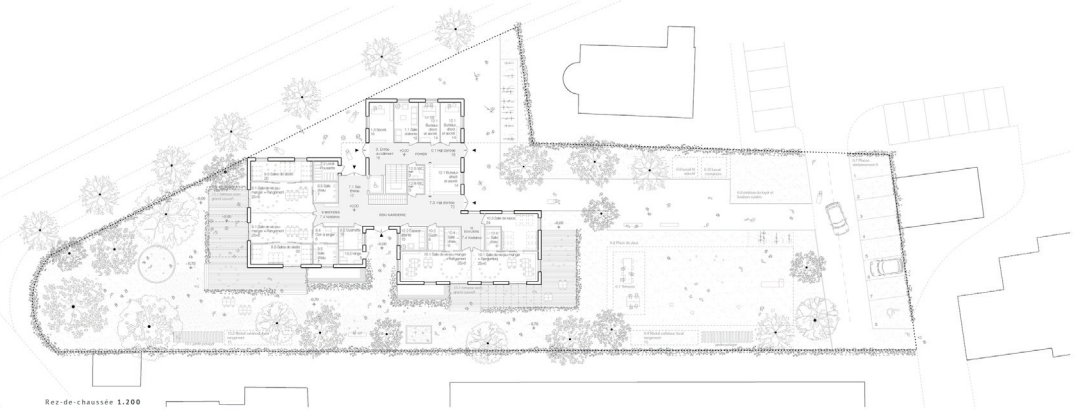
Légende **Garderie**

7. entrée / vestiaires
8. trotteurs et bébés
9. moyens
10. ecoliers
11. salles communes
12. administration / encadrement
14. appartement des soeurs

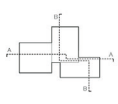


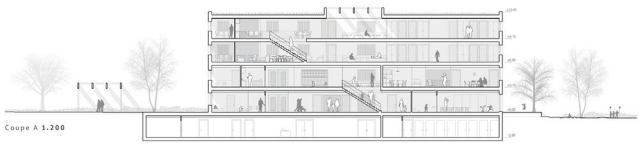
R d c

0. entrée
1. administration
7. entrée / vestiaires
9. moyens
10. ecoliers
12. administration / encadrement



Rez-de-chaussée **1.200**





Coupe A **1.200**



Coupe B **1.200**

Projet n° 33
Ensemble
4e rang - 4e prix

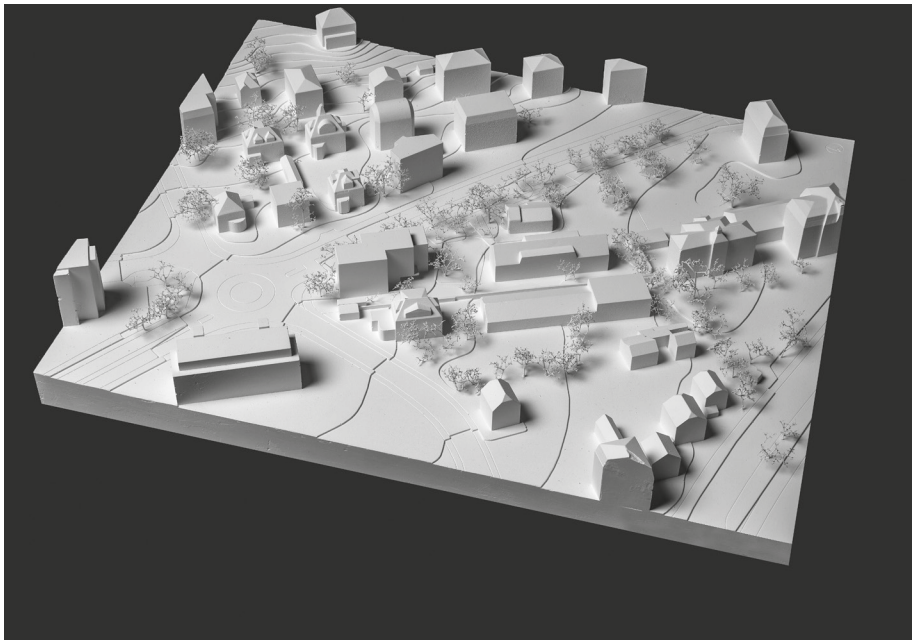
Le projet sépare le programme en deux entités bâties. Le foyer s'établit en un volume vertical et occupe la « proue » de la parcelle en assumant une position urbaine, tandis que la garderie s'installe au cœur de celle-ci, dans un bâtiment long et bas. Le jury souligne la qualité de cette implantation et la finesse du traitement volumétrique : le bâtiment de tête, par une série de décrochements, parvient à se raccorder à l'avenue du 14-Avril tout en observant la même direction que le bâtiment arrière.

Une conséquence de cette implantation consiste en la définition d'un pourtour, qui ne permet pas aux différents usages prévus par les aménagements extérieurs de se développer avec aisance. La proximité de la rampe d'accès au parking qui longe la garderie et porte préjudice à celle-ci, en est un symptôme.

Le foyer présente une organisation du rez-de-chaussée cohérente ; son caractère traversant, avec une entrée sur le carrefour et un accès au jardin, est apprécié. Si le caractère domestique des unités de vie est agréable, l'organisation des étages manque de rationalité, particulièrement parce qu'il ne profite pas de la répétitivité programmatique des unités de vie. Ainsi, le 2e et le 4e étage (étages de chambres) diffèrent dans leur organisation et sont inéquitables en termes de surface. La terrasse libérée au 4e étage et qui bénéficie d'une relation directe avec une chambre n'est pas pertinente. Les dégagements de la circulation manquent de lumière naturelle.

La garderie propose une organisation soignée et efficace du programme ; elle permet en particulier de disposer deux groupes au rez-de-chaussée, un point appréciable. Néanmoins la disposition des salles de créativité et de motricité dans un sous-sol, très insuffisamment éclairées par la cour anglaise, est très dommageable à la proposition.

Enfin, si le jury apprécie la distinction d'expression opérée sur les deux entités et juge le traitement architectural de l'édifice de tête particulièrement réussi, le traitement adopté pour la garderie ne parvient pas à convaincre ; son enveloppe très fortement vitrée pose des problèmes de gestion thermique, tandis que le caractère de pavillon est peu crédible en regard de la dimension du projet.



Giorgis Rodriguez Architectes Sàrl
1207 Genève

Collaborateurs :
Timothée Giorgis
Juan Rodriguez
Florien Bouvier
Alvise Allegretto
Cindy Lachat
Egzon Goci
Alexandre Delencre

Foyer et Garderie Sainte Famille

Ensemble



Plan situation 1/500



Coupe 1/500

IMPLANTATION - CARACTERE

De manière sensible à l'esprit du lieu caractérisé par des constructions du début du 20ème siècle et aux spécificités de la parcelle, il apparaît pertinent de construire deux bâtiments distincts répondant aux deux entités fonctionnelles du foyer et de la garderie.

Le volume du nouveau foyer se place en tête de la parcelle, sur le carrefour, il assume son rôle ouvert sur la ville. Sa forme articulée génère des façades de hauteur et de longueur similaires aux autres constructions historiques du contexte. Le caractère résidentiel et domestique des maisons voisines est repris pour le foyer, afin de construire un lieu accueillant, familier, à l'image d'une habitation collective "comme les autres". La garderie prend place dans le jardin du nouveau foyer, dans un volume pavillonnaire allongé, directement en contact avec la végétation. Les deux volumes définissent une cour commune au centre de la parcelle. Un dialogue prend place entre deux bâtiments différents, cultivant des liens de familiarité et un esprit commun d'appartenance.

Afin de satisfaire le Règlement du plan d'extension de la Commune de Renens, la parcelle est subdivisée en deux et un régime différent est appliqué aux deux nouvelles parcelles. Le foyer est situé en zone d'ordre contigué dans un lieu où l'orientation principale des bâtiments voisins de référence n'est pas parallèle à l'alignement demandé sur l'Avenue du 14-Avril. La forme articulée en trois corps de bâtiment décalés sur une profondeur de 15 mètres permet de respecter les différentes contraintes et de définir une position précise du foyer par rapport au contexte. Les décalages de la forme en plan et en coupe, donne l'impression d'un volume compact de petite dimension, au profit d'un grand jardin.

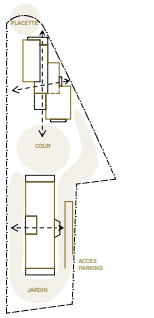
En contrepoids de la forme décalée et verticale du nouveau foyer, le volume de garderie est rectangulaire et horizontal, mais avec un toit à deux pans à l'image d'une dépendance ou d'un atelier dans une cour.

La répartition du programme dans deux bâtiments distincts, avec un nouveau foyer situé à distance du foyer actuel, permettrait de réduire la durée de la délocalisation en réalisant le projet en deux étapes : une première avec la construction du nouveau foyer et une deuxième avec la démolition des bâtiments existants et la construction de la garderie et du parking.

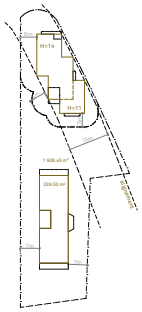
L'entrée publique au foyer se fait depuis une placette sur le carrefour. Une deuxième entrée latérale, plus discrète, définie par un des décalages du volume, permet un accès direct à l'escalier et l'ascenseur sans passer par l'administration. Cette seconde entrée peut être utilisée le soir et les week-ends par les enfants ou les parents occupant le studio.

Un autre décalage du volume au sud permet de définir un grand couvert extérieur de transition entre le foyer et la cour. Un parcours traversant permet de voir et d'accéder directement au jardin depuis les deux entrées du foyer ainsi que depuis la garderie. Le bâtiment du foyer présente plusieurs orientations. Les façades se déroulent autour du volume de manière unitaire et continue.

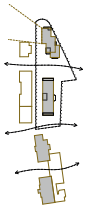
Le parking souterrain est placé sous la cour, au centre du site, et il permet de desservir en sous-sol le foyer et la garderie. De sorte à ce que les véhicules n'entrent pas en conflit avec les enfants, l'accès au parking se fait depuis le parking de l'Hôtel de Ville, en limite parcellaire de l'église voisine.



Espace extérieure et relation visuelle



Implantation



Perméabilité



Foyer et Garderie Sainte Famille

Ensemble





Coupe constructive - Foyer - 1/50



Coupe constructive - Crèche - 1/50

MATERIALISATION - DURABILITE

Le système constructif proposé participe à la définition du caractère architectural complémentaire, mais différent des deux bâtiments.

Le foyer s'exprime comme un bâtiment solide, résidentiel et domestique. La morphologie décalée est structurée par cinq travées porteuses de 420 cm d'entre axe. Cette portée réduite est adéquate pour envisager une structure porteuse en bois, tant pour les façades que pour les planchers mixtes en bois apparent. L'utilisation du bois contribue à définir un caractère domestique aux espaces intérieurs.

Le revêtement de la façade du foyer est construit en céramique avec des encadrements en béton préfabriqué, nécessitant peu d'entretien. Des fenêtres en chêne verticales, allant du sol au plafond, accompagnées d'un garde-corps, confirment l'expression d'un bâtiment consacré à l'habitat. Chaque pièce voit visuellement prolongée par un petit balcon à la française.

En contrepoids du foyer, la façade en bois de la garderie contribue à définir un bâtiment léger, pavillonnaire, posé dans le jardin. La délimitation des pièces est enfilade constitue la trame porteuse du bâtiment. La structure est également en bois avec des planchers mixtes en bois/béton, permettant une hauteur statique limitée et un confort acoustique optimal.

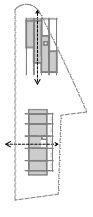
Les choix constructifs répondent également à des préoccupations environnementales. Le recours à des matériaux durables, pauvres en énergie grise, renouvelables, facilement de-constructibles, recyclables, solides et d'entretien facile sont privilégiés.

Les volumes sont compacts et les surfaces des vitrages sont limitées, afin de procurer une très bonne isolation thermique, et de limiter les pertes de chaleur. L'utilisation d'énergie renouvelable, la récupération des eaux pluviales, la ventilation nocturne estivale, ainsi que l'inertie thermique du système constructif, font partie intégrante du projet.

Finalement, le recours à des techniques simples et peu énergivores permettra d'atteindre les objectifs de performances dans le cadre d'un budget contrôlé.

SYNTHESE

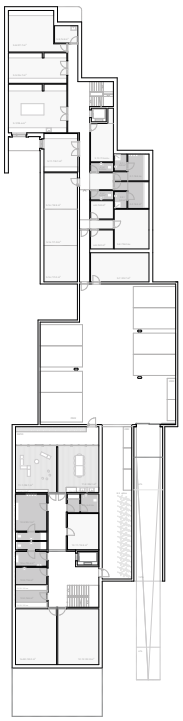
La recherche d'une cohérence d'ensemble à toutes les échelles définit un projet intégré au contexte, de caractère domestique, convivial, chaleureux et sécurisant, participant au confort des enfants accueillis et de leurs familles.



Structure porteuse

Foyer et Garderie Sainte Famille

Ensemble



Niveau -1 1/200



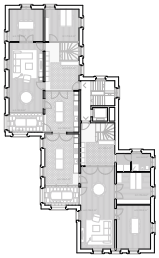
Rez-de-chaussée 1/200



Niveau + 1 1/200



Niveau + 2 1/200



Niveau + 3 1/200



Niveau + 4 1/200



Niveau + 1 1/200



Niveau + 2 1/200

ARCHITECTURE – TYPOLOGIE

Le projet se caractérise par une architecture fluide, fonctionnelle et lumineuse. Une division verticale est proposée afin de différencier les fonctions "privées" de l'habitat et les fonctions "publiques" des parties communes et de l'administration. Ces dernières occupent le rez et le premier étage. Alors que les unités de vie et le studio sont situés dans les étages.

Comme dans chaque maison, la cuisine occupe un rôle et une position centrale. Elle est située au rez-de-chaussée, à proximité des entrées principale du foyer et en relation directe avec les escaliers et l'ascenseur. Ce dispositif facilitera la prise en charge éducative lors de la préparation des repas et participera à générer une atmosphère domestique. La buanderie est également en contact avec les escaliers mais au niveau inférieur.

Un escalier situé dans une double hauteur directement après l'entrée publique permet d'accéder directement au secrétariat et à l'administration, situés au premier étage, sans prendre l'escalier principal. La salle de loisirs bénéficie d'une double hauteur lui conférant un caractère spacieux et lumineux. Elle s'ouvre sur la cour par de grandes portes fenêtres.

La forme compacte, articulée et peu profonde du bâtiment générera de courts espaces de distribution et optimalisera l'apport de lumière naturelle et les relations spatiales vers l'extérieur. L'organisation typologique regroupe les espaces techniques (escaliers, salles de bains, ...) au nord côté route et place les pièces principales (séjour, cuisine, chambres, ...) à l'abri des nuisances au sud côté jardin.

UNITES DE VIE

Les deux unités de vie sont organisées comme des appartements en duplex imbriqués. Les huit chambres de chaque unité sont regroupées sur un niveau, soit au 2ème étage pour l'unité 1 et le 4ème étage pour l'unité 2. Les chambres du veilleur et du pisqué sont situées au niveau des chambres au centre de chaque unité de vie, afin de faciliter leur mission.

Le 3ème étage regroupe les espaces de jour. C'est le niveau d'accès aux unités de vie. L'entrée se fait par un spacieux hall domestique, dans lequel se trouve le vestiaire et l'escalier menant aux chambres. Le plan présente une suite de pièces en enfilade permettant de séparer les différents usages en fonction des besoins. L'espace habitat-repas est subdivisé en plusieurs espaces : une généreuse cuisine habitable et un grand séjour d'étage sont en relation avec une loggia d'angle bi-orientée. Le bureau des éducateurs est situé à proximité du hall vestiaire et il est aussi attenant à la salle d'entretien. Une partie de la surface prévue pour l'espace habitat et repas est située à l'étage des chambres, permettant plusieurs activités simultanées. Une autre particularité de ce plan est de pouvoir mettre en relation les espaces repas des deux unités de vie pour organiser des activités communes et se réunir le jour lors des week-end et des vacances.

Le studio accueillant ponctuellement des parents se trouve au 2ème étage, avec un accès direct depuis la cage d'escalier et sans connexion avec les unités de vie.



Foyer - espace habitat et repas

Foyer et Garderie Sainte Famille

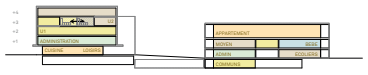
Ensemble



Façade sud - Garderie 1/200



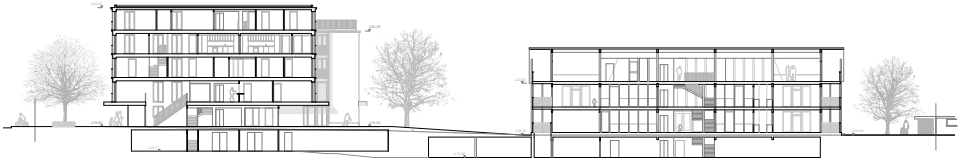
Elévation est 1/200



Organigramme



Typologie



Coupe longitudinale 1/200

GARDERIE ET APPARTEMENT DES SOEURS

Le bâtiment de la garderie est conçu à l'échelle des petits enfants. Son caractère architectural lui confère une identité clairement reconnaissable dont l'esprit se rapproche des maisons de poupées en bois. La typologie, rationnelle et efficace, place escalier et l'ascenseur au centre du bâtiment, distribuant de part et d'autre les différents groupes d'âges sur deux niveaux.

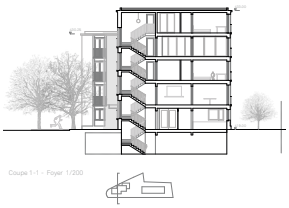
L'accès se fait par un grand hall d'entrée en relation avec un espace couvert et ouvert sur le jardin. Le principe typologique de pièces en enfilade utilisée pour le foyer est repris pour la garderie : la pièce centrale des espaces communs mène à la pièce du extérieure située au centre des unités de groupe d'âge, qui mène ensuite aux salles de vie, puis au balcon.

Les salles de vie situées dans les têtes du bâtiment disposent de vues lointaines et d'une double orientation sans vis à vis. La cuisinette laboratoire, placée au centre des unités, dispose d'une vision périphérique et fonctionne comme espace de contrôle et d'articulation.

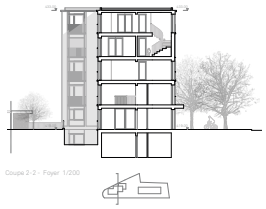
L'appartement des sœurs occupe les combles de la garderie. Un espace particulier sous le toit organise les chambres au sud et la cuisines avec vue sur l'entrée de la garderie au nord. Les salons communs occupent les deux têtes et sont prolongés de balcons sur la cour et le jardin. Bien que de taille similaire, leurs orientations solaires et leurs fonctions spécifiques (espace télévision, piano, cheminée, ...) permettent de les différencier.



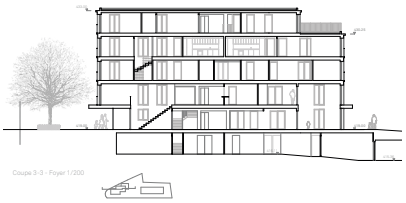
Garderie - vestiaire



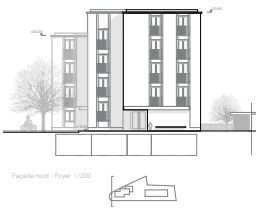
Coupe 1-1 - Foyer 1/200



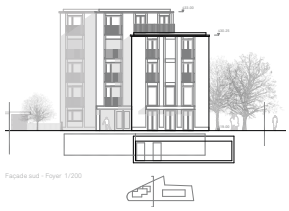
Coupe 2-2 - Foyer 1/200



Coupe 3-3 - Foyer 1/200



Façade nord - Foyer 1/200



Façade sud - Foyer 1/200



Façade ouest - Foyer 1/200

Projet n° 22
MOSAIQUE
5e rang - 5e prix

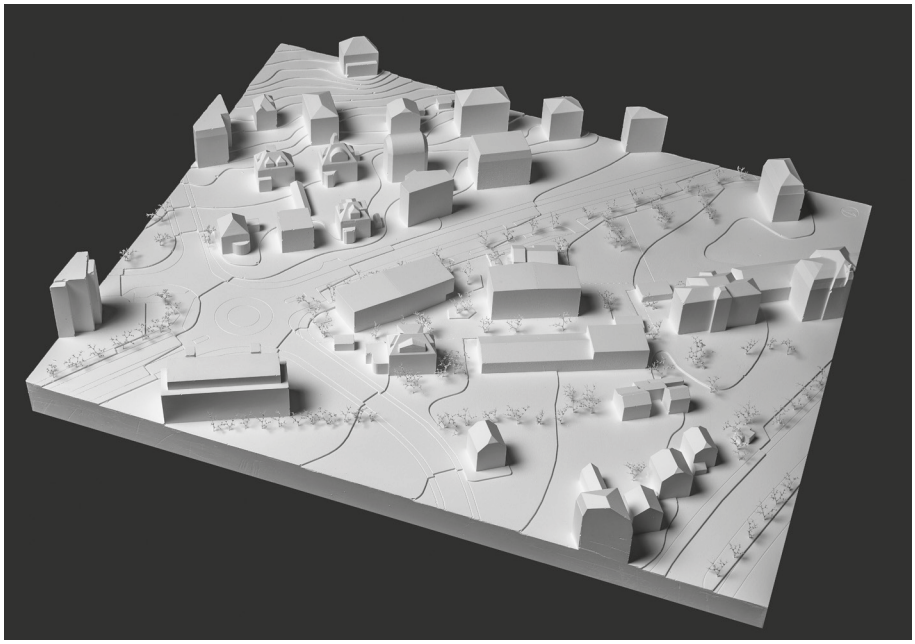
Les deux volumes s'intègrent de manière équilibrée dans la parcelle. Celui dédié au foyer se positionne le long de l'avenue du 14-Avril et se distingue par sa faible hauteur avec deux niveaux sur rez-de-chaussée. Le bâtiment de la garderie, avec ses trois niveaux sur rez-de-chaussée, s'intègre harmonieusement dans le contexte urbanistique environnant. La place d'accueil commune aux deux structures, accessible depuis l'avenue du 14-Avril, permet de lire l'institution comme une seule entité. Depuis cette place on accède aux deux entrées couvertes qui se font face. Les deux bâtiments sont reliés par un sous-sol. La relation souhaitée entre les locaux communs situés au rez-de-chaussée et l'espace extérieur n'est malheureusement pas proposée de manière généreuse dans ce projet. La faible hauteur des volumes implique une emprise au sol plus importante que la moyenne, limitant les espaces extérieurs.

Les locaux communs du foyer sont prévus au rez-de-chaussée, en prolongation du hall d'entrée. A partir du premier étage, les unités d'habitation sont organisées en duplex avec toutes les chambres au 2e étage. Cette disposition efficace manque de zones lumineuses et accueillantes pour la vie de l'unité au niveau des chambres. La distribution verticale sécurisée entre le rez-de-chaussée et le 1er étage ne se prolonge pas au 2e étage. Le niveau des chambres ne dispose pas d'issue de secours. L'emplacement au nord et la petitesse des loggias prévues pour chaque unité au 1er étage rendent leur utilisation difficile.

Au rez-de-chaussée de la garderie se trouvent l'accueil et les locaux pour les écoliers. La répartition des locaux se répète de manière quasi identique sur les deux autres niveaux supérieurs pour les groupes des moyens et des trotteurs/bébés. L'organisation du plan des unités de la garderie ne tient pas compte des contraintes du fonctionnement interne (p. ex. vestiaire à l'autre bout de l'entrée de chaque unité). Au troisième étage se trouve l'appartement de la congrégation des Sœurs qui est accessible par la distribution verticale de la garderie. Les loggias proposées pour la garderie sont, comme celles du foyer, peu utilisables.

Dans l'ensemble ce projet présente des valeurs en surface et en volume supérieurs à la moyenne. L'apparence neutre, à l'extérieur et l'intérieur, proposée avec des matériaux en béton et en crépis gris, ne présente pas le caractère domestique souhaité.

Les espaces extérieurs, de taille réduite, sont décomposés en surfaces fragmentées tant par leurs revêtements que par leurs affectations. L'utilisation des terrasses prévues pour les différentes entités semble difficilement envisageable en prolongation des locaux communs.



Atelier d'architecture JF Moullet
1728 Rossens

Collaborateurs :
Jean-François Moullet
Maxime Moullet
Alexandra Sottas
Laurent Aeby



MOSAIQUE

INTRODUCTION

L'association Sainte Famille a été crée en 1916 par le curé de la paroisse de Renens. Le but de cette association était d'accueillir des enfants orphelins ainsi que des enfants de familles italiennes émigrées en Suisse pour leur scolarisation. La mosaïque est un art décoratif qui consiste à assembler des fragments de galets ou de verre dans le but de former un ensemble afin d'aboutir à une multitude de motifs. La fondation Sainte Famille propose la cohabitation de plusieurs types de résidents avec une garderie, un foyer et un appartement pour les sœurs. Le projet MOSAIQUE image cette diversité d'affectations, de culture et d'âge, menant à un ensemble homogène qui répond aux principes fondamentaux de la fondation.

IMPLANTATION

L'institution est située au cœur de la ville de Renens, à proximité des transports publics, des commerces et des écoles, le long de l'avenue du 14 avril. L'institution jouit d'une implantation parfaite pour l'intégration sociale de ces résidents, permettant ainsi une autonomie adéquate au développement des enfants accueillis.
Le projet propose une implantation de deux volumes distincts et compacts, à l'échelle du contexte bâti existant. Au sud, un bâtiment de quatre niveaux englobe l'ensemble du programme dédié à la garderie et l'appartement des sœurs. Au nord, un volume sur trois niveaux propose l'intégration des espaces dédiés au foyer. Chaque bâtiment est implanté de façon précise et reprend des orientations fortes. Le foyer reprend l'alignement de la rue du 14 avril et la garderie s'implante parallèlement à la parcelle nord-ouest. Un angle est donné aux façades intérieures afin de créer une rupture et permettre une articulation fluide et efficace des espaces extérieurs.



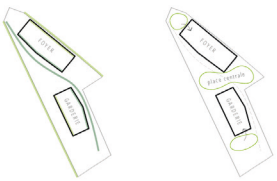
ORGANISATION

Les trois affectations différentes du programme permettent le développement de trois typologies, reprenant ainsi l'image d'une mosaïque.
L'accès à la garderie se fait depuis l'espace extérieur commun aux deux entités. Le programme est réparti sur 4 niveaux. Au rez-de-chaussée, des locaux administratifs et publics permettent un accueil efficace pour les enfants et les parents. Un accès secondaire traversant permet d'accéder aux espaces extérieurs, évitant ainsi le contact direct avec les résidents du foyer. Les étages séparent les degrés d'âge avec les écoliers en bas, les moyens au 1er étage et les bébés trotteurs au 2ème étage. Une circulation en z permet des apports de lumière dans les espaces de distribution et permet une répartition efficace du programme. L'appartement des sœurs se situe au dernier étage et offre des espaces généreux de qualité avec deux grandes loggias de part et d'autre du bâtiment. L'accès au logement se fait à l'arrière de la parcelle et propose une circulation verticale indépendante, faisant également office de voie de fuite.

L'accès principal du foyer se fait également depuis l'espace extérieur commun. Le programme est réparti sur 3 niveaux. Au rez-de-chaussée, les locaux administratifs, la cuisine, et les locaux communs aux deux unités sont répartis habilement pour offrir un lieu de travail agréable à ses utilisateurs. Deux accès secondaires vers l'extérieur permettent un maximum de fluidité et d'indépendance pour les résidents. L'espace de la salle d'attente fonctionne comme une zone d'attente et de rencontre et permet un contact direct avec la cuisine, élément important pour les résidents. A l'étage, un espace central permet de distribuer les deux unités mais également d'offrir une salle de séance et une chambre parents. Chaque unité de vie s'organise en duplex, afin de proposer aux résidents une typologie de logement avec une partie jour au niveau inférieur et une partie nuit à l'étage. L'espace habitat sanitaire en trois parties dont chacune peut être closionnées en cas de besoin. Le bureau de l'éducateur et la chambre de veille sont subtilement positionnés afin d'avoir un contrôle optimal sur les résidents. La proximité des unités est également un atout certain pour le bien-être et la sécurité des éducateurs. A l'étage une connexion entre les deux parties nuit est possible mais uniquement pour les responsables.







ENVELOPPE ET MATERIALITE

L'analyse approfondie du site et de ses abords a révélé les qualités architecturales et constructives des bâtiments typiques de la fin du XIXème siècle et du début du XXème siècle. Le bâtiment existant, réalisé en 1913, a tout de même su garder, malgré les extensions suivantes, un intérêt certain, notamment dans son principe constructif mais également dans ses façades et sa matérialité.
Le projet MOSAIQUE reprend les thèmes principaux, à savoir la façade minérale, les embrasures massives et les volets. Une réinterprétation contemporaine de ces trois principes propose des façades homogènes et efficaces du point de vue architecturale mais également énergétique et constructive. Un système de volets perforés fixes et coulissants crée un jeu subtil en façade, mais fait également office de pare soleil afin d'éviter la surchauffe à l'intérieur du bâtiment. Un rideau, dans les embrasures intérieures, permettra d'obscurcir les espaces intérieurs.

AMENAGEMENTS EXTERIEURS

Les aménagements extérieurs proposés répondent subtilement aux contraintes engendrées par la confrontation de deux types de résidents. Les réflexions ont été faites de manière à offrir de généreux espaces privatifs pour chaque bâtiment, mais également une grande place centrale commune, faisant office de liaison entre les deux entités. L'accès principal, piétonnier, se fait depuis la rue du 14 avril, sur une généreuse place. Deux grands bacs arborisés permettent d'articuler le site, le premier ayant pour effet de canaliser les résidents vers leur entrée respective. Cet espace central propose une surface en pavés permettant ainsi la réalisation d'activités diverses et variées, notamment l'apprentissage du vélo. Elle pourrait également permettre l'organisation de festivités communes à la fondation. L'accès pour les véhicules motorisés se fait depuis le parking de l'hôtel, au sud de la parcelle. De là, un sentier lie les deux extrémités du site, en suivant de manière fluide le biais des façades. La façon dont ont été modelés les aménagements extérieurs a permis la création de plusieurs espaces et sous-espaces privés. Au sud, la garderie dispose d'un espace extérieur privatif et coupé de tout contact spatial et visuel avec le foyer. Un accès secondaire à l'arrière du bâtiment permet aux enfants d'y accéder sans passer par l'accès principal du bâtiment et évite ainsi d'entrer en contact direct avec les résidents du foyer.
Depuis la place centrale, l'aménagement d'un terrain multisports crée une limite fictive et délimit clairement les essoaces privés au foyer. De là, un chemin permet d'accéder à deux entrées secondaires mais surtout à une généreuse place au nord de la parcelle, permettant ainsi de générer une atmosphère relaxante et apaisante d'une maison dans un jardin.

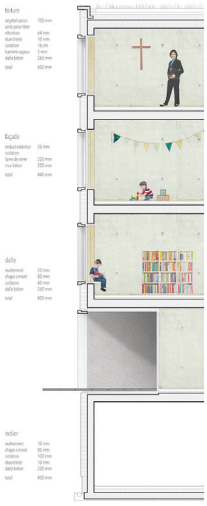
ENERGIE

La volumétrie compact des bâtiments est efficace du point de vue énergétique. Une laine minérale épaisse est prévue et permettra une isolation thermique adéquate afin de respecter les normes actuelles en vigueur. Les pans de la toiture pourront être utilisés pour accueillir des panneaux solaires photovoltaïques et thermiques pour la production d'électricité et d'eau chaude sanitaire. Les volets coulissants permettent de réguler facilement et de manière efficace les apports solaires. La production d'énergie sera renouvelable, assurée par une pompe à chaleur ou un chauffage à distance si le développement futur du quartier le permet.

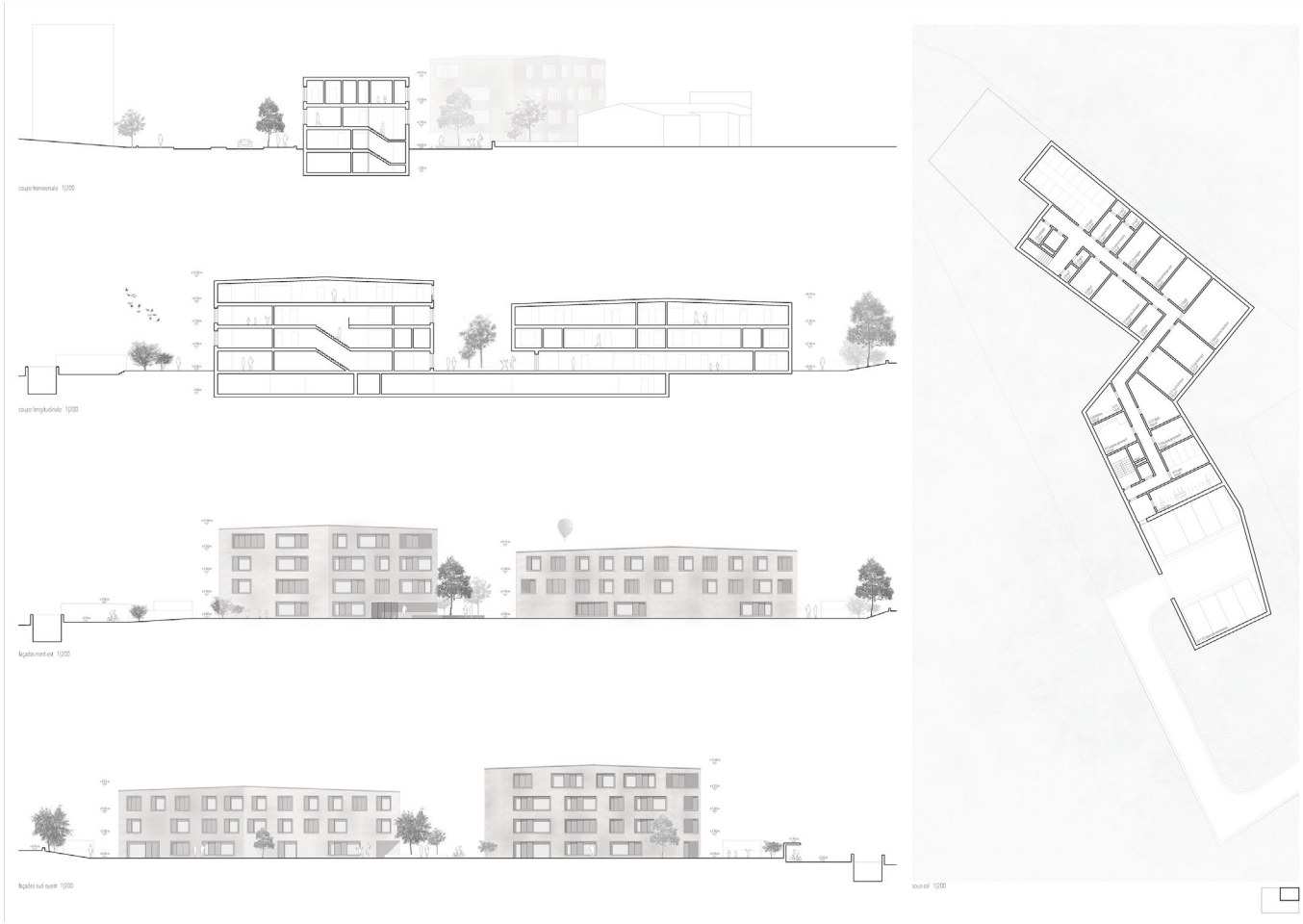


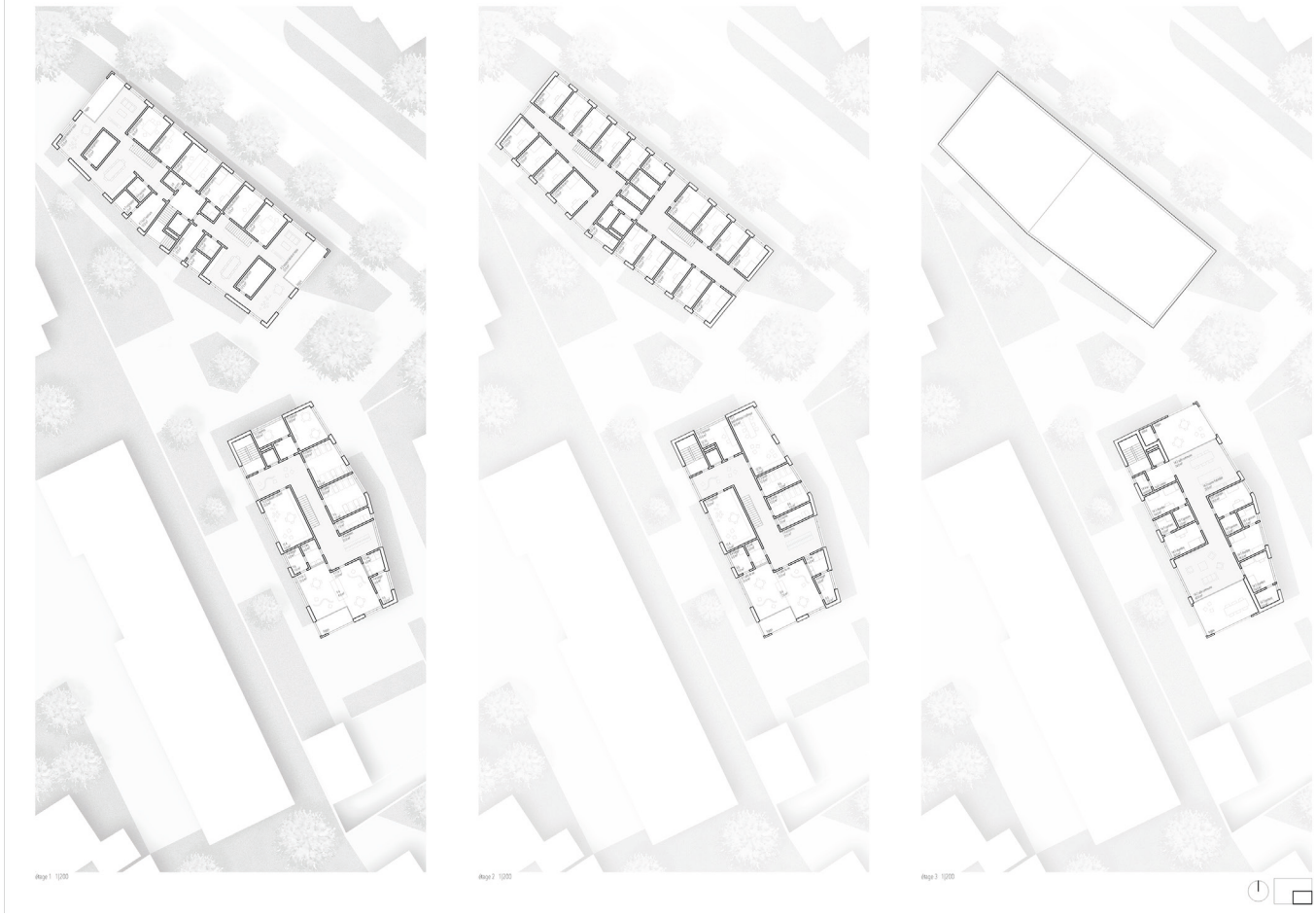
Façade 1\50


Plan 1\50


Coupe 1\50




coupe transversale 1/200
coupe longitudinale 1/200
façades nord est 1/200
façades sud ouest 1/200
sous-sol 1/200


étage 1 1/200
étage 2 1/200
étage 3 1/200

Projet n° 20
Zak & Loly
6e rang - 1re mention

L'implantation est fondée sur la définition d'une cour centrale rectangulaire séparant deux volumes bâtis. Le premier, de forme irrégulière, abrite la garderie et s'implante en front de l'avenue du 14-Avril, tandis que la deuxième se dispose au fond de la parcelle en tenant une distance régulière à ses limites.

Le jury apprécie particulièrement la « définition par le vide » des volumes bâtis du projet ; la cour offre une solution pertinente à la réunion souhaitée entre les deux parties du programme et qui peut ainsi être modulée. La singularité de l'approche urbanistique consiste par ailleurs en la proposition d'une venelle intérieure qui, s'appuyant sur le réseau piétonnier alentour, assure un accès sécurisé et un rattachement au quartier. La qualité des espaces extérieurs est cependant nuancée par les places de parking qui jouxte le bâtiment du foyer.

Le foyer présente une organisation satisfaisante et agréable des unités de vie, avec notamment la proposition d'un palier commun, mais révèle néanmoins dans une deuxième analyse des problèmes fonctionnels au dernier niveau.

La garderie s'établit dans un bâtiment dont la forme en papillon, subordonnée à la cour, s'avère très contraignante pour l'organisation du programme. Les angles et pointes générées par cette géométrie sont subies par les différents locaux et l'adaptation au cas par cas des unités de la garderie dans le plan polygonal ne fait pas ressortir une conception spatiale d'ensemble. Le système distributif déployé est peu synthétique et ajoute encore de la confusion à l'organisation spatiale.

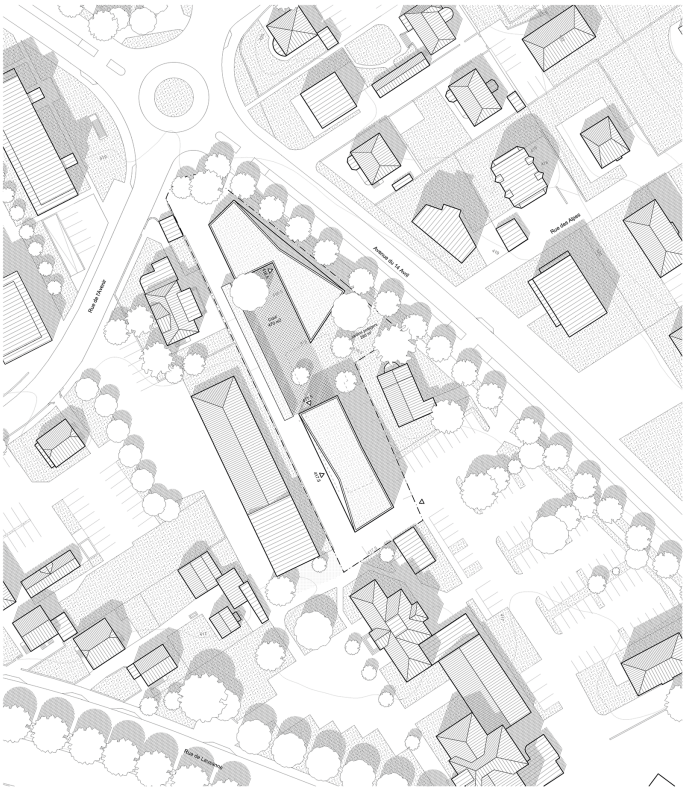
Enfin, si l'expression proposée convient très bien à la situation intérieure de la parcelle, elle semble moins adéquate au caractère urbain de la rue du 14-Avril ; elle trahit un projet trop tourné sur l'intérieur et ignorant la route. D'autre part le changement du rythme de façade sur les différents étages paraît forcée et donne à l'ensemble une expression complexe, encore renforcée par des subtilités volumétriques qui n'apportent rien au projet et sont jugées quelque peu « formalistes ».



TRIBU architecture SA
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Guillaume Sandoz
Mathieu Hofer
Téo Golay
Victor Muller
Lya Blanc
Alvaro Varela





Plan de situation 1/500



Coupe longitudinale AA' 1/500

Une logique Renanaise

A la rencontre de deux géométries, le nouvel ensemble Sainte Famille réaffirme **l'orientation historique** des rues de Rennes.

Par la création d'une **venelle** à l'ouest connectant désormais ce lieu de vie de l'enfance au reste de la ville et de ses équipements (école, salle de gym, etc.),

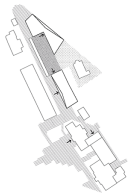
il s'inscrit dans le **réseau de ruelles** piétonnes qui caractérise le centre de Rennes. L'entrée publique du foyer se fait directement depuis la venelle, alors que l'entrée quotidienne ainsi que celle de la garderie se font depuis une cour collective au centre. Un **jardin arboré**, prolongeant celui de l'église, constitue le filtre côté avenue.



Deux bâtiments autour d'une cour

Les deux programmes distincts, foyer et garderie, possèdent chacun leur bâtiment, situés de part et d'autre d'une **cour commune**, néanmoins divisible. La terrasse des trotteurs et des plus petits fait face à la galerie couverte du foyer. L'orthogonalité de la cour influence l'orientation des espaces intérieurs.

Toutes deux éclairées de lumière naturelle, les circulations verticales de ces bâtiments offrent des **dilatations** généreuses pour s'habiller, attendre, discuter ou jouer, devenant ainsi des lieux de vie à part entière.

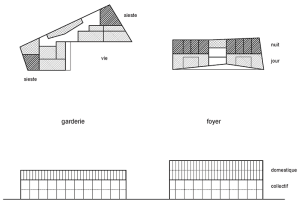


Garderie

Par un accès facilité, les espaces de vie de la garderie **s'ouvrent sur la cour** et se déploient dans les deux premiers niveaux, tandis que l'appartement des soeurs et l'administration se situent au calme du dernier étage avec des **accès distincts** de celui des enfants.

Foyer

Les espaces de vie commune et la cuisine profitent d'un accès de plain-pied. Dans les étages supérieurs, une **partition jour-nuit** claire permet aux salons de bénéficier d'une **double hauteur** au sud. Organisées en **duplex**, les deux unités de vie peuvent facilement être reliées grâce au vestibule et au balcon communs.



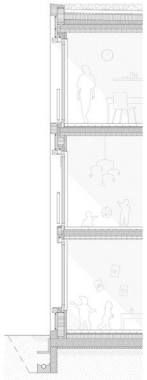
Unité et superposition

Le rythme régulier de la **modénature en bois unifie** ainsi les deux bâtiments en les enveloppant de manière indifférenciée.

En façade, **deux trames** se superposent pour distinguer les espaces à vocation collective, avec de larges ouvertures, et les étages plus domestiques, dont la trame est plus resserrée. La perception verticale du bâtiment est renforcée par des ouvertures en double hauteur.

L'intimité des logements est affirmée par les plis de chaque bâtiment créant ainsi des balcons, au nord pour l'un dans une logique de mise en retrait, au sud pour l'autre.





Composition de la toiture

- Végétation semi-extensive	
- Substrat végétal	100 mm
- Feutre de protection drainant	38 mm
- Lés bitumeux en bisame polyester	
- Isolation thermique	160 mm
- Isolation thermique de pente	moy. 60 mm
- Pare-vapeur	
- Dalle mixte béton / CLT	140+100 mm
Total	675 mm

Composition de la façade

- Panneau lambrissage avec lattage horizontal préfabriqué	20-45 mm
- Lattage vertical 30/50 mm	30 mm
- Contre-lattage 30/50 mm	15 mm
- Caisson préfabriqué pariteur, isolation thermique	180 mm
- Pare-vapeur	
- Ossature légère métallique, solives	50 mm
- Panneau bois	15 mm
Total	330 mm

Composition du plancher

- Revêtement linoleum	
- Chape flottante avec chauffage par le sol	80 mm
- Isolation contre les bruits d'impact	40 mm
- Dalle mixte béton/tôt	140+100 mm
Total	360 mm

Composition du radier

- Revêtement linoleum	
- Chape flottante avec chauffage par le sol	80 mm
- Isolation contre les bruits d'impact	40 mm
- Radier	240 mm
- Isolation thermique	120 mm
- Béton propreté	50 mm
- Gravier drainant	
Total	550 mm



Jouer, attendre, s'habiller dans le vestibule de la garderie



Echanger, rêver, s'isoler dans la multitude d'espaces des unités de vies

Construction et développement durable

Le bois comme **matériau local** constitue la majorité de la structure. L'usage du **béton est limité**, les émissions de carbone sont réduites.

Le travail avec des systèmes de **préfabrication** favorise un chantier efficient qui répond aux attentes de mutations rapides du maître d'ouvrage.

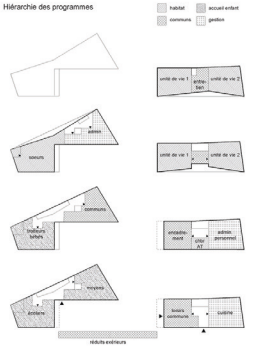
La **toiture végétalisée** apporte protection thermique et biodiversité à la ville, tout en permettant la rétention d'eau. Une combinaison avec des panneaux solaires et photovoltaïque participe à la production d'énergie.

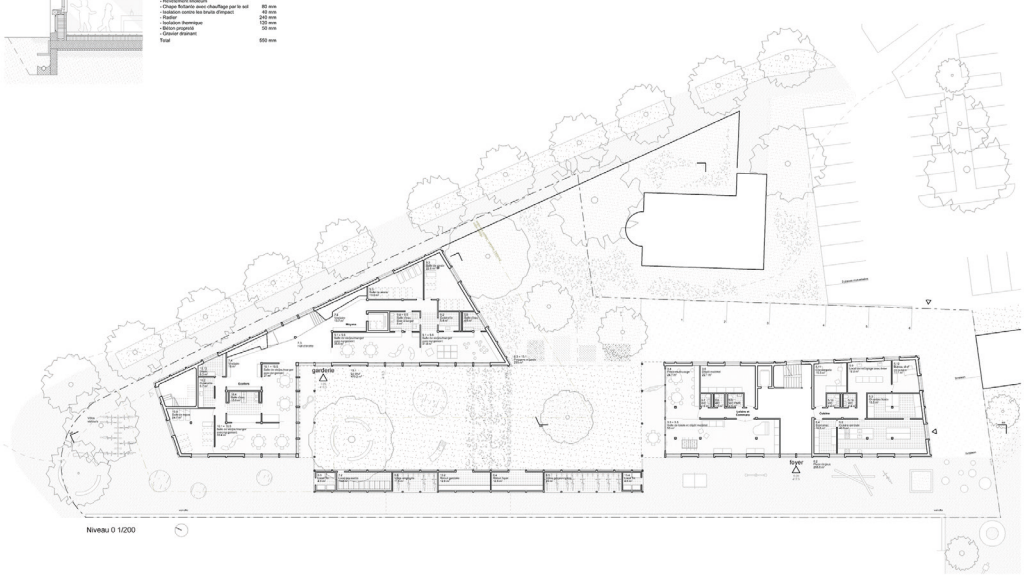
Les saillies de la façade en bois génèrent des ombres et permettent d'intégrer des stores pour **se protéger** facilement du soleil. Le balcon de la garderie plein sud crée un filtre de protection pour les salles de vies.

Le **sous-sol est limité** à l'emprise du bâtiment du foyer pour des raisons d'économie et de durabilité, l'ensemble du site étant ainsi en **pleine terre** pour pouvoir y planter de grands arbres.

Les places de parcs sont concentrées au nord du foyer, certaines pouvant être **mutualisées** avec le parking public, sous utilisé la journée, afin d'en libérer l'usage aux enfants.

Hiérarchie des programmes



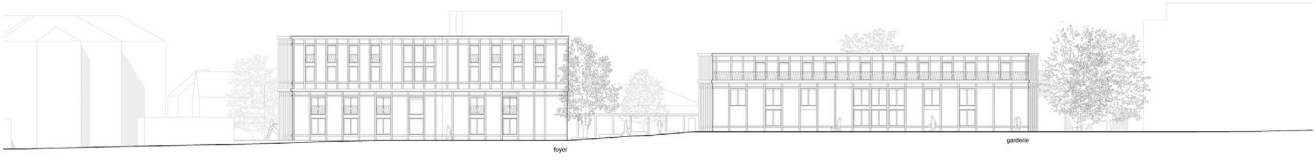


Niveau 0 1/200

Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille



Façade sud



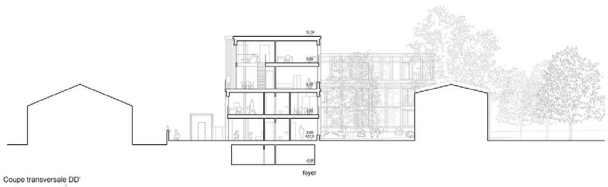
Façade nord



Coupe longitudinale BB'

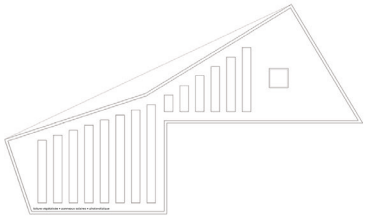


Coupe transversale CC'

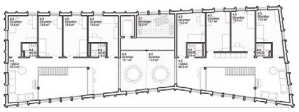


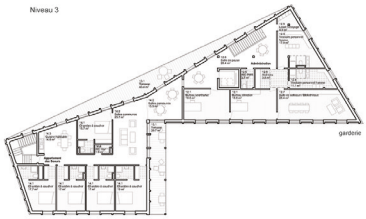
Coupe transversale DD'

Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille

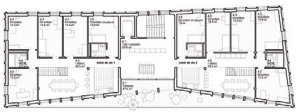


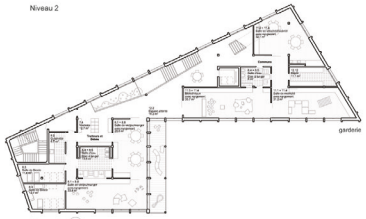
Niveau 3



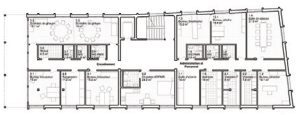


Niveau 2





Niveau 1





Sous-sol - 1/200

Zak & Loly
Foyer et garderie Sainte-Famille

Projet n° 07
pas de deux
7e rang - 6e prix

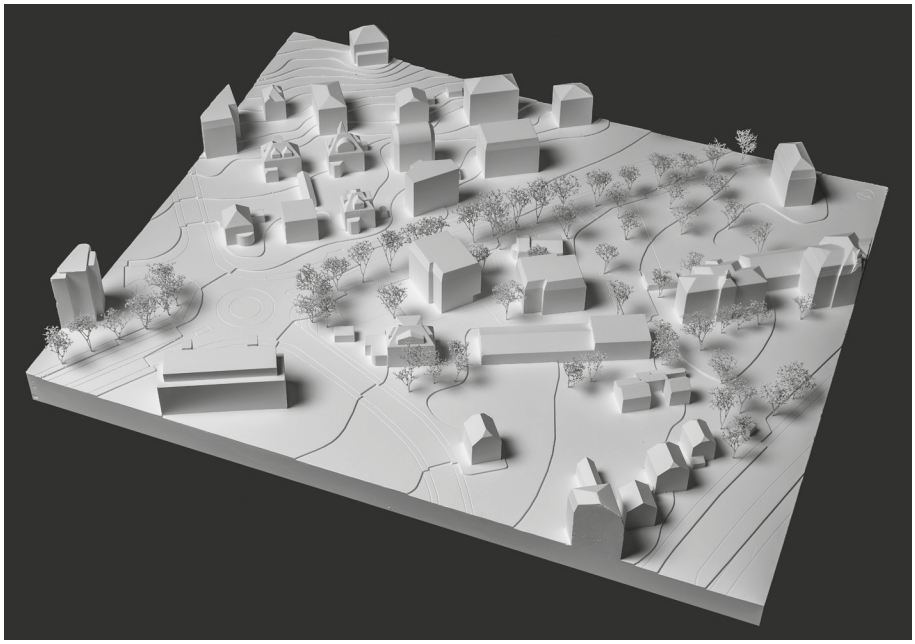
Le projet propose d'implanter deux bâtiments de 4 et 5 niveaux dialoguant entre eux et avec les bâtiments avoisinants. Leurs dimensions en plan et leur position libèrent des espaces extérieurs largement dimensionnés. La position des entrées en lien avec un espace d'accueil est appréciée, par contre la position de l'appartement des Sœurs entre en conflit avec le jardin de la garderie, et le jardin du foyer, orienté au nord-ouest, souffre de la hauteur du bâtiment.

L'organisation sur 5 niveaux du foyer génère des problèmes d'exploitation. La faible emprise au sol des bâtiments péjore beaucoup les possibilités d'interactions entre l'intérieur et l'extérieur. Ces relations devraient former le cœur de la vie du foyer et de la garderie.

Ainsi, la position de la cuisine du foyer au 3e étage, la coupe des relations souhaitées avec le jardin. De la même manière, le choix de placer l'appartement des Sœurs au rez-de-chaussée, prive la garderie d'un lien naturel avec le sol et rend difficile l'accueil des enfants. Bien que, pour la garderie, l'organisation du bâtiment permettrait simplement une rocade entre les étages, ce choix interroge sur les intentions de l'auteur.

Le volume bâti est inférieur à la moyenne des projets présentés, la rationalité du système constructif est en accord avec les objectifs financiers du maître d'ouvrage.

Le choix de travailler les deux bâtiments comme des monolithes établissant peu de relation avec les espaces extérieurs rend particulièrement austère le caractère de l'ensemble. Ce parti ne reflète pas les objectifs d'accueil qui sont au centre de la vie de l'institution. Alors que la position, le traitement et la dimension de l'espace d'entrée sont appréciés, les autres espaces extérieurs en lien direct avec les bâtiments sont difficilement appropriables à cause de choix organisationnels, de problèmes d'orientation mais également à cause du caractère des percements du rez-de-chaussée.



Collectif :
LABOQUERIA TALLER
D'ARQUITECTURA SCCL
& DIEGO A. CARRIÓN LOBO
architecte
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Diego A. Carrión Lobo
Alfons Tornero Dacasa
Carlos Ostolaza González



Plan de situation 1/500

Tissu urbain et volumétrie

Le projet s'intègre dans son contexte par une implantation discrète et respectueuse de son entourage. Deux bâtiments accueillent respectivement le foyer et la garderie. Les deux nouveaux bâtiments s'insèrent dans le tissu urbain du quartier résidentiel en conservant une échelle proche de celle des bâtiments existants. Les deux volumes sont similaires, ils sont façonnés par des décasements sur leurs façades et couronnés par des toitures. Ce sont des traits que l'on reconnaît dans le bâtiment de l'Hôtel de Ville, ce qui permet construire une logique d'ensemble.
Le bâtiment du foyer, plus haut que celui de la garderie, s'aligne à l'Av. du 14 Avril et donne une certaine visibilité au projet et à l'institution. La garderie se situe dans une zone plus calme, en retrait de l'avenue. Ce bâtiment est proche de l'Hôtel de Ville et décide de s'y aligner. Il rejoint consécquemment l'orientation et la trame urbaine résidentielle.



Plan masse



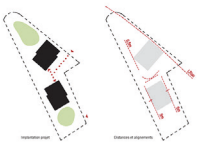
Pas de deux

Deux structures, deux bâtiments, une seul âme

Le foyer et la garderie possèdent des besoins distincts. Leur organisation sur deux bâtiments leur garantit ainsi une certaine autonomie.
Malgré cette division fonctionnelle, les deux entités de l'institution maintiennent le sens partagé grâce à l'architecture, qui tâche d'exprimer un esprit d'appartenance commune à l'Association Sainte Famille.
Les deux bâtiments sont conçus comme deux objets semblables, et ils sont reliés par un espace commun, la place, qui sert d'accès principal. Celle-ci dessert aussi bien l'entrée au foyer que celle de la garderie, qui sont disposées face à face. C'est à cet endroit que les deux bâtiments sont les plus proches. Ici, on peut ressentir la tension entre les deux entités architecturales qui se regardent, se saluent, s'écartent, tournent, dialoguent et réagissent l'une face à l'autre. C'est là que nous comprenons qu'elles s'appartiennent l'une à l'autre, qu'il s'agit d'un pas de deux.

Accès et paysage

L'accès principal à la parcelle s'effectue depuis l'Av. du 14-Avril. Il mène à une place centrale entre les deux bâtiments, où se trouvent leurs entrées. Un deuxième accès carrossable permet d'accéder aux places de parc extérieures depuis le parking de l'hôtel de ville.
L'implantation des bâtiments organise les espaces extérieurs en zones clairement identifiables, sans nécessiter de barrières. De part et d'autre de chaque bâtiment se trouvent les zones liées à chacune des structures d'accueil. De nouveaux arbres majeurs sont placés de manière à renforcer une logique paysagère qui s'étend sur l'ensemble du site. La circulation des véhicules et des piétons est clairement dissociée dès l'entrée à la parcelle, à l'exception des livraisons pour la cuisine et du minibus du foyer qui pourront accéder jusqu'au pied du bâtiment du foyer.
Le logement des sœurs se trouve dans le bâtiment de la garderie, au rez-de-chaussée. Il dispose d'un accès indépendant et bénéficie d'une zone extérieure privative et calme, directement accessible depuis l'intérieur de l'appartement.



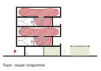
Implantation projet — Distances et alignements

Inscription dans le règlement

L'ordre non contigu est maintenu. La SB est donc limitée à 1/5 de la surface de la parcelle, soit 549.2m2, et se distribue entre les 2 bâtiments à parts quasi égales (282.42m2 le foyer et 267.34m2 la garderie)
La contrainte est vue comme opportunité, et la compacité et la rationalité deviennent une stratégie qui assure l'efficacité économique et fonctionnelle du projet.
Le bâtiment du foyer est ainsi placé perpendiculairement à l'alignement de l'Av. du 14-Avril, légèrement en retrait de celle-ci. Une subtile rotation du bâtiment de la garderie par rapport aux limites proches permet de qualifier les espaces extérieurs environnants tout en se retrouvant dans l'alignement de l'Hôtel de Ville.
La compacité des bâtiments devient un outil pour minimiser la largeur des façades et réduire en conséquence les distances réglementaires. La hauteur de la corniche est également réduite, ce qui confère leur forme aux toitures et permet aux bâtiments de s'insérer harmonieusement dans leur contexte.

Organisation, fonctionnement et typologie

Le bâtiment du foyer se structure sur cinq niveaux, plus un souterrain. Les groupes de vie se trouvent au cœur du fonctionnement de ce bâtiment. Les groupes de vie sont situés dans les étages, et chacun est distribué sur deux niveaux. On y accède par l'étage inférieur, où se trouvent les espaces communs. Une loggia, située dans l'angle du bâtiment, articule la relation entre les différents sous-espaces. Un escalier intérieur relie les deux niveaux et permet d'accéder aux chambres, dans lesquelles on trouve aussi une zone plus calme, adéquate pour les devoirs.
Les locaux communs se trouvent au rez-de-chaussée, favorisant le lien avec les espaces extérieurs (terrasse, place de jeux, jardin et potager). Il s'agit des locaux qui accueilleront le «Conseil des enfants» et les repas en commun, de manière à ce que le lien entre les deux groupes de vie s'établisse dès l'accès au bâtiment.
Le programme administratif se trouve au premier étage, et la cuisine est placée au troisième, au milieu des deux groupes de vie. La cuisine est ainsi facilement accessible pour les enfants du foyer : le rôle de la cuisine et de son personnel est reconnu et constituent toujours un repère important dans la vie des enfants au foyer.



Foyer - coupe / programme



Foyer - typologie plan

Le bâtiment de la garderie s'organise sur quatre niveaux, plus un sous-sol. Le rez-de-chaussée accueille l'appartement des sœurs, qui bénéficie d'un accès direct ainsi que des dégagements sur des espaces extérieurs privatifs. Les groupes d'enfants sont répartis par étages: les écoliers au premier, les moyens au deuxième, et les bébés trotteurs au troisième. Une loggia située dans l'angle du bâtiment articule la liaison entre les espaces de vie de chaque groupe d'enfants. Tous disposent ainsi d'un dégagement extérieur direct depuis leur salle de vie. Une salle commune est placée sur chaque étage afin de favoriser le partage et l'échange entre les différents groupes d'enfants.



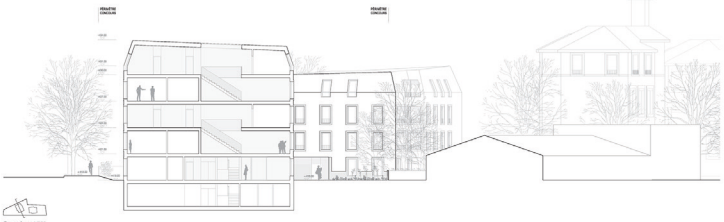
Garderie - coupe / programme



Garderie - typologie plan



Vue extérieure: place d'accès



Coupe foyer 1/200

Foyer



Niv. +4



Niv. +3



Niv. +2



Niv. +1

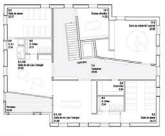


Niv. -1

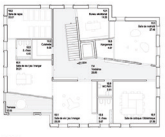
Garderie



Niv. +3



Niv. +2



Niv. +1



Niv. -1



Rez-de-chaussée 1/200



Élévation sud-ouest 1/200



Vue intérieure de foyer: espace d'habitat



Vue intérieure de la garderie: salles de vie

Construction, matériaux et caractère

Les choix constructifs et de matériaux se font de manière à renforcer l'intégration des nouveaux bâtiments au sein des immeubles du quartier et à conserver l'âme des lieux. Leur aspect se rapproche plus d'une typologie résidentielle qu'institutionnelle. Ils ont vocation à être accueillants, ouverts et chaleureux, tout autant que solides et sobres. L'exécution de l'enveloppe des deux bâtiments est identique afin de renforcer leur identité commune.
Les façades, rythmées par des ouvertures de proportions essentiellement verticales, se concrétisent par un béton apparent lisse et sont façonnées par des embrasures, ainsi qu'un élément de socle, nuancés en béton sablé. Cette matérialité est maintenue au-dessus de la corniche, ce qui contère aux bâtiments un air monolithique, tout en réinterprétant la lecture des édifices existants du foyer et de l'Hôtel de Ville, qui sont composés d'un socle, d'un corps central et d'une toiture. Les façades sont animées par des ouvertures équipées avec fenêtres et barrières en aluminium étiosé et des stores en toile.
La structure horizontale est hybride : des caissons préfabriqués en bois constituent les planchers et le bois apparent aux plafonds des espaces intérieurs crée une ambiance accueillante. Des dalles en béton sont prévues là où l'utilisation du bois n'est pas indiquée. La toiture, légèrement inclinée, est végétalisée.
À l'intérieur, les menuiseries en bois naturel apportent une touche chaleureuse. Le choix des revêtements de sol s'adapte aux exigences des différents contextes : terrazzo dans les couloirs, parquet dans les espaces de vie et granulés de caoutchouc pour les espaces destinés aux plus petits.

Économie du projet, énergie et durabilité

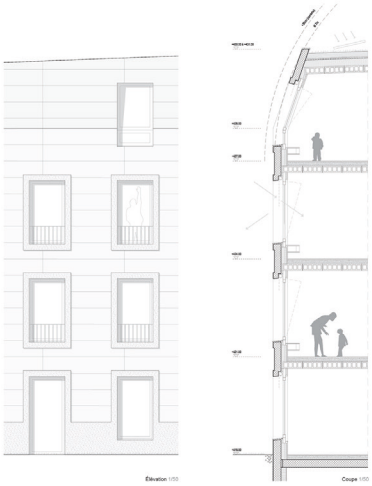
Des bâtiments compacts et rationnels sont proposés, et il en résulte un projet efficace d'un point de vue économique et énergétique.
La notion de durabilité est approchée d'abord par une stratégie typologique : une enveloppe porteuse avec des ouvertures polyvalentes, et un intérieur flexible avec un minimum d'éléments porteurs, afin d'anticiper les éventuelles adaptations futures. Ensuite, le choix des matériaux minimise l'impact écologique, raison par laquelle l'utilisation du bois est favorisée. À l'extérieur, les surfaces perméables et vertes sont préférées.
Une enveloppe solide, bien isolée et intégrant des dispositifs de contrôle solaires permet envisager des besoins minimes en énergie et en entretien. Les bâtiments sont d'ailleurs conçus de manière à optimiser la captation solaire, et leurs façades permettent de bénéficier d'un éclairage naturel généreux pour baigner de lumière les espaces intérieurs.



Façade bâtiment existant foyer



Façade Hôtel de Ville



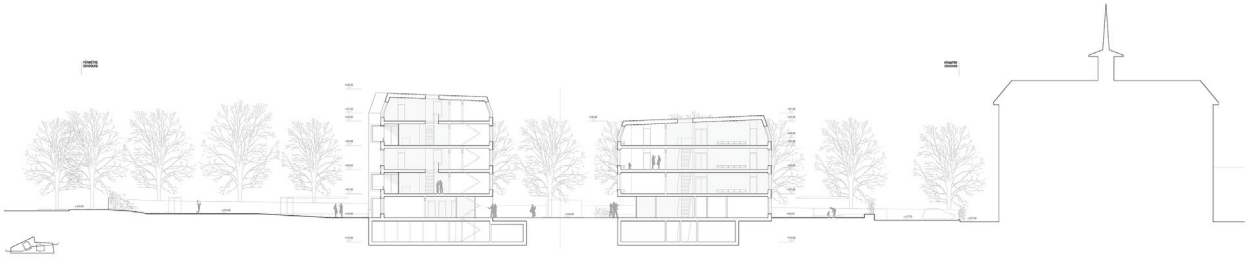
Élévation 1/50 — Coupe 1/50

Toiture
Substrat extensif 160mm
Lès de protection désolidarisé 40mm
Étanchéité multicouche bitumineuse
Isolation thermique 200mm
Pare-vapeur
Plancher caissons préf. en bois 220mm

Façade
Mur porteur extérieur en béton
Isolation thermique 120mm
Lame d'air 40mm
Isolation thermique 50mm
Doublage intérieur en plaques au plâtre
Peinture

Plancher
Revêtement en granulés de caoutchouc
Chape 70mm
Isolation phonique 20mm
Isolation phonique 20mm
Plancher caissons préf. en bois 220mm

Plancher (sur sous-sol)
Parquet 15mm
Chape 70mm
Isolation phonique 20mm
Isolation phonique 20mm
Dalle en béton 250mm



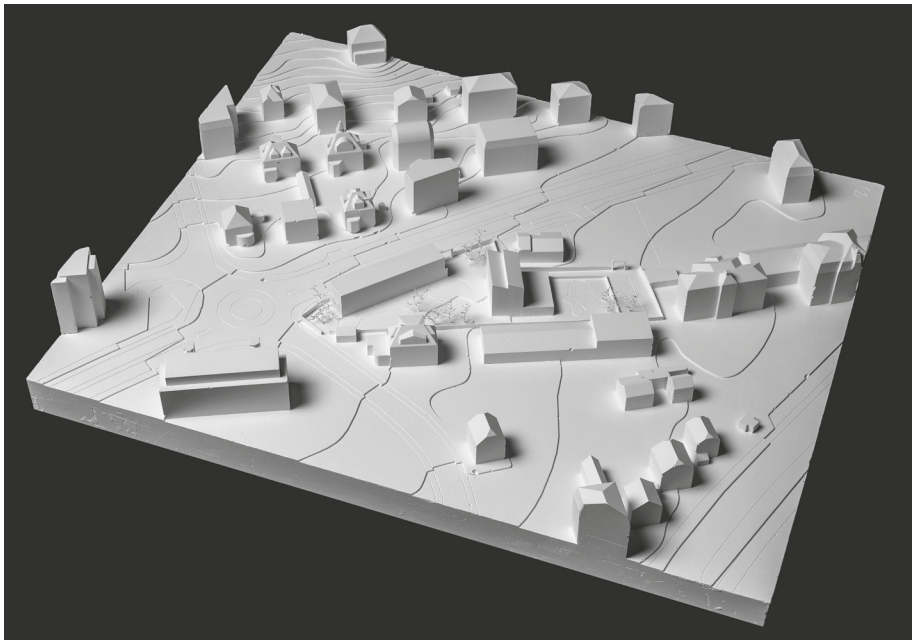
Coupe longitudinale 1/200

Projet n° 06
riri, fifi et loulou
8e rang - 2e mention

Le projet propose une composition inédite, qui intègre l'église voisine comme troisième élément en complément de deux bâtiments accueillant les programmes de la garderie et du foyer. Celui-ci occupe un volume bas et fin, d'une belle simplicité géométrique sur l'avenue du 14-Avril. Sa forme et son emplacement dégagent un espace intérieur, séparé de la rue, qui accueille un volume plus complexe aux références industrielles par son toit en shed et, curieusement pour une position en intérieur d'îlot, d'une hauteur plus importante. Cette position offre des jardins bien différenciés pour chaque partie du programme, et le stationnement occupe une place discrète en limite du système. Les deux entrées se faisant face créent l'unité attendue par le maître de l'ouvrage. Le jury relève la qualité de l'expression architecturale.

Concernant le foyer, un plan symétrique amène à une certaine rigidité des espaces, qui dessert le bon fonctionnement de l'institution et contredit l'intention généreuse des unités de vie sur deux niveaux. La connexion entre elles pour chaque niveau est intéressante du point de vue de l'exploitation. Une certaine économie du plan conduit à des espaces étriqués. Le rapport aux espaces extérieurs est peu défini.

Le volume de la garderie est plus massif que celui du foyer, son gabarit est d'ailleurs en contradiction avec les distances aux limites des constructions voisines. L'expression des sheds en toiture amène des curiosités typologiques et fonctionnelles : l'appartement des sœurs ne trouvant pas sa place au dernier niveau, il sépare les différents espaces de la garderie. Les salles de sieste sont déconnectées des salles de vie. L'accueil au rez-de-chaussée est fonctionnel, mais peu généreux. La terrasse au 1er étage complète les espaces de jeu du jardin au sud.



eido architectes sàrl
1400 Yverdon-les-Bains

Collaborateurs :
David Eichenberger
Diogo Dos Santos
Gaël Nicolet
Vanessa Delessert



plan de situation
1:500



illustration extérieure

riri, fifi et loulou



Le projet propose l'association de trois volumes mettant en scène l'ensemble des différents usages qui composent le foyer Sainte famille de Renens. Cette disposition est la redonnée d'un équilibre aujourd'hui inexistant sur le site. Cet équilibre prend forme sous une composition volumétrique qui tire parti des contraintes qui imposent l'espace de réflexions et les règles qui lui sont attribuées.

Ce découpage volumétrique reflète la variété de fonctions auxquelles l'association se donne la responsabilité de répondre. La définition claire des espaces dédiés à chacune des fonctions permettra une utilisation facilitée du site. Cette facilité d'usage devrait favoriser l'appropriation des lieux par les usagers et ainsi créer un environnement de qualité autour duquel se pourrait évoluer l'association.

Les relations à l'intérieur du site sont définies grâce à l'implantation précise des deux nouveaux volumes. Un cheminement piéton traverse la parcelle et permet ainsi une liaison fonctionnelle et sécurisée pour l'ensemble des utilisateurs du site. Le long de ce parcours, les différents espaces extérieurs s'articulent et offrent une variété de lieux de vie qui favorise une séparation des flux possibles dans l'exploitation du foyer. Chacun des accès du site se propose comme un relai vous construit et guide les usagers. Le projet propose ainsi une intimidation de son espace tout en conservant une réelle relation visuelle avec le contexte extérieur.

L'édifice venant accueillir le foyer trouve son emplacement le long de l'Avenue du 14 avril. Il profite de la végétation existante afin de délimiter un espace extérieur de qualité au plus loin de l'agitation du trottoir. La typologie développée se transit par une continuité d'espace afin d'effacer toute notion de transition et ainsi mettre en avant la lecture d'une entité unique. Une fois le seuil d'entrée franchi, l'usager ne sent donc dans un espace ou la sérénité des salles bunkies et lui permettent d'évoluer dans les étages de manière aisée.

À l'intérieur des unités de vies, la continuité de l'espace exter au centre de l'idée typologique. À l'échelle de l'habitat, cette continuité offre l'opportunité de l'appropriation par chacun des usagers de l'unité d'une portion de cet espace commun. La disposition des chambres par pair permet une répartition des habitants de manière matriciée. Le développement typologique rompt cette séparation par l'espace de vie créant une continuité à l'intérieur même de l'unité et favorisant ainsi la communion et l'échange entre les habitants de l'unité.

Les unités de vie se développent sur deux niveaux et offrent une multitude d'espaces de vie de différentes échelles. Les habitants pourront ainsi s'approprier de manière différenciée ces espaces. Une chambre de retrait est disposée à chaque étage et permet donc une surveillance optimale du foyer.

Le volume destiné aux autres fonctions de l'association se place de manière étendre en léger décalage vis-à-vis de l'habitat et de l'église. Cette disposition permet une mise en relation de l'entrée avec la place commune destinée à la vie de l'association. Cet accès est également disposé le long du cheminement menant aux espaces de stationnement existants. Cette liaison offrira aux usagers un rapprochement fonctionnel intéressant dans l'utilisation quotidienne.

La typologie imaginée à l'intérieur du bâtiment est une composition de différentes cellules d'espace. Cette composition permet la répartition du programme au travers des étages. La déhiérarchisation des accès et des transversales entre les espaces offre une multitude de liens et d'appartenances d'exploitation du bâtiment. Cette disposition permet entre autres une grande possibilité d'évolution aux espaces et dans aux fonctions qui les habitent.

Les espaces de logements et d'activités sont développés autour du même principe typologique afin de répondre à cette demande d'évolution de l'édifice. Les espaces d'activités ainsi que la bibliothèque sont disposés au dernier étage en attique afin de bénéficier d'une vue sur le grand paysage. Le développement formelle de la toiture matérialisé ainsi en avant la présence d'un programme nécessitant une attention particulière.

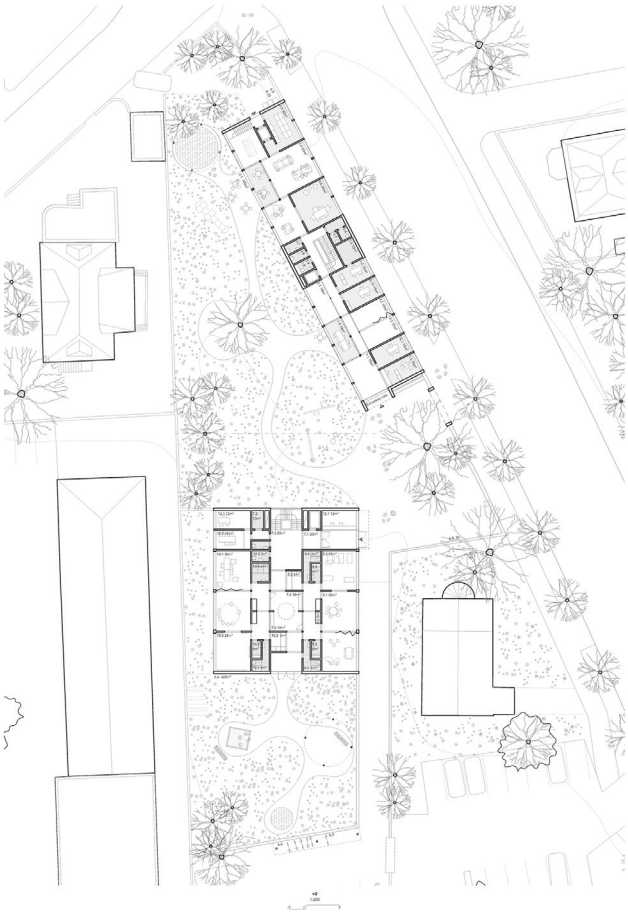
Le développement constructif du projet se veut rationnel et économique afin de répondre de manière cohérente aux attentes du maître d'ouvrage. La volonté architecturale du projet est ainsi de favoriser la mise en place d'espaces de qualité et de volume généreux tout en réalisant une construction de qualité pour un coût raisonnable.

Le projet, de par son contexte urbain, se protège de manière différenciée au niveau de son socle par la disposition d'un matériau paisiblement vaste pointe du doit. Au-delà de cette attitude de démarcation, la construction est traitée de manière saine, soignée et traduisant un caractère d'habitat et non d'édifice public.

Cette méthode de construction rationnelle permet la mise en place d'ouvertures généreuses mais répétitive pour assurer une fois favoriser la rationalisation des coûts. La naturalité mise en œuvre ne diminue en rien la qualité des deux nouveaux volumes développant chacun un caractère bien défini.

Une protection solaire adéquate permettra d'éviter toute surchauffe des bâtiments durant la période estivale. La mise en place d'une production de chaleur en adéquation avec les moyens techniques actuels permettra de répondre aux diverses lois en vigueur. Le système de ventilation double flux sera mis en place. Ces normes et directives doivent être rigoureusement prises en compte dans la construction d'objets d'importance.

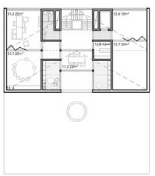
L'association Sainte Famille démontre par sa longévité que son action est nécessaire et se doit de correspondre aux besoins actuels. Au travers de ce projet, l'association questionne et ouvre la réflexion autour de son identité et de son fonctionnement d'aujourd'hui et de l'avenir. Le projet proposé est le reflet de ce questionnement et compose avec un contexte et un programme aussi riche que complexe.



+0
1:200



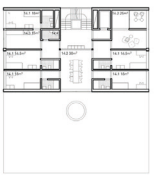
+1
1:200



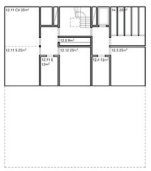
+2
1:200



+0
1:200



+3
1:200



-1
1:200



développement typologique



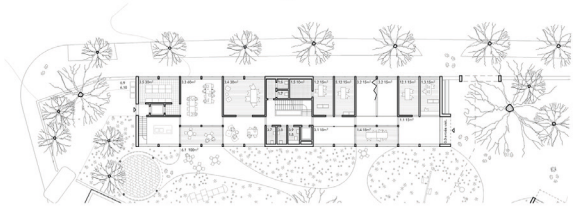
façade rue
1:200



+2
1:200



+1
1:200



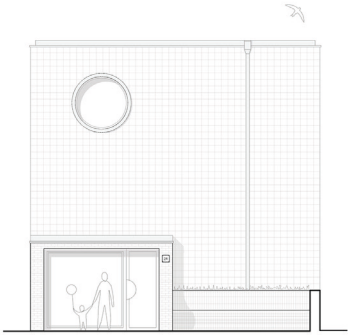
+0
1:200



-1
1:200



développement typologique

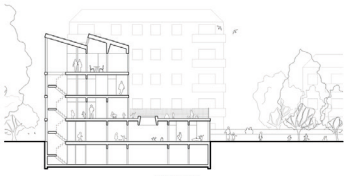


développement contructif
1:50

Foyer-Garderie Sainte Famille à Rennes, **rdc, 00 et toulou**



façade longitudinale
1:200



coupe longitudinale
1:200



illustration intérieure



schéma feu

compositions

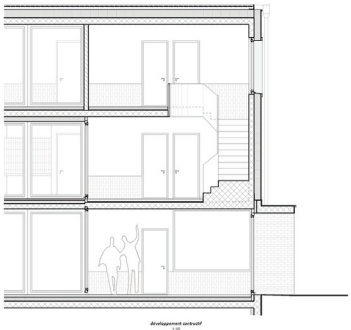
radier
revêtement de sol 2,5 cm
chape ciment 8 cm
isolation phonique 2+3 cm
isolation thermique 18 cm
radier béton 20 cm

dalle d'étage
revêtement de sol 2,5 cm
chape ciment 8 cm
isolation phonique 2+3 cm
dalle béton 25 cm

dalle de toiture
végétation
étanchéité
isolation thermique 22cm
étanchéité
dalle béton 20 cm

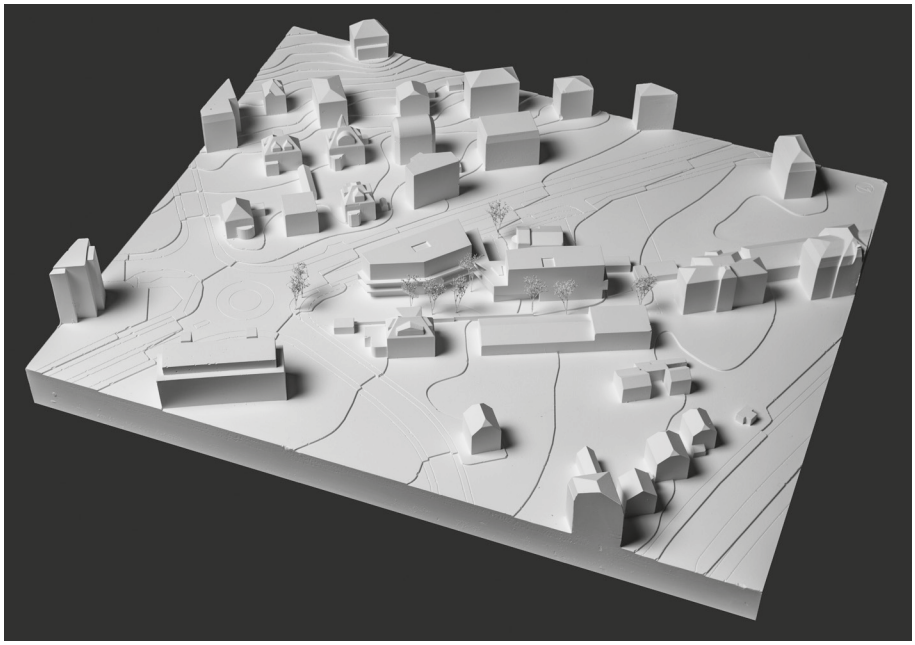
mur de façade
crépis minéral, 2,5 cm / faïences
isolation thermique 20 cm
Mur béton 20cm

fenêtres et portes fenêtres
vitrages triples, UG=0.6w/m2k valeur g=62%
valeur TL=73%
cadre époxie blanc, Uf=1.6w/m2k



développement contructif
1:50

Foyer-Garderie Sainte Famille à Rennes, **rdc, 00 et toulou**



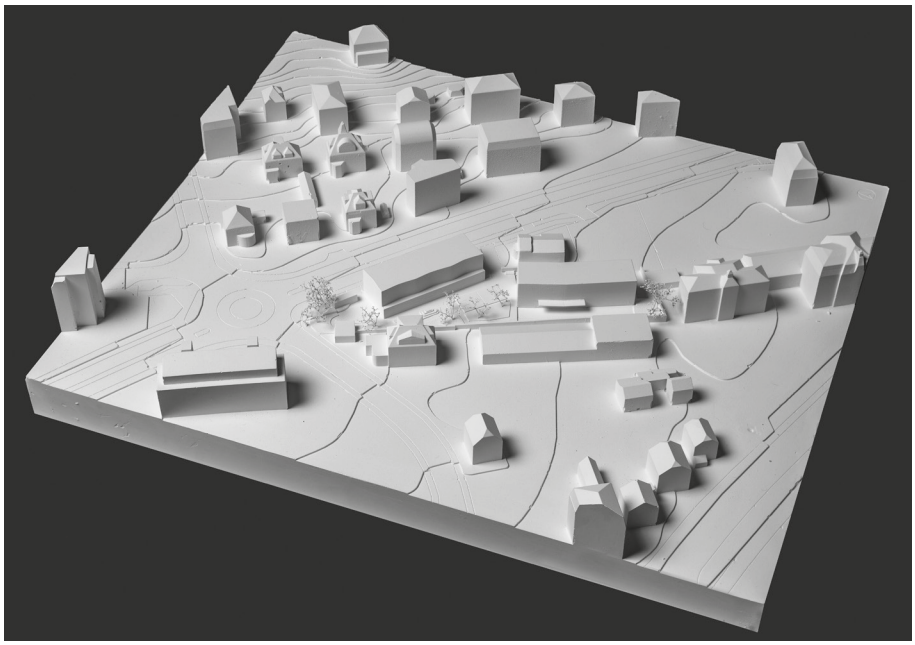
01. MOEBIUS
WHAT-Studio
8049 Zurich

Collaborateurs :
A. Filhol



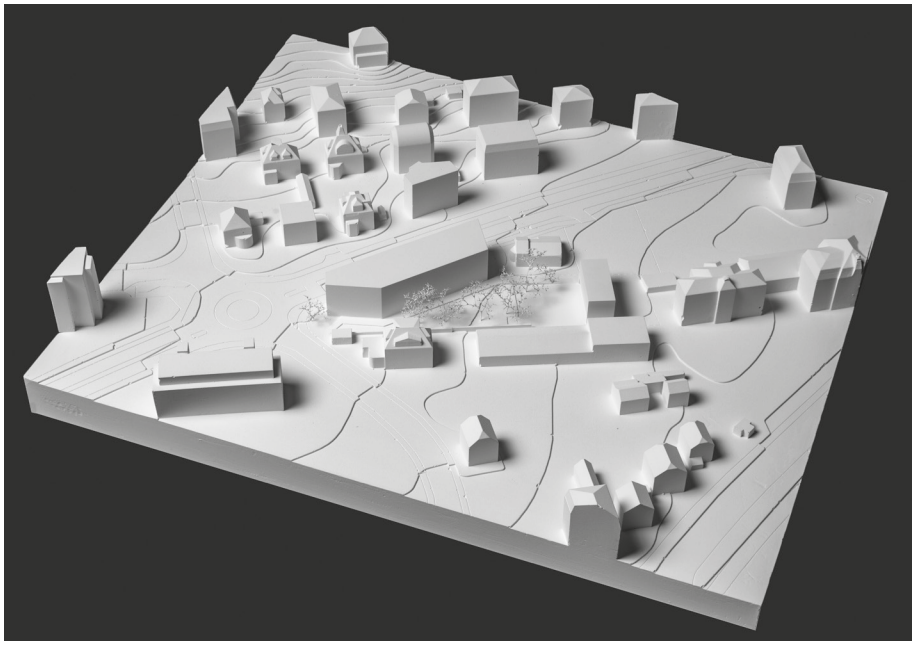
02. HANSEL & GRETEL
Apotheker & Michon architectes
1020 Renens

Collaborateurs :
Xavier Apotheker
Pascal Michon



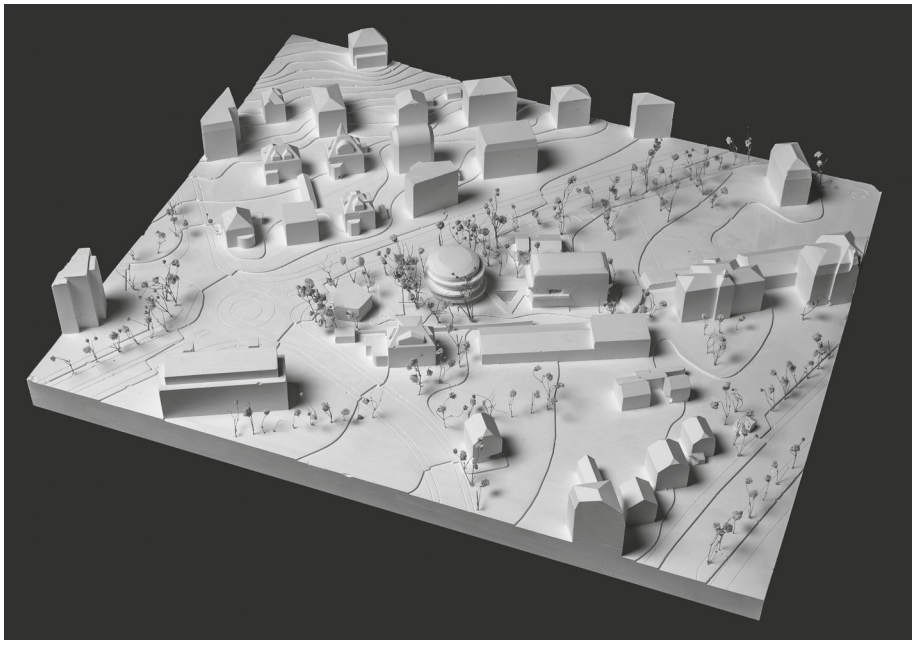
03. AVRIL
MAO Architectes
MUE Architectes
avec Florence Peucat, paysagiste
75010 Paris

Collaborateurs :
Fabien Brissaud
Arnaud Schelstraete
Frédéric Garrigues
Audrey Noel
Emilie Grogery



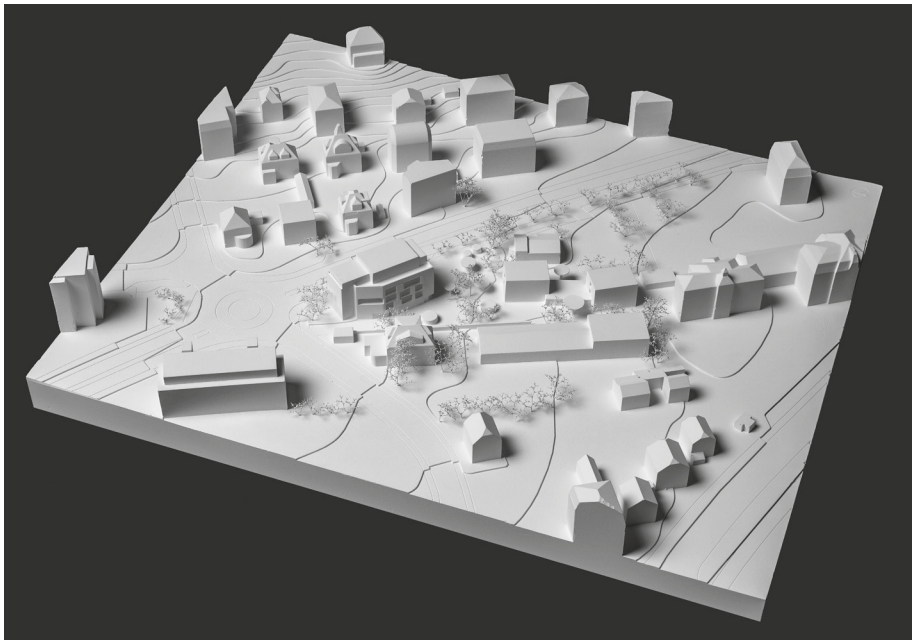
04. E LA NAVE VA
Atelier Arthys
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Thierry Savoy



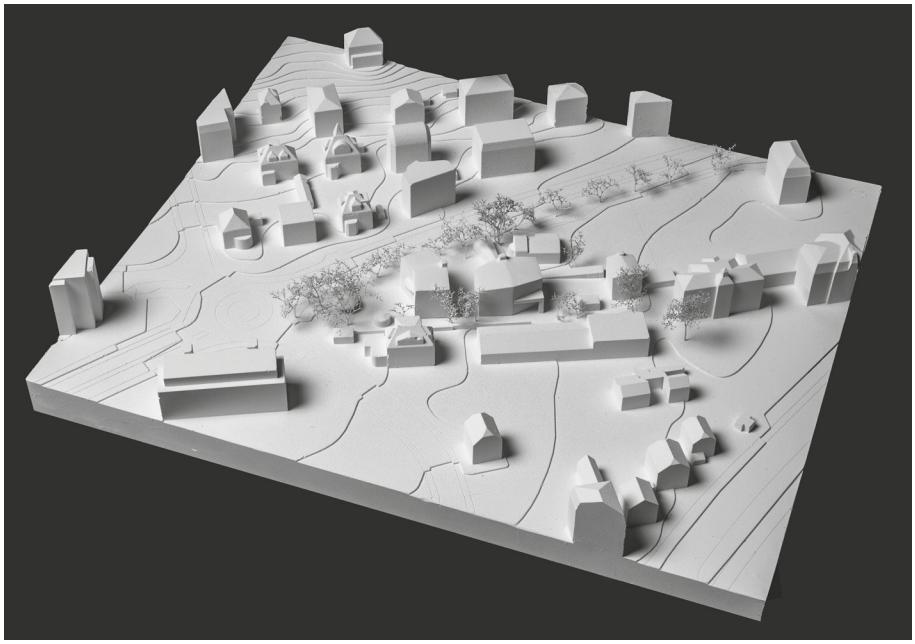
08. bosquet
João Carlos Teixeira Alves
1205 Genève

Collaborateurs :
João Carlos Teixeira Alves



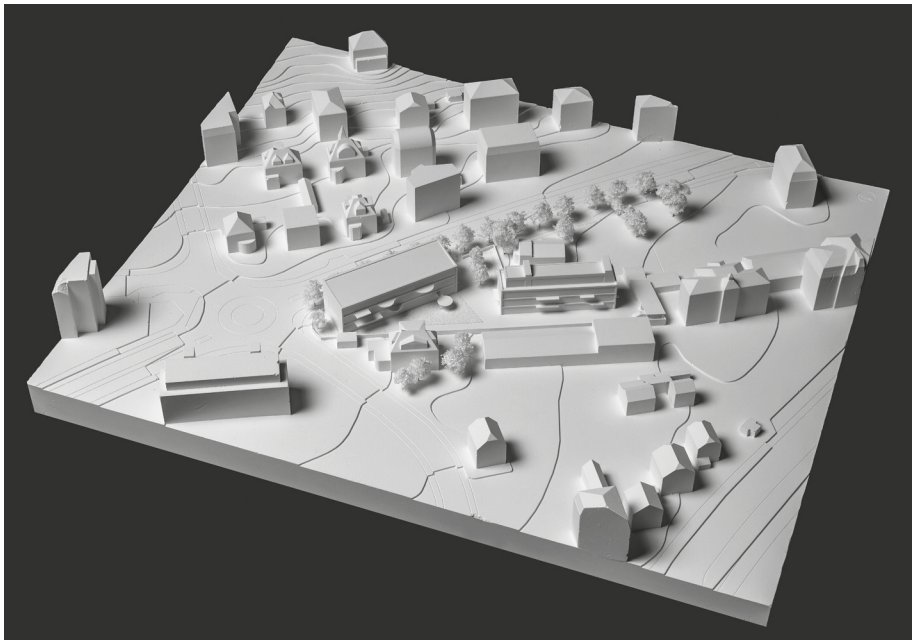
09. vert comme le pisé
ARCHI-DT SA
1820 Montreux

Collaborateurs :
Joe Filippone
Raphael Cachin
Philippe Roza
Tom Josset
Karim Wolfensberger



10. «LES CLOCHERS DE MARTINVILLE»
After-hours Architecture
1005 Lausanne

Collaborateurs :
Benoît Jacques



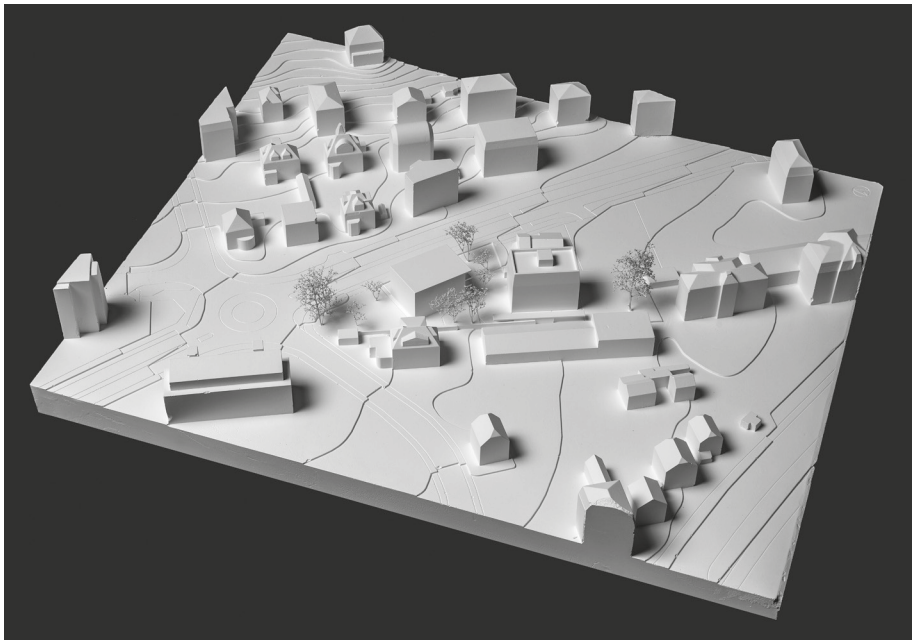
11. Faunes
Figura + Noël Picaper
44200 Nantes

Collaborateurs :
Judith Busson
François Cattoni
Noël Picaper



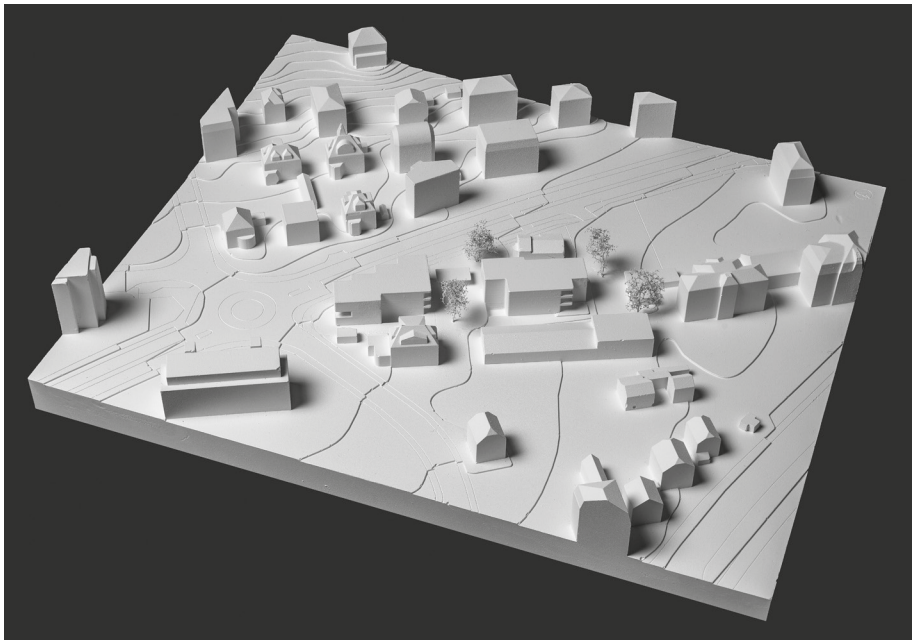
12. GALETS
dettling péléraux architectes
1007 Lausanne

Collaborateurs :
Astrid Dettling
Jean-Marc Péléraux
Patrick Wenger
Adèle Moret
Lorenzo Marzano
Caroline Sicre
Gaëlle Jenni
Yamina Sam



13. Les copains d'abord
Atelier Gamme Architecture
1001 Lausanne

Collaborateurs :
Aureliano Ramella
Gilles Caron
Didier Caron
Sophia Tusumba
Antoine Depeyre
Hakan Ozdemir



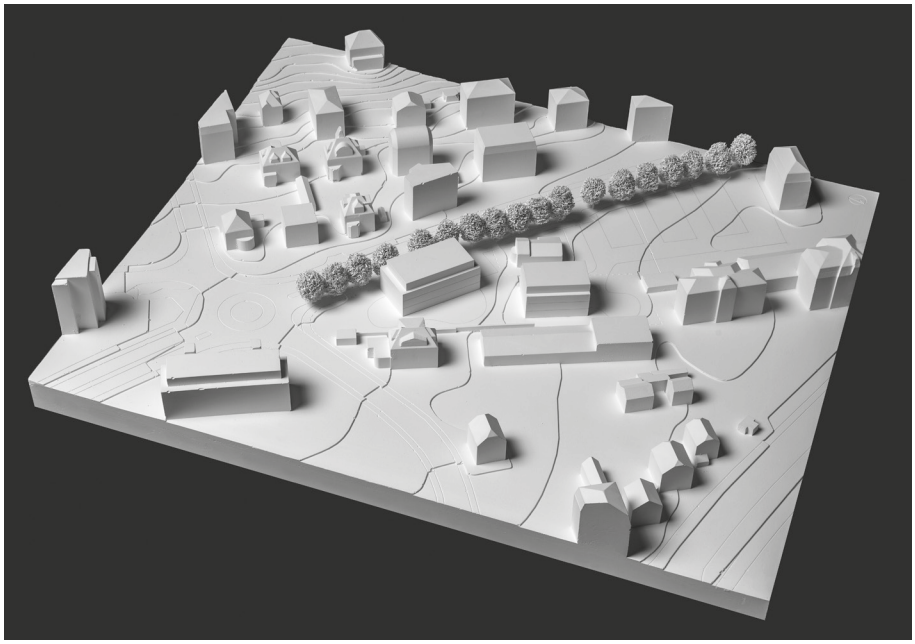
14. A L'ABORDAGE
Michel Nunes Architecte &
Blerd Zeqiraj Architecte
1217 Meyrin

Collaborateurs :
Eglant Zeqiraj



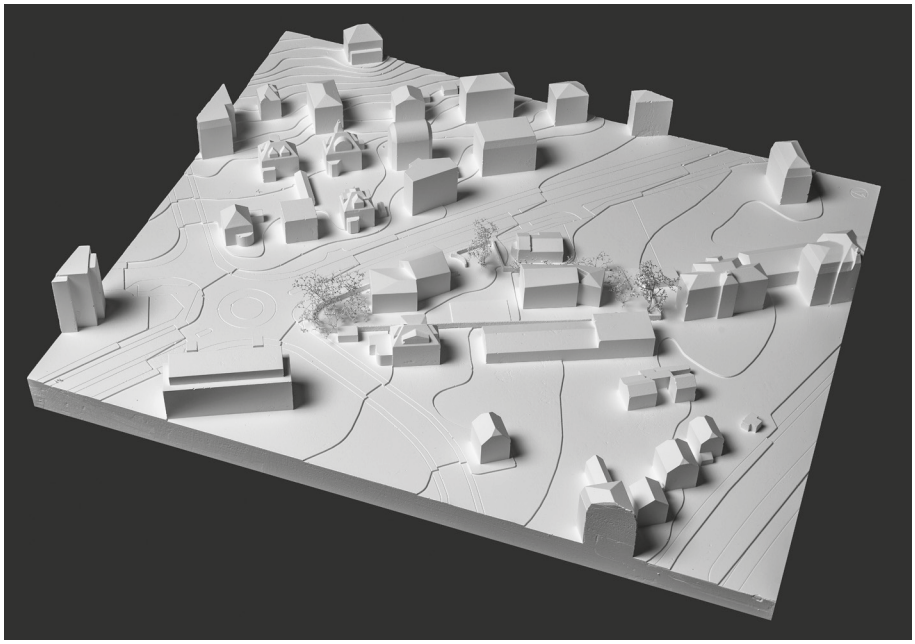
15. Dupond et Dupont
Stendardo Menningen Architectes
1227 Les Acacias

Collaborateurs :
Adrien Menningen
Daniele Stendardo
Sylvère Menningen
Angel Lallana Diez-Canseco
Blanca Perez



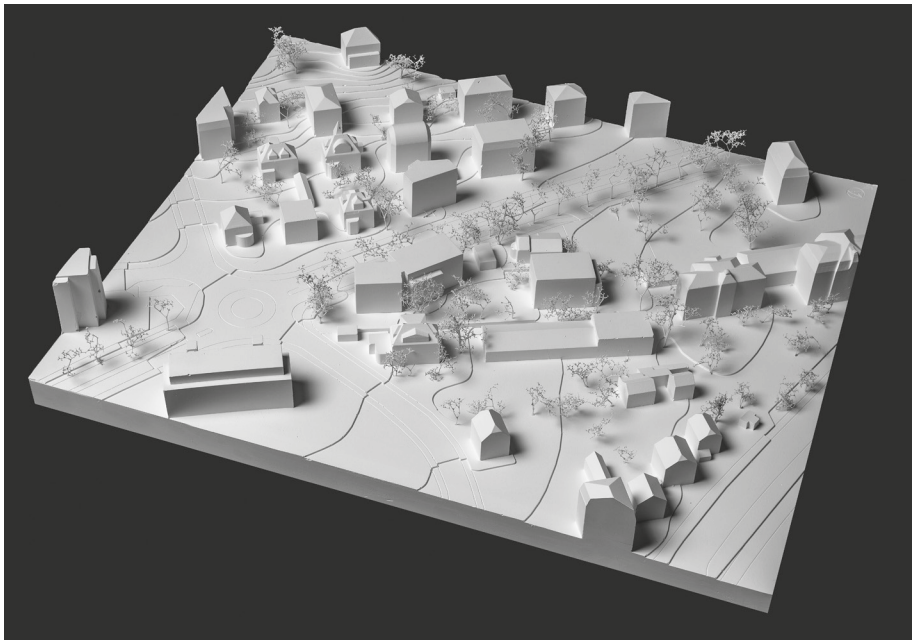
16. RUBIK'S CUBE
Tiago Dias architecte hes
1007 Lausanne

Collaborateurs :
Pierre Alexandre Monod
Vincent Gentizon



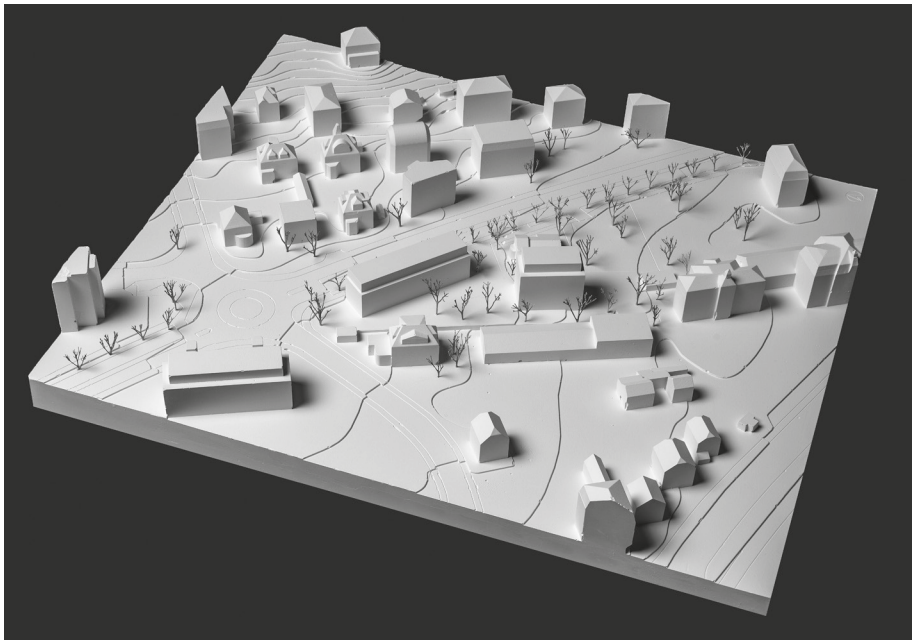
17. UNE MAISON COMME LES AUTRES
DAN Architectes Sàrl EPF SIA
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Dany Roukoz
Paul Douaihy
Hesham Samir
Diana Doumit
Romy Khallouf
Romeo Chahine



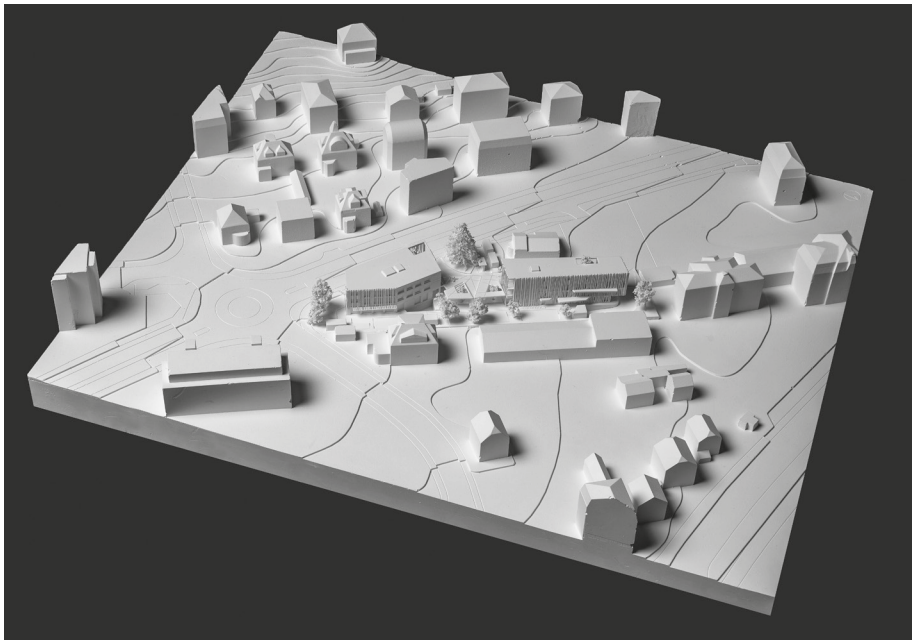
18. YATZY
Lucien Favre Architecte EPFL-SIA
1004 Lausanne

Collaborateurs :
Lucien Favre
Pierre Chèvremont
Lucius Delsing



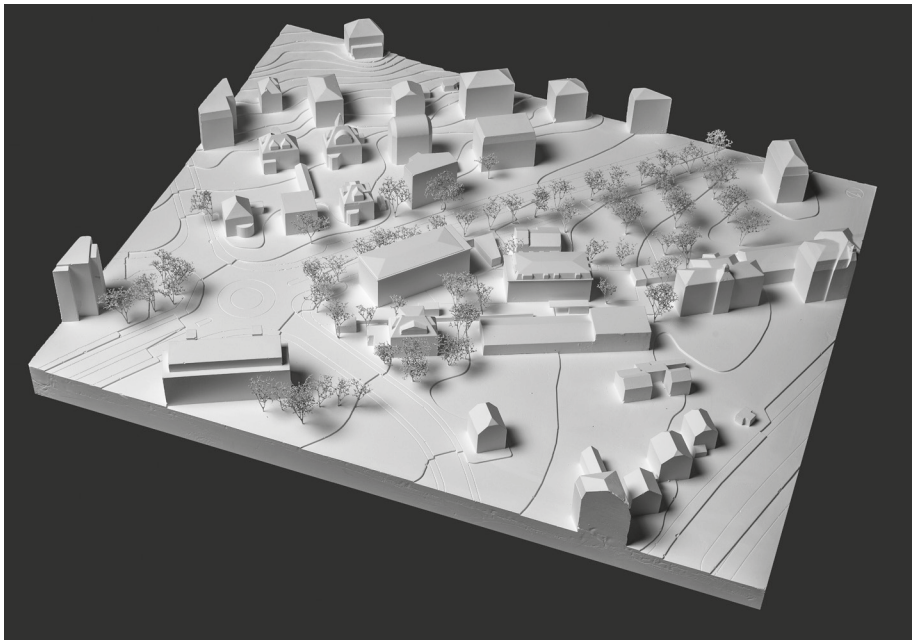
19. Allegra et le Scarabée
Guillaume Guisan
8003 Zurich

Collaborateurs :
Guillaume Guisan
Andreas Winzeler



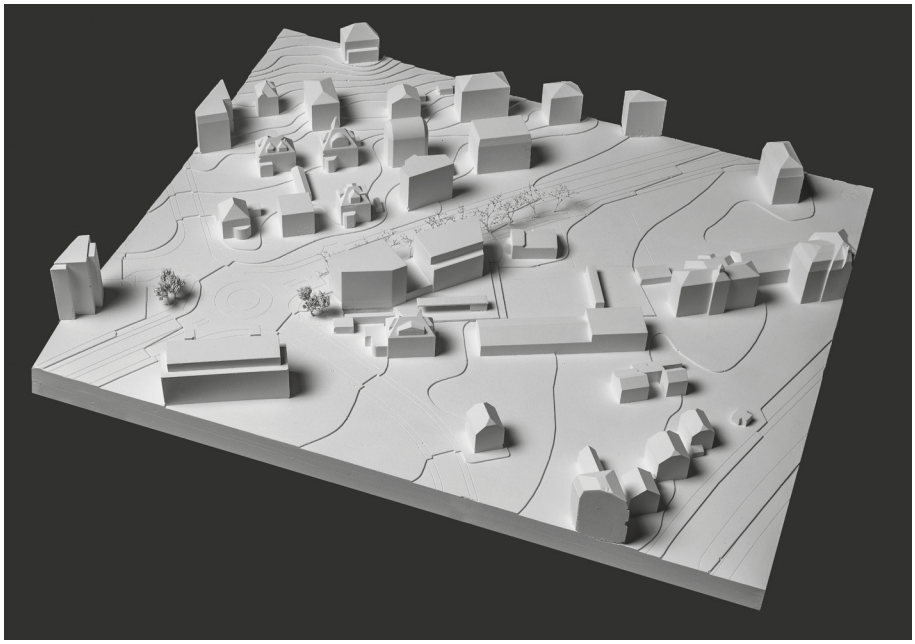
21. Itus
Pool Gestarc Sàrl &
Kephas Architecture SA
1219 Châtelaine

Collaborateurs :
Jean-Jacques Richter
André Vallon
Lorenzo Donatelli



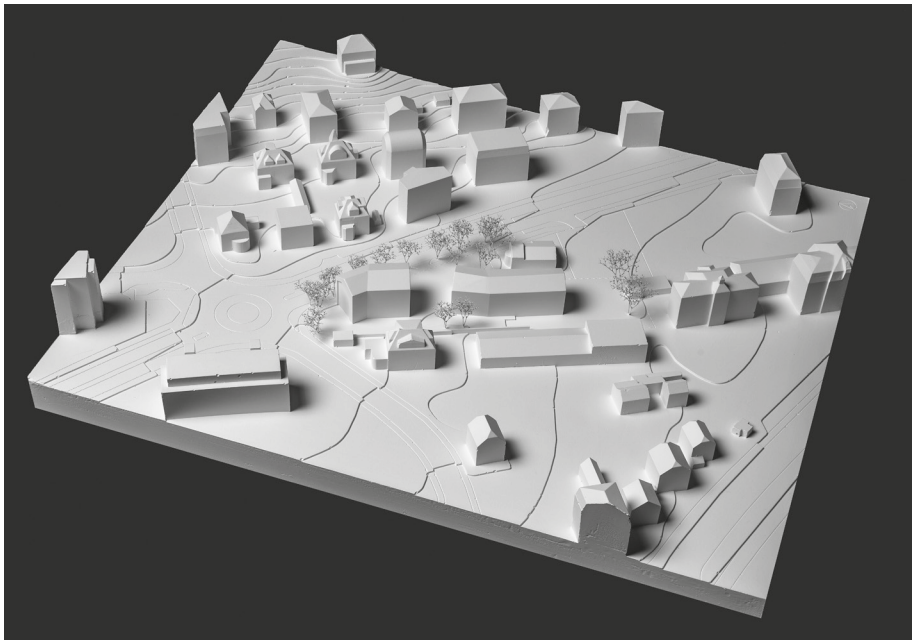
23. Dis maison, dis ville, dis n'importe quoi mais dis les gens!
Alain Wolff architectes
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Claartje Vuurmans
Marina Hokari
Marjolaine Obrist
Benoit Busschaert



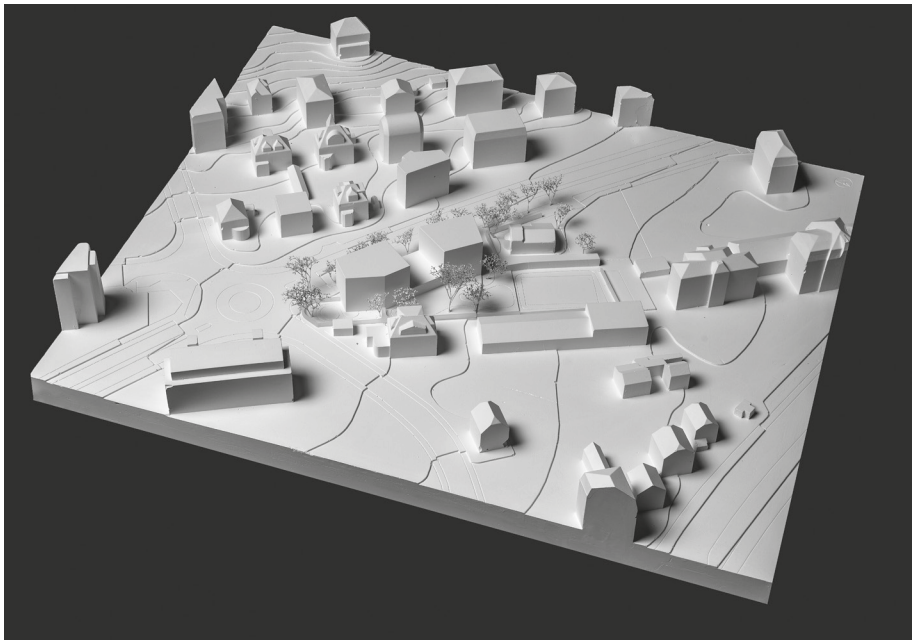
24. Ubuntutu
CArPE, collectif d'architecture participative et écologique
1020 Renens

Collaborateurs :
Charlotte Schusselé
Marco Sonderegger
Bastien Thorel



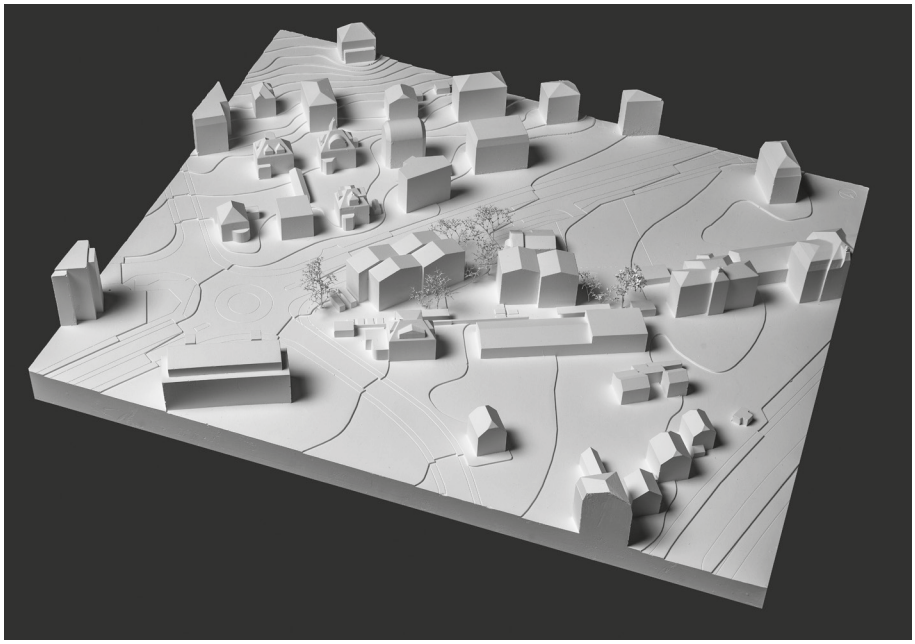
25. Il était une fois...
Christophe Oppliger, ABA Partenaires SA
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Sophie Vico
Marianne Esposito
Mathilde Porté



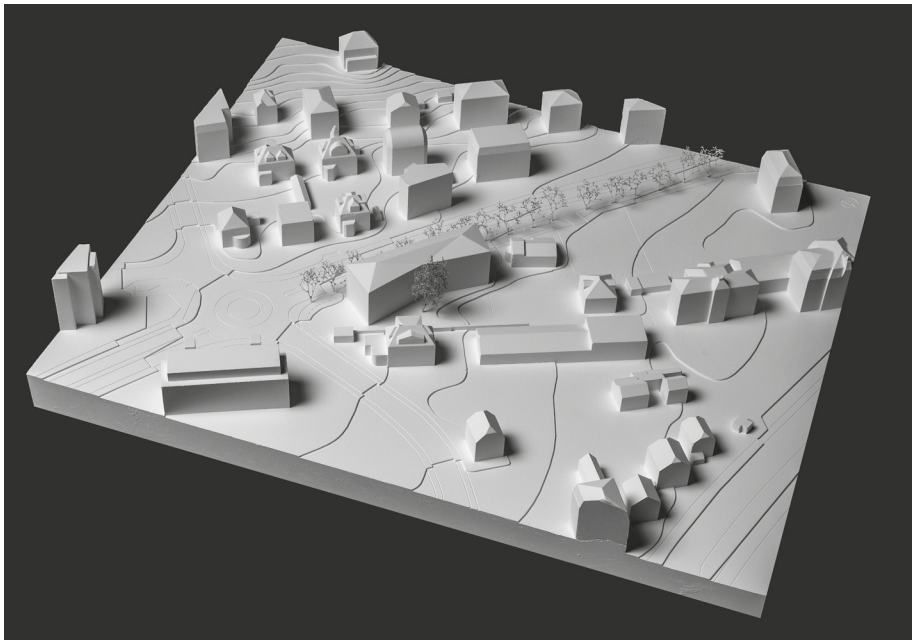
26. TWINS
Omar Trinca Architecte EPF SIA
1003 Lausanne

Collaborateurs :
Mathieu Maréchal
Gleb Kolesnikov



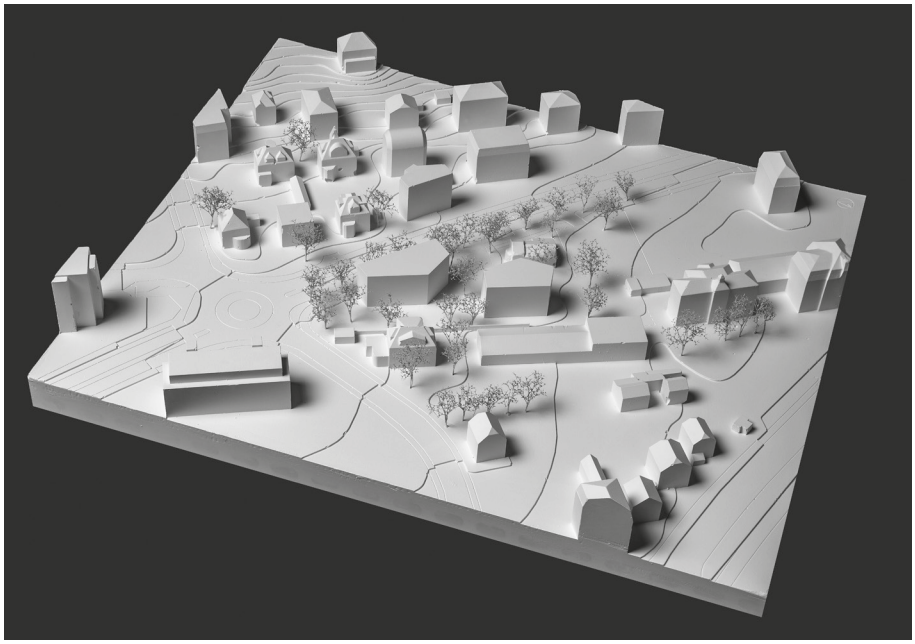
27. Toit & Moi
Krüger & Kazan Sàrl
1006 Lausanne

Collaborateurs :
Drita Aliu
Alexandre Hegedus
Susan Kazan
Ziad Kazan
Katharina Krüger



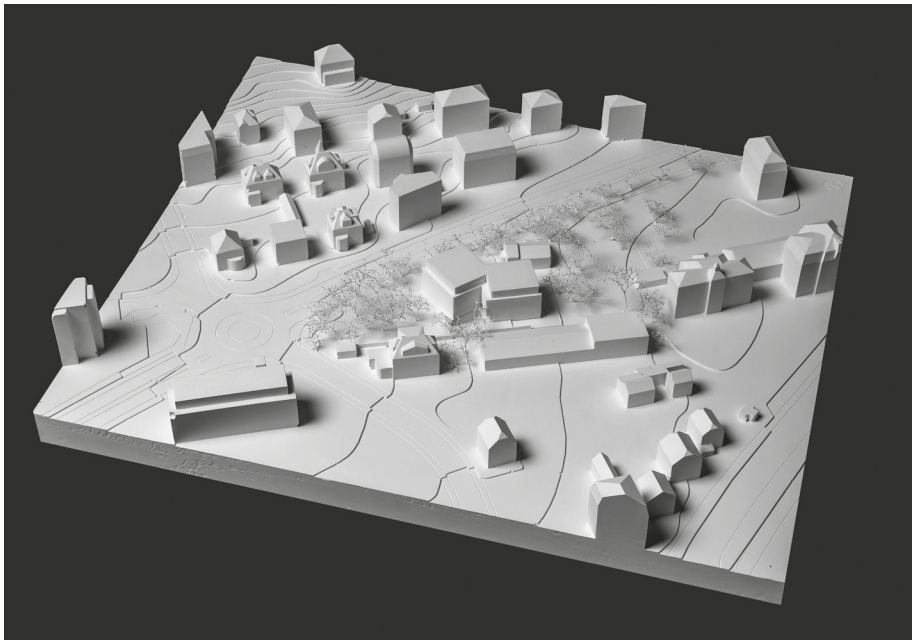
28. TILLEUL
NAN ARCHITEKTUR S.À.R.L.
NANDITA B. BOGER DIPL. ARCH.
ETH / SIA
3234 Vinelz

Collaborateurs :
Nandita Boger
Daniel Schwab
Ivo Sollberger



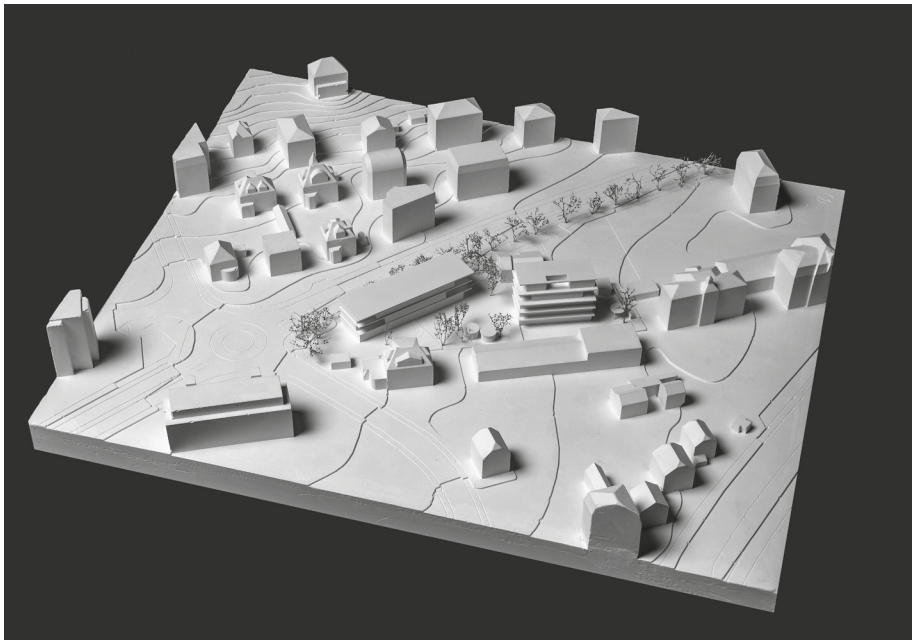
29. LINA ET OLIVIA
COMAMALA ISMAIL
ARCHITECTES SàRL
2800 Delémont

Collaborateurs :
Laure Juillerat
Cornelius Thiele
Mélanie Baptista
Toufiq Ismail-Meyer
Diego Comamala



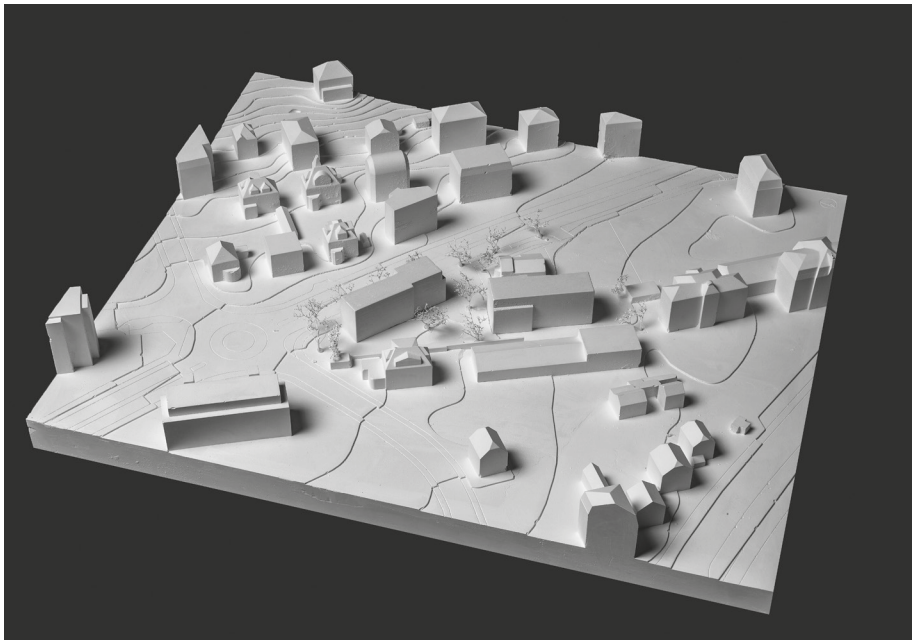
31. DEUX EN UN
STUDIOV9
Produit de Poffet Sàrl
2502 Biel/Bienne

Collaborateurs :
Bastien Jeandrevin
Roberto Mazza
Tanguy Poffet
Sacha Rouiller



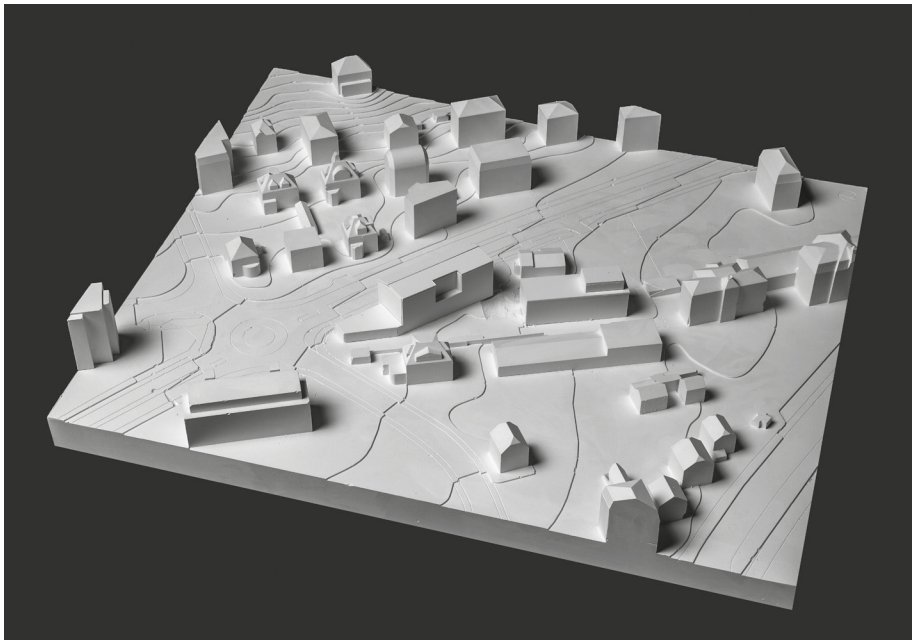
34. DIALOGUE
Lateltin Monnerat architectes SA
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Jean-François Monnerat
Jean-Paul Varidel



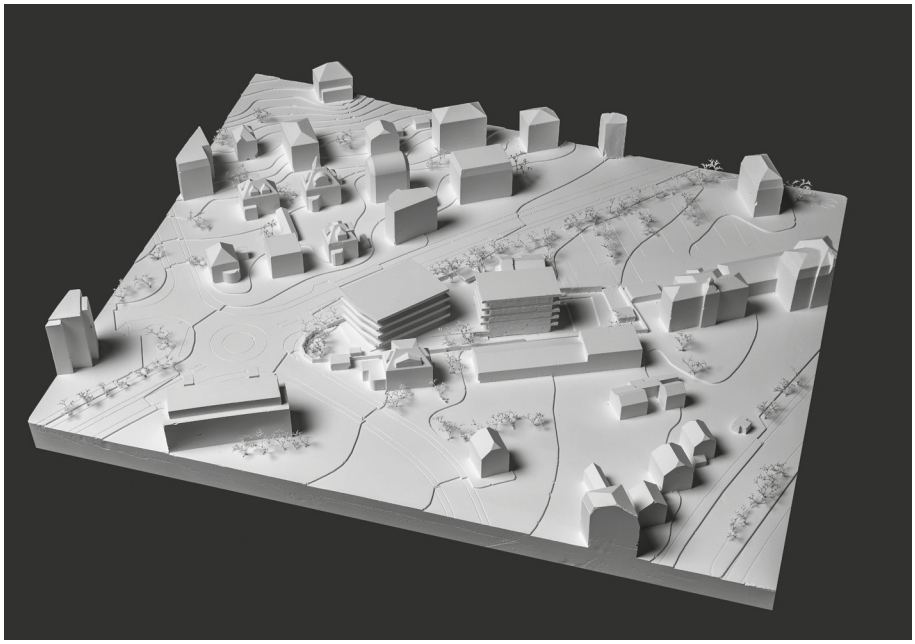
35. Faux Jumeaux
FACADE ARCHITECTES
75005 Paris

Collaborateurs :
Pierre Levy
Gabriel Coin
Camille Bigo
Kelly Retailleau



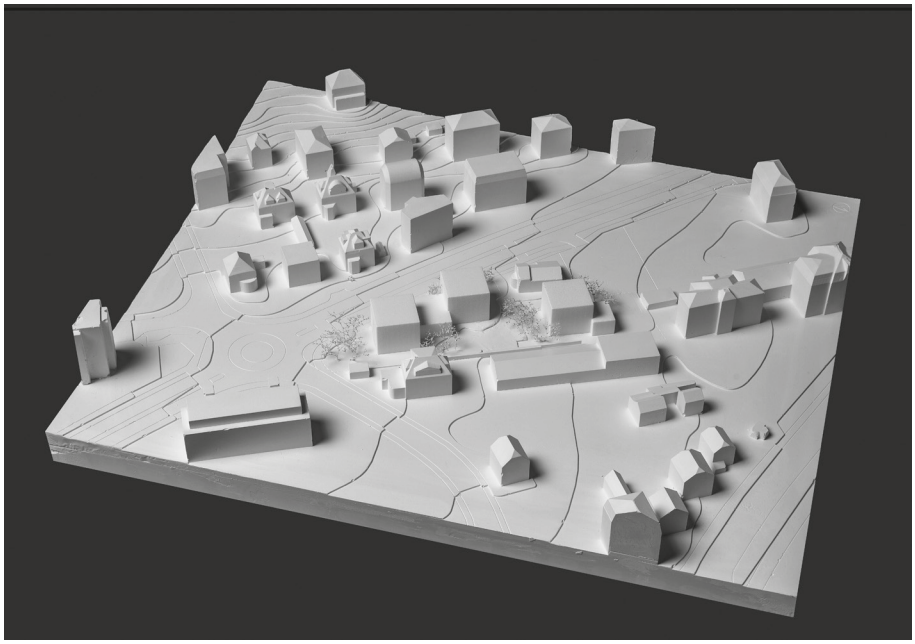
36. Quatre escaliers et un grand jardin
M. Paul-Antoine Lucas
0178 Oslo

Collaborateurs :
Paul-Antoine Lucas
Bui Quy son



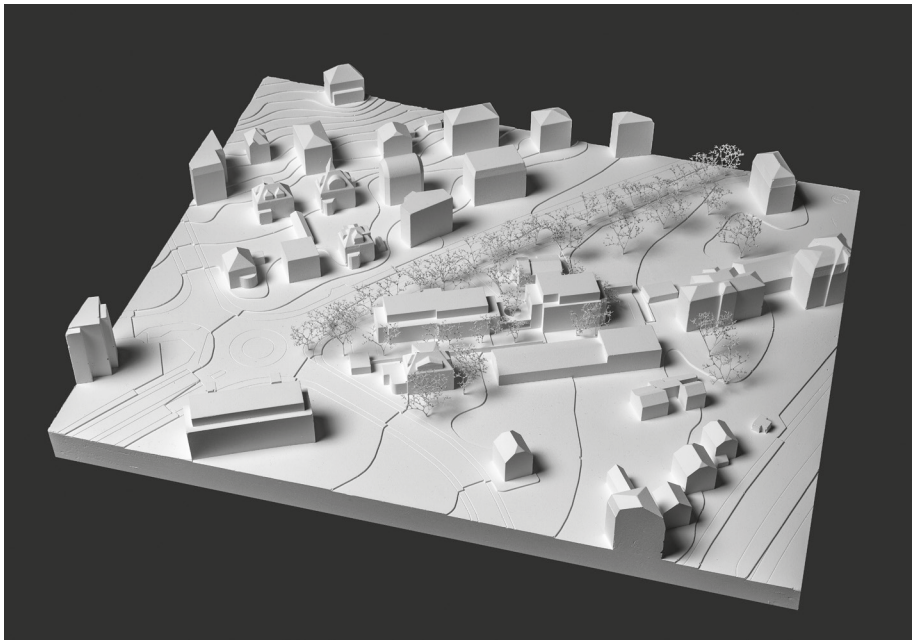
37. dory et nemo
Edem Sessi architecture
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Edem Sessi



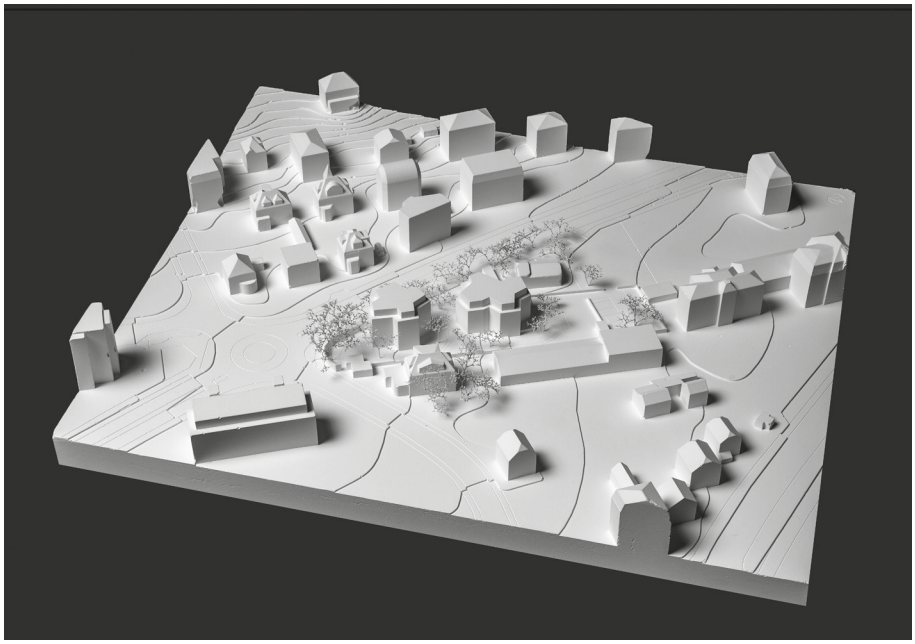
38. LEGO !
GDAP architectes sàrl
1227 Genève

Collaborateurs :
David Gaston
Gonzalo Martinez
Jose Luis Tejedor
Andres Subira



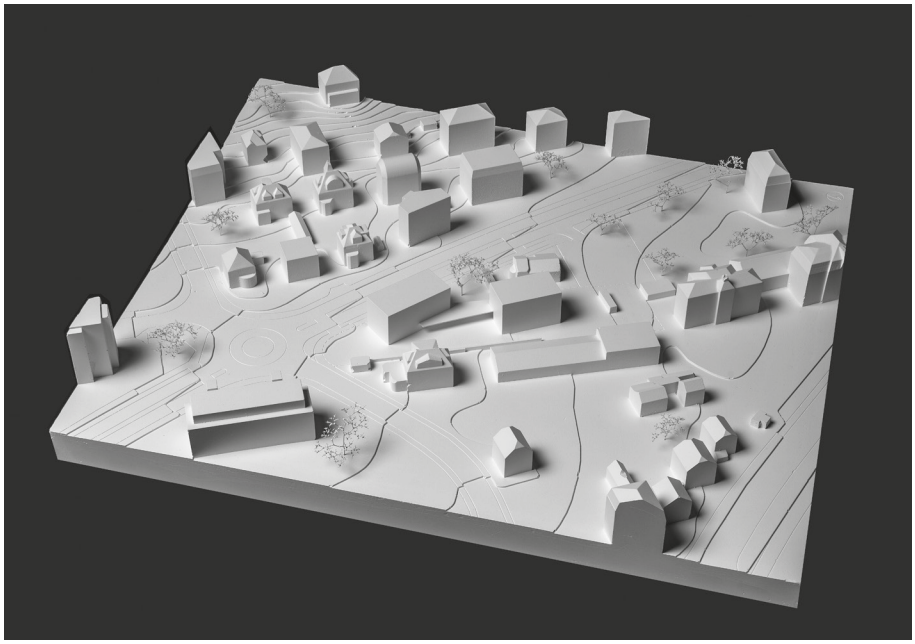
39. KALABASETO
Sylla Widmann Architectes SA
1205 Genève

Collaborateurs :
Gaëtane Lemaire
Benoît Greiner
Yves Beetschen
Marc Widmann
Kristine Sylla Widmann



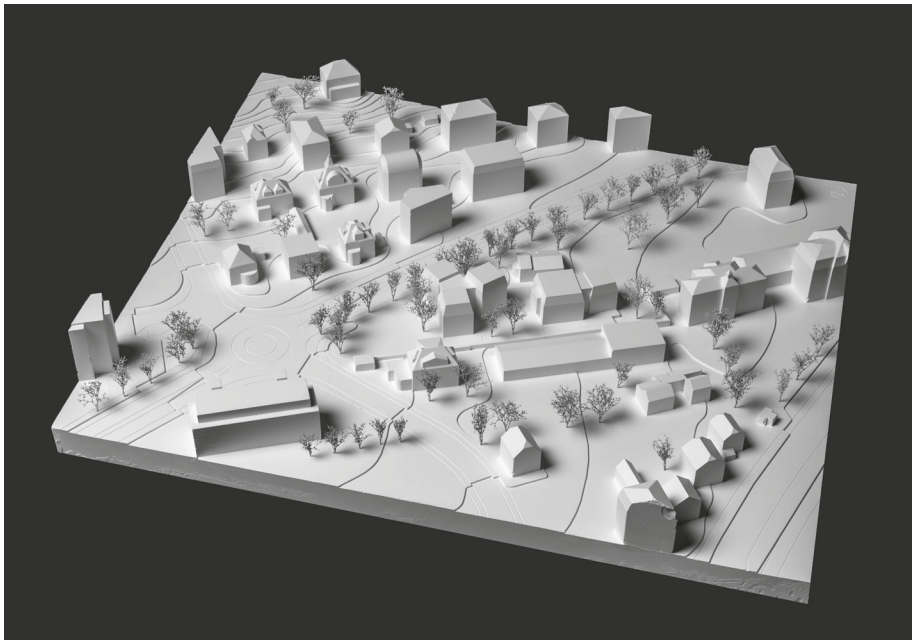
40. Anne-Marie
Cottin Grometto architectes sàrl
1201 Genève

Collaborateurs :
Adrien Grometto
Rémy Cottin
Charles Capré
Duran Bathija
Mathilde Berner



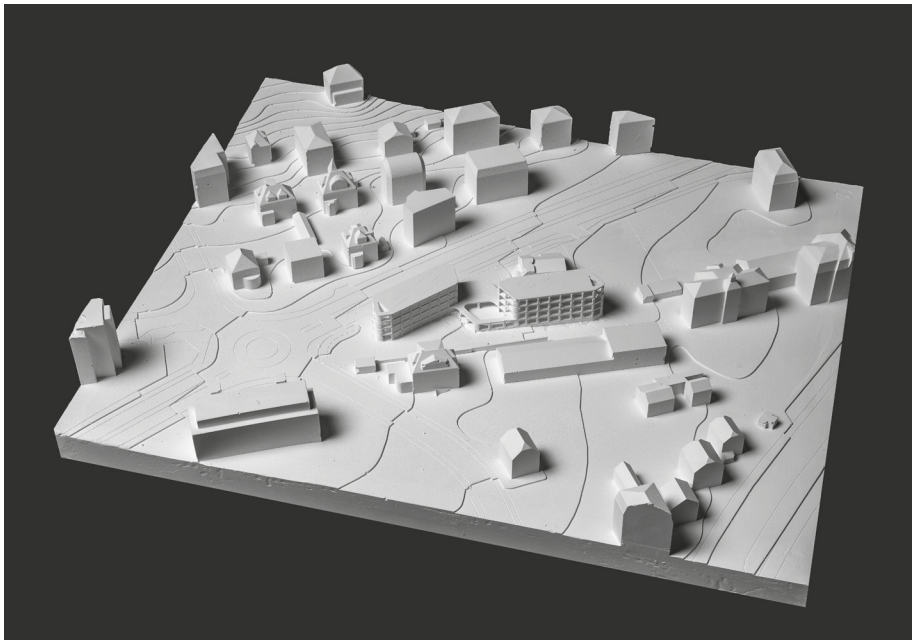
41. A l'unisson
Les ateliers du passage Sàrl
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Léonie Ruchet
Cyrille Fasel
Hervé Romanens
Loris Overney
Alexandre Olszak Olszewski



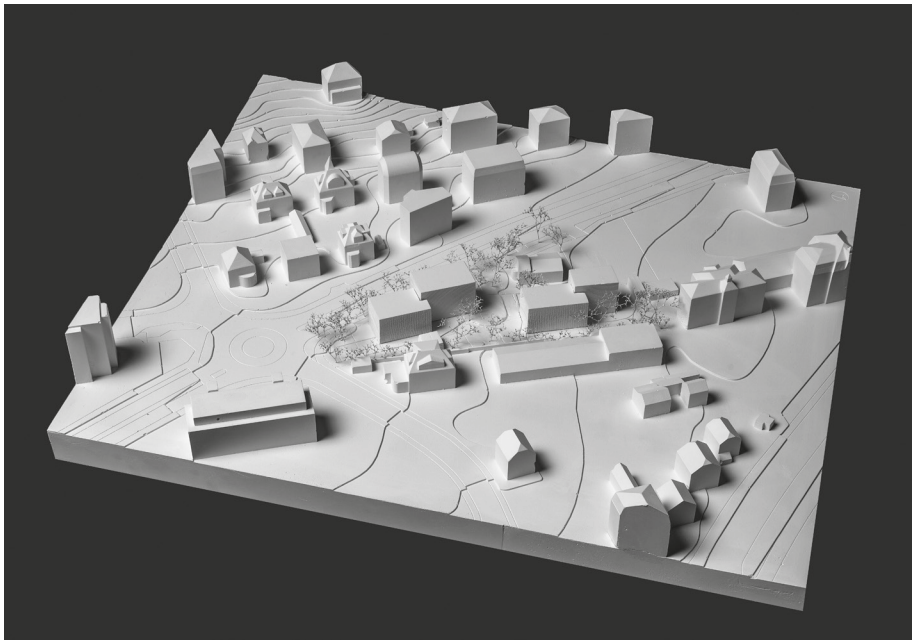
42. QUINTETTE
Paula Valenzuela Mamblona
Miguel Gomez Rojo
Valeria Zamora Marco
1700 Fribourg

Collaborateurs :
Argyro Theodoropoulou
Jonas Leibundgut



43. Foi YEH
José Borges Cabral
1815 Clarens

Collaborateurs :
José Borges Cabral



44. Be-Bop & Lula
bertrand sauterel architectes
1530 Payerne

Collaborateurs :
Agnès Collaud
Lucy Jacot
Bertrand Sauterel



45. Ti-Pi
Edouard Rimbaux Architecte &
Agathe Licciardi Architecte
69001 Lyon

Collaborateurs :
Edouard Rimbaux
Agathe Licciardi